



42ème Congrès annuel et Assemblée générale de l'AEC

12-14 Novembre 2015

Conservatoire Royal d'Écosse, Glasgow

Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats:
Nouveaux programmes et nouvelles stratégies pour l'enseignement musical
supérieur



Royal Conservatoire
of Scotland



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

Merci aux sponsors:



PEOPLE
MAKE
GLASGOW

www.asimut.com



ASIMUT
software

L'AEC souhaite exprimer sa sincère reconnaissance au Directeur du Conservatoire Royal d'Écosse Jeffrey Sharkey et à l'équipe coordonnée par Amy-Beth Jordan pour leur formidable soutien dans l'organisation du Congrès Annuel et de l'Assemblée Générale 2015 à Glasgow.

Table of Contents

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION - Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats: Nouveaux programmes et nouvelles stratégies pour l'enseignement musical supérieur..... | 6 |
| PROGRAMMES..... | 8 |
| Programme du Congrès | 8 |
| Jeudi 12 novembre..... | 8 |
| Vendredi 13 novembre..... | 9 |
| Samedi 14 novembre..... | 12 |
| Échanges conviviaux..... | 14 |
| Programme de concerts et introductions musicales | 15 |
| RÉSUMÉS, BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS et DOCUMENTS D'INFORMATION.. | 21 |
| Présentation du projet de l'AEC : FULL SCORE (2014-2017) | 22 |
| Orateur principal : Sir James MacMillan..... | 26 |
| Séance Plénière I- “La Voix de l’Étudiant” | 28 |
| Séance plénière II: Atelier de Pratique Collaborative..... | 32 |
| Séances Parallèles I..... | 35 |
| a) Le nouveau Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2020 | 35 |
| b) U - Multirank | 46 |
| Séance plénière III: FULL SCORE et l'Agenda européen pour la musique | 52 |
| Séances Parallèles II | 54 |
| 1 - Définir le résultat d'une campagne de financement..... | 54 |
| 2 - MusiQuE - Music Quality Enhancement | 54 |
| 3 -'Mettre en pratique de nouveaux savoir-faire » : l'intégration institutionnelle d'ICON au Conservatoire Royal de l'Ecosse..... | 55 |
| 4 - Partenariats stratégiques : améliorer les programmes par la coopération internationale..... | 55 |
| 5 - Le “Papier Blanc” sur la Recherche Artistique..... | 56 |
| 6 - Questions et réponses avec les étudiants | 57 |
| 7 - « Pratiques soutenues par l'AEC dans les situations difficiles »..... | 58 |

| | |
|---|------------|
| Conférenciers Invités | 59 |
| Barbara Gessler - EACEA | 59 |
| Ian Smith - EMC..... | 59 |
| Documents Complementaires | 60 |
| La Déclaration de Bonn de l'EMC..... | 60 |
| Le "Papier Blanc"du Conseil de l'AEC sur la Recherche Artistique | 66 |
| MusiQuE- informations Générales..... | 72 |
| DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | 74 |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Ordre du jour | 75 |
| Compte-rendu de l'Assemblée générale 2014 de l'AEC | 76 |
| PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015 Objectifs pour 2014 et progrès accomplis en Janvier 2015 | 84 |
| PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015 Objectifs pour 2015 relatifs au Plan Stratégique | 91 |
| Cotisations 2016 Propositions de tarifs | 94 |
| Élections du Conseil de l'AEC 2014 - Biographies des candidats | 96 |
| Francesc Gaya (ES)..... | 96 |
| Deborah Kelleher (IRL)..... | 100 |
| Renato Meucci (IT) | 102 |
| Marina Novak (HR)..... | 103 |
| Ingeborg Radok Žádná (CZ)..... | 106 |
| Rencontres régionales avec les membres du Conseil | 116 |
| Compte-rendu sur les réunions régionales - Budapest, Congrès de l'AEC 2014 | 117 |
| INFORMATIONS PRATIQUES | 125 |
| Plan d'étage | 126 |
| Cartes..... | 128 |
| Informations WIFI..... | 129 |
| Adresses importantes..... | 130 |
| Taxi..... | 130 |
| Numéros de téléphone des coordonnateurs de l'événement..... | 130 |

| | |
|--|------------|
| Transferts / Transports..... | 130 |
| Hotels..... | 131 |
| Liste des restaurants..... | 134 |
| Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2015..... | 136 |
| Organisation..... | 138 |
| Conservatoire Royal d'Écosse..... | 138 |
| Le Conseil de l'AEC..... | 139 |
| L'Équipe du Bureau de l'AEC..... | 140 |

INTRODUCTION - Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats: Nouveaux programmes et nouvelles stratégies pour l'enseignement musical supérieur

Cette année, le Congrès de l'AEC s'annonce prometteur, d'une grande importance stratégique pour l'Association et riche en contenus intéressants.

Le Congrès 2014 avait été l'occasion de présenter aux membres le nouveau projet de l'AEC, FULL SCORE, et de leur soumettre l'idée de la contribution de l'AEC à la formulation du Programme européen pour la musique, proposé par le Conseil européen de la musique (EMC). L'année 2015 sera critique pour l'avancée des travaux sur ce Programme. Le Congrès 2014 ayant manifesté son vif soutien à la proposition, l'AEC a intensifié sa coopération avec l'Association européenne pour la musique dans les écoles (EAS) et l'Association européenne des écoles de musique (EMU). L'EMC a invité les trois organisations à prendre l'initiative en ce qui concerne la dimension éducative du nouveau Programme européen pour la musique. La manière de procéder sera expliquée, et les membres auront amplement l'occasion de réagir aux avancées déjà réalisées et de suggérer des ajustements ou de nouvelles approches susceptibles de renforcer la nature du Programme qui commence à se dégager. Nous espérons que le Congrès fournira des éléments permettant d'élaborer et diffuser un exposé de position en 2016. Ce document montrera la voie quant à la forme et au contenu du Programme définitif qui sera approuvé par les membres de l'EMC en 2017.

En attendant, l'AEC devraitachever les actions associées à son Plan stratégique pour 2011-15. Parallèlement au compte-rendu sur les réalisations, il faudra fixer les priorités du nouveau Plan pour 2016-20. Ces deux-points essentiels - le Programme et le Plan stratégique - sont étroitement liés, et le Congrès a été conçu pour favoriser une participation optimale des membres sur ces deux sujets.

Le Programme, ainsi que les autres objectifs de FULL SCORE, joueront donc un rôle important dans la définition du Plan stratégique de l'AEC pour 2016-20, qui définit un total de six objectifs à atteindre d'ici la fin du projet, à l'automne 2017. Le Conseil de l'AEC travaille depuis le début de l'année 2014 sur les priorités du nouveau Plan stratégique, que résume l'intitulé : « Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats ». Toutes ces valeurs sont profondément ancrées dans la culture de l'AEC et le Conseil pense qu'en les abordant dans une démarche dynamique, avec une liste d'objectifs répartis sur les cinq années à venir, l'AEC aura renforcé sa position par rapport à chacune d'elle d'ici 2020. La présentation du projet du plan stratégique permettra aux membres de débattre et de veiller à ce que, une fois confirmé, le plan reflète de manière aussi inclusive que possible les besoins et les souhaits de notre association dans toute sa diversité.

Outre ces deux thèmes majeurs, seront également présentés et discutés d'autres points importants, parmi lesquels les avancées du groupe de travail sur la faisabilité

d'indicateurs de terrain pour la musique dans le cadre de U-Multirank, la nouvelle approche des classements mondiaux - projet coordonné par le Centre d'études des politiques sur l'enseignement supérieur (CHEPS) et le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur (CHE).

Les participants pourront également choisir entre diverses séances parallèles traitant des évolutions relatives à la nouvelle agence indépendante d'assurance qualité : MusiQuE, aux séminaires sur le Conservatoire innovant, ou consacrées à des sujets comme la collecte de fonds ou le livre blanc de l'AEC sur la recherche artistique.

Vous êtes chaleureusement conviés à Glasgow ! Venez faire entendre votre voix sur l'orientation future de l'AEC et sur le renforcement de sa mission dans le cadre d'une définition élargie du programme pour la musique et du rôle de celle-ci dans la société, en Europe et au-delà.

PROGRAMMES

Programme du Congrès

Jeudi 12 novembre

| Jeudi 12 novembre | | |
|-------------------|--|---|
| 09:00 – 15:00 | <p>Atelier pré-Congrès : <i>Atelier et formation pour les pairs évaluateurs, organisés par MusiQuE - Music Quality Enhancement (Fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur) – uniquement en anglais</i></p> <p><i>UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION</i></p> | Movement Room 1 Movement Room 2 Movement Room 3 Salle de répétition (Rehearsal Room) 4 |
| 15:00 | Début des inscriptions Visite guidée facultative du Conservatoire <u>Café et rafraîchissements à disposition</u> | Café Bar |
| 13:30 – 15:30 | <i>Réunion du Conseil de l'AEC [réservée aux membres du Conseil]</i> | Salle du Conseil |
| 15:45 – 16:45 | Accueil des nouveaux arrivants par des membres du Conseil et de l'équipe administrative de l'AEC - <i>in English</i> | Fyfe Lecture Theatre |
| 17:00 – 17:30 | <p>Cérémonie d'ouverture</p> <p>Allocutions de bienvenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiona Hyslop MSP, Ministère de la Culture, Secrétaire du Cabinet de la Culture, l'Europe et des affaires étrangères - Pascale de Groote, présidente de l'AEC - Mark Wait, président de l'Association nationale des écoles de musique des États-Unis (NASM) - Jeffrey Sharkey, directeur du Conservatoire <p>Intermède musical</p> | Stevenson Hall |

| | | |
|---------------|---|---------------------|
| 17:30-18:00 | Présentation du projet de l'AEC : FULL SCORE (2014-2017) « <i>FULfilling the Skills, COmpetences and know-how Requirements of cultural and creative players in the European music sector</i> » (Satisfaire aux exigences de capacités, compétences et savoir-faire des acteurs de la culture et de la création dans le secteur musical européen) Par Stefan Gies , directeur général de l'AEC | Stevenson Hall |
| 18:00 – 18:15 | Pause | |
| 18:15 – 19:15 | Discours introductif Orateur principal : Sir James Macmillan Intermède musical | Stevenson Hall |
| 19:30 | Transfert par bus vers le restaurant Oran Mor | |
| 20:00 | Dîner de Bienvenue Retour des bus à partir de 23:00 | Restaurant Óran Mór |

Vendredi 13 novembre

| Vendredi 13 novembre | | |
|----------------------|--|----------------|
| 9:00 | Visite guidée (facultative) | Cafe'Bar |
| 9:00 | Suite des inscriptions – Réseautage et café | |
| 09:30 – 10:15 | Séance plénière I Introduction à la journée par Pascale de Groote , présidente de l'AEC La voix de l'étudiant <i>Introduction par Lord Iain Vallance</i> , directeur du RCS Table ronde avec le Groupe de travail étudiant de FULL SCORE : Isabel Gonzalez Delgado (Murcia), Saara Lindahl (Helsinki), Sylvain Devaux (Programme de Master CoPeCo), Ruth Fraser (La Haye) et Ankna Arockiam , présidente de l'Association des étudiants du RCS Glasgow Amin Keshmiri , vice-président de l'Association des étudiants du RCS Glasgow | Stevenson Hall |
| 10:15 – 11:45 | Séance plénière II Atelier de pratique collaborative , offert par le Royal Scottish Conservatoire de Glasgow: Maggie Kinloch (RCS vice-directeur), Eve Jamienson (RCS) and Brian Irvine (compositeur/chef d'orchestre) | Stevenson Hall |

| | | |
|---------------------------|---|--|
| 11:45 – 12:15 | Réseautage informel autour de rafraîchissements | Café Bar |
| 12:15 – 12:45 Reprise | Séances parallèles : a) Le nouveau Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2020 par Pascale de Groot , Présidente de l'AEC et Stefan Gies , directeur général b) U-Multirank , nouvelle approche des classements mondiaux - projet coordonné par le Centre d'études des politiques sur l'enseignement supérieur (CHEPS) et le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur (CHE), par Eirik Birkeland , Académie norvégienne d'Oslo et Martin Prchal , Conservatoire royal de La Haye | Stevenson Hall (avec traduction simultanée) |
| 12:45 – 13:15 | | Ledger Recital Room |
| 13:15 – 14:30 | Déjeuner | Café Bar |
| 14:30 – 15:00 | Séance plénière III <i>FULL SCORE et l'Agenda Europeénne pour la musique – introduction aux groupes de discussion par Stefan Gies (AEC), Adri de Vugt (Association européenne pour la musique à l'école -EAS) et Tino Klemettinen (Association européenne des écoles de musique -EMU)</i> | Stevenson Hall |
| 15:00 – 16:00 | Groupes de discussion sur le l'Agenda Europeén pour la musique A – Eirik Birkeland - AG13 B – Antonio Narejos and Adri de Vugt - Movement Room 1 (M1) C – Kaarlo Hilden - Movement Room 2 (M2) D – Deborah Kelleher - Movement Room 3 (M3) E – Grzegorz Kurzynski and Timo Klemettinen - Conference Room F – Joerg Linowitzki - AG8 G – Don McLean - Rehearsal Room 1 (R1) H – Claire Mera-Nelson - Rehearsal Room 2 (R2) I – Jacques Moreau - Rehearsal Room 4 (R4) J – Evis Sammoutis - Rehearsal Room 5 (R5) K – Georg Schulz - Rehearsal Room 6 (R6) L – Harrie van den Elsen - Ledger Recital Room M – Stefan Gies - Boardroom | 13 salles |
| 16:00 – 16:30 | Réseautage informel autour de rafraîchissements | Café Bar |
| 16:30 – 17:30 Reprises | Séances parallèles 1. Définir le résultat d'une campagne de financement , débat avec Daniel Sher (College of Music, Colorado, É-U), Janette Harkess (Royal Conservatoire of Scotland), Joanna Motion (More Partnership, Londres), Alvaro Guibert (Escuela Reina Sofiz, Madrid), animé par Jeffrey Sharkey (Royal Conservatoire of Scotland) | 1. Fyfe Lecture Theatre |
| 17:30 – 18:30 | | |

| | | |
|---------------|--|--|
| | <p>2. <i>MusiQuE – Music Quality Enhancement</i>, par des membres du conseil de MusiQuE : Martin Prchal (Conservatoire Royal de La Haye), Mist Thorkelsdottir (Academie de Musique et Théâtre Göteborg), Jef Cox (AEC)</p> <p>3. « <i>Mettre en pratique de nouveaux savoir-faire : l'intégration institutionnelle d'ICON au Royal Conservatoire of Scotland</i>, par Celia Duffy et Aaron Schorr, RCS</p> <p>4. Les partenariats stratégiques : améliorer les programmes grâce à la coopération internationale par les représentants des projets NAIP, METRIC, ECMA, VOXearlyMUS, animé par Edda Hall, de l'Académie islandaise des arts, Reykjavik</p> <p>5. <i>Le « Papier Blanc » de l'AEC sur la recherche artistique</i> par Georg Schulz (Université des arts de la scène, Graz) et Harrie van den Elsen (Conservatoire Prins Claus, Groningue) – en allemand et en français, par Jacques Moreau (CEFEDEM Lyon) et Peter Dejeans (Orpheus Institute, Gand) à 17 :30</p> <p>6. Questions et réponses avec les étudiants, animé par Stefan Gies, directeur général de l'AEC</p> <p>7. <i>Pratiques soutenues par l'AEC dans les situations difficiles</i> Antonio Narejos, Conservatorio Superior de Murcia ; Erato Alakiozidou, Conservatoire d'État, Thessalonique ; Maja Ackar, Académie des arts de Sarajevo – animé par Francesc Gaya, Conservatorio Superior de Valencia</p> | <p>2. Ledger Recital Room</p> <p>3. Rehearsal Room 4 (R4)</p> <p>4. Conference Room</p> <p>5. Movement Room 1 (M1) + Rehearsal Room 2 (R2)</p> <p>6. Movement Room 3 (M3)</p> <p>7. Movement Room 2 (M2)</p> |
| 18:30 – 19:00 | Synthèse de la 2 ^e journée par Pascale de Groote , présidente de l'AEC, et Barbara Gessler , chef du département « Culture » à l'EACEA (Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture ») de la Commission européenne | Stevenson Hall |
| 19 :30 | Concert « Royal Conservatoire & Conservatoires UK Braw Brass » - facultatif | Stevenson Hall |

Samedi 14 novembre

| Samedi 14 novembre | | |
|--------------------|--|------------------|
| 9:15 | Visite guidée du Conservatoire (réservée aux participants non-votants) | |
| 9:15 – 9:45 | Inscription à l'Assemblée générale de l'AEC <u>Tous les membres actifs doivent s'inscrire pour recevoir leur formulaire de vote</u> | Café Bar |
| 09:45 – 11:15 | Intermède musical Assemblée générale de l'AEC 2015 | Stevenson Hall |
| 11:15 – 11:45 | Réseautage autour de rafraîchissements et vote | Café Bar |
| 11:45 – 13.15 | Forum d'information Présentations en session plénière par les établissements membres de l'AEC, suivies d'une séance de questions de type « place du marché » | Stevenson Hall |
| 13:15 – 14:30 | Déjeuner | |
| 14:30 – 16.00 | Rencontre avec les membres du Conseil responsables des régions Modération par les membres du Conseil (voir dans la documentation la liste des pays représentés) 2.46 – Evis Sammoutis Boardroom – Don McLean Conference Room – Joerg Linowitzki AG13 – Claire Mera Nelson (assistée par Sara Primiterra) Fyfe Lecture Theatre – Kaarlo Hilden/Eirik Birkeland AG8 – Grzegorz Kurzyński Rehearsal Room 5 (R5) - Georg Schulz Rehearsal Room 4 (R4) – Deborah Kelleher Movement Room 1 (M1) – Harrie van den Elsen Voice Room 2 (V2) – Jacques Moreau Voice Room 1 (V1) – Antonio Narejos | <i>12 salles</i> |
| 16:00 – 16:45 | Intermède musical Nouveaux programmes et nouvelles stratégies : principales questions soulevées pendant le Congrès et impressions des participants | Stevenson Hall |

| | | |
|---------------|---|----------------|
| | Animé par Ian Smith , du Conseil européen de la musique (EMC) et Stefan Gies (AEC) | |
| 16:45 – 17:15 | <p>Séance de clôture</p> <p>Allocution d'adieu de Barbara Gessler, chef du département « Culture » à l'EACEA (Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture ») de la Commission européenne</p> <p>Announce du Congrès de l'AEC 2016</p> <p>Remarques finales</p> | Stevenson Hall |
| 19:00 – 20:00 | Concert de clôture | Stevenson Hall |
| 20:00 | Déplacement à pied jusqu'à les City Chambers | |
| 20:15 | Dîner à les City Chambers | |

Échanges conviviaux

- Dîner de bienvenue à Oran Mor, Jeudi 12, 20 :00

L'ancienne église paroissiale de Kelvinside, rebaptisée Òran Mór - qui signifie en gaélique « la grande mélodie de la vie » ou « la grande chanson » - est un florissant centre d'arts & de spectacle au cœur du quartier West End de Glasgow.

L'extraordinaire plafond de l'Auditorium, une des plus monumentales œuvres d'art public d'Écosse, est l'œuvre d'Alasdair Gray, écrivain et plasticien originaire de Glasgow.

Le *Royal Conservatoire of Scotland* est ravi d'accueillir les délégués dans un des hauts lieux emblématiques d'Écosse pour goûter les plaisirs de la gastronomie locale, le charme de la danse Ceilidh et l'ambiance chaleureuse de l'hospitalité écossaise.

Il est rappelé aux délégués que pour des raisons d'organisation et d'espace, il est nécessaire de réserver sa place à ce dîner lors de l'inscription au Congrès.

- Concert du UK Braw Brass au Conservatoire , Vendredi 13, 19 :30

Pour fêter le retour de l'AEC au R-U et son premier Congrès en Écosse, le Royal Conservatoire of Scotland a invité des étudiants issus des sept Conservatoires britanniques à collaborer au « Braw Brass », mélange original de style fanfare et de musique écossaise.

Votre présence est facultative et la capacité de la salle est limitée mais, si vous le pouvez, nous vous recommandons vivement d'assister au concert pour apprécier cette fabuleuse collaboration. Vous devrez retirer un billet d'entrée (gratuit contre présentation de votre badge de délégué) au guichet du Conservatoire, situé dans la zone déjeuner-buvette.

- Concert de Gala, Samedi 14, 19:00

Le concert de gala de samedi soir s'ouvre sur l'entraînant *Allegretto* de la *Sinfonietta* de Janáček. Le RCS vous entraînera ensuite à travers les siècles au fil des œuvres des grands noms de la musique écossaise et anglaise ; James MacMillan, Thomas Tallis et Ralph Vaughan Williams, interprétés par le chœur et l'orchestre du Conservatoire : *RCS Voices* et *RCS Symphony Orchestra*.

- Dîner aux *City Chambers* , Samedi 14, 20 :15

Donné par le Lord Provost (maire) de la ville. Les délégués sont invités à un dîner de style buffet dans le cadre historique de la mairie, appelée *City Chambers*. Des placeurs seront à la disposition des groupes de délégués pour les aider à rejoindre à pied le lieu du dîner.

Programme de concerts et introductions musicales

Jeudi 12 novembre
17:00 concert

JAMES MACMILLAN (b. 1959)

Fanfare Upon One Note

Conservatoire UK Brass

John Logan Direction

RORY BOYLE (b. 1951)

All Blether

Danseurs

Lucy Bryce
Amy Cobb
Jacob Connor
Joseph Edy

Rachel Humphreys
Alfie Jago
Beth Langdale
Sotirios Panagoulias

Robert Allan, Nicoletta Favari, Fionnuala Ward, Monika Palsauskaite **Piano**

Thomas Baylis **Chorégraphe**

Cette chorégraphie s'inspire de la complexité rythmique de la remarquable partition de Rory. Des jeux d'enfants qui s'inscrivent parfaitement dans les éléments joyeux de la musique forment un contraste intéressant avec une ambiance sonore vraiment plus inquiétante. Je me suis également inspiré du mélange de mélo, de comique et de bizarrerie du célèbre ballet « Girl Hunt » de Michael Kidd dans la comédie musicale des années 1950 intitulée *The Band Wagon*. J'ai essayé de combiner tous ces éléments avec une architecture chorégraphique assez dense et un peu de théâtre !

Thomas Baylis, danseur et chorégraphe indépendant, est un des premiers diplômés du programme de Bachelor « Modern Ballet » du RCS. Il a travaillé avec plusieurs compagnies : National Dance Company Wales, Glyndebourne Festival, Ballet National de Croatie, David Hughes Dance et Scottish Opera. Il a également participé aux créations de chorégraphes renommés : Ashley Page, Rosie Kay, Cathy Marston, Matthew Bourne et Rafael Bonachela. Thomas développe des projets personnels en collaboration avec des compositeurs et des auteurs locaux.

Né à Ayr, **Rory Boyle** fit partie du chœur de St George's Chapel, Windsor, avant de se tourner vers la composition. Il a étudié avec Frank Spedding à la Royal Scottish Academy of Music and Drama (l'actuel Royal Conservatoire of Scotland), puis avec Lennox Berkeley, à Londres. Encore étudiant, il remporta le prix de composition BBC Scottish Composers

grâce à sa première œuvre orchestrale. En 1987, *Winter Music*, une autre composition pour orchestre lui valut le Prix Zaiks, créé en mémoire du compositeur polonais Kazimierz Zerocki. En 1998, le National Youth Orchestra of Scotland interpréta son *Capriccio* au cours d'une tournée qui passa par les Proms de Londres. Le chef d'orchestre Nicholas Cleobury écrivit dans le programme des Proms : « *Les racines écossaise de Boyle ne sont jamais bien loin, mais sa musique a des accents bien européens et une rigueur à la Stravinski, un contrepoint très personnel, vigoureux, exigeant mais toujours compréhensible, des dissonances gagnées de haute lutte mais jamais gratuites, un lyrisme exempt de tout sentimentalisme et un indéniable sens de l'architecture.* » Il a abordé presque tous les genres et beaucoup écrit pour les jeunes. Boyle a été nommé quatre fois au British Composer Award et son opéra *Kaspar Hauser, Child of Europe*, qui a connu un beau succès critique en Écosse et en Allemagne, a remporté l'award 2010 dans la catégorie « ouvrage scénique ». Rory Boyle réside dans l'Ayrshire et partage son temps entre la composition et l'enseignement au Royal Conservatoire of Scotland.

18:15 Keynote

JAMES MACMILLAN (b. 1959)

Exsultet

John Logan Direction

| Cor | Trompette | Trombone | Tuba | Percussion |
|---------------|---------------|------------------|-------------|-------------|
| Hayley Tonner | Lloyd Griffin | Daniel Pickering | Callum Reid | Thomas Lowe |
| | Mark James | | | |

JAY CAPPERAULD (b. 1989)

The Gadarene Swine Caprice

Conservatoire UK Brass

John Logan Direction

The Gadarene Swine Caprice s'inspire de l'argument philosophique présenté par le psychiatre écossais R.D. Laing dans son livre *Politics of Experience and The Bird of Paradise*. Laing émet l'idée d'une faille dans le raisonnement qui veut que, parce que la formation d'un groupe semble bien établie et soudée, ce dernier est absolument sur la « bonne » voie collective. Inversement, Laing fait valoir qu'il est faux de croire que, parce qu'un individu s'est détaché du groupe et n'est pas dans le rang, il n'a pas forcément dévié de son cap ; c'est à dire que, bien qu'il puisse sembler perdu pour le groupe, il ne le sera pas nécessairement aux yeux d'un observateur objectif. Laing appelle ceci « l'idée fausse des porcs de Gadara » (*Gadarene Swine Fallacy*) en référence à l'épisode biblique qui raconte comment Jésus envoya des esprits démoniaques dans un

troupeau de porcs qui « *se précipita du haut de l'escarpement dans la mer* » et périt dans les flots.

Cette courte pièce intitulée *The Gadarene Swine Caprice* s'intéresse au concept de Laing dans une brève enquête musicale sur le collectif et l'individuel.

Jay Capperauld réside en Écosse. Il a obtenu un Master de Composition avec distinction au Royal Conservatoire of Scotland en 2014, sous la tutelle de Gordon McPherson. Jay a composé pour divers interprètes et ensembles : BBC Scottish Symphony Orchestra, Britten Sinfonia, Red Note Ensemble, Workers Union Ensemble, Berkeley Ensemble, Pure Brass, Alison Teale du BBC Symphony Orchestra, et Laura van der Heijden, lauréate du prix « BBC Young Musician of the Year 2012 ». Il a eu le plaisir de voir ses œuvres dirigées par des chefs prestigieux dont Ilan Volkov, Garry Walker et Pierre-André Valade.

Jay a reçu de nombreux prix et distinctions : premier prix au Concours Craig Armstrong 2014 pour l'œuvre de musique de chambre *Inertia of a Bona Fide Psychopath* ; premier prix au concours Dinah Wolfe Memorial Prize 2013 pour *Christus Tantasticus* pour piano seul ; premier prix au premier Heidi Cupp Award pour *Dehumanised Shock Absorbers*, interprété par le Workers Union Ensemble au St Luke's Jerwood Hall du LSO. À l'issue de ses études, il a reçu le prix Hilda Anderson-Deane Award 2014 qui récompense les musiciens d'excellence (« *All-round Excellence in Music* »). En 2013 et 2014, le Fonds du mécénat (*Patron's Fund*) du Royal College of Music lui a décerné le prix de composition.

Récemment, Jay a été nommé compositeur associé dans le cadre du premier programme « Composers' Hub » du Royal Scottish National Orchestra. Sous l'égide des compositeurs Brett Dean & Stuart MacRae, il travaille actuellement à la composition d'une œuvre orchestrale pendant toute la saison 2015/2016, en collaboration avec le RSNO.

www.jaycapperauld.com

Conservatoire UK Brass

Cor

Hayley Tonner Royal Conservatoire of Scotland

Trompette

| | |
|-----------------|--|
| Laura Wilson | Royal Northern College of Music |
| Jack Grime | Leeds College of Music |
| Oscar Whight | Guildhall School of Music & Drama |
| Natalie Mellers | Trinity Laban Conservatoire of Music & Dance |

Trombone

| | |
|---------------|--------------------------|
| Alec Aldridge | Royal College of Music |
| Savannah Bone | Birmingham Conservatoire |
| Josh Pennar | Royal Academy of Music |

Trombone Basse

Josiah Walters Royal Conservatoire of Scotland

Tuba

Peter Greenwood

Royal Welsh College of Music & Drama

Timbales

Thomas Lowe

Royal Conservatoire of Scotland

Percussion

John Chapman

Ciaran Campbell

Royal Conservatoire of Scotland

Royal Conservatoire of Scotland

Vendredi 13 novembre

09: 30 concert

Fergus McCreadie Trio

Fergus McCreadie Piano

Euan Taylor Contrebasse

Greg Irons Percussions

19:30 Braw Brass

PHILL CUNNINGHAM, JOHN MORRIS RANKIN

The Hut on Staffin Island / Hull's Reel

CUNNINGHAM

Sarah's Song

DAVE FRANCIS, MAIRI CAMPBELL arr. RYAN MCKENZIE

Smile or Cry

MICHAEL MCGOLDRICK, CUNNINGHAM arr. CUNNINGHAM

The Windmill Set

CUNNINGHAM arr. GREGOR BEATTIE

Loch Katrine's Lady

CUNNINGHAM arr. SCOTT MACMILLAN

Full Circle Jigs

CUNNINGHAM arr. JOHN LOGAN

Farewell to Govan

Conservatoire UK Brass

Hannah Rarity Chant

Robbie Mackenzie, Bernadette Kellermann, Sally Simpson Fiddle (violon trad.)

Joe Armstrong Flûte

Conal McDonagh Cornemuse écossaise / fifre

Robyn McKay Cornemuse écossaise

Craig Irving Guitare

John Lowrie Percussions

John Logan Direction

Phil Cunningham Accordéon

Samedi 14 novembre

09 : 45 concert

STEPHEN GOSS (né en 1964) (d'après Gustav Mahler)

Mahler Lieder

- I. Von der Jugend
- II. Waltz

Anthony Smith, Michael Lochery, Kevin Cahill, Laura Browne **Guitares**

16: 00 concert

JAMES MACMILLAN (b. 1959)

The Blacksmith

Inkeri Sofia Kallio **Soprano**

Robert Digney **Clarinette**

19: 00 Concert de gala

LEOS JANACEK (1854-1928)

Sinfonietta

- I. Allegretto – Allegro maestoso (Fanfare)

THOMAS TALLIS (1505-1585)

Spem in alium

RALPH VAUGHAN WILLIAMS (1872-1958)

Serenade to Music

RCS Voices

RCS Symphony Orchestra

Nigel Boddice **Direction**

Jiří Rožeň **Direction**

Timothy Dean **Direction**

**RÉSUMÉS,
BIOGRAPHIES DES
CONFÉRENCIERS et
DOCUMENTS
D'INFORMATION**

Jeudi 12 Novembre

17:30 - 18:00, Stevenson Hall

Présentation du projet de l'AEC : FULL SCORE (2014-2017)
Stefan Gies, Directeur général de l'AEC

*FULfilling the Skills, COmpetences and know-how
Requirements of cultural and creative players in the
European music sector*
'FULL SCORE'

(Satisfaire aux exigences de capacités, compétences et savoir-faire des acteurs de la culture et de la création dans le secteur musical européen)

L'enseignement supérieur à caractère culturel et créatif (acronyme anglais : CCHE) a un rôle crucial à jouer pour renforcer la capacité de ces secteurs à s'adapter au changement. Ses étudiants diplômés seront les acteurs majeurs de la culture et de la création de demain. Armés des aptitudes, des compétences et du savoir-faire requis, ils contribueront de manière décisive à consolider ces secteurs et promouvoir l'innovation en leur sein.

Dans le domaine musical, les principaux fournisseurs d'enseignement supérieur à caractère culturel et créatif sont les conservatoires, dont l'AEC représente environ 90% sur l'ensemble de l'EEES. L'AEC a profondément modifié la vision des conservatoires en les incitant à s'adapter au changement et à accueillir l'innovation. La nouvelle proposition de cadre de partenariat, FULL SCORE, s'inscrit dans une continuité dynamique de cette action.

FULL SCORE a six objectifs :

- A. Renforcer et connecter les différents niveaux et les différentes branches du secteur de l'éducation musicale, pour l'aider à devenir une voix majeure et unie pour la musique dans le débat culturel.
- B. Renforcer et connecter les cadres d'amélioration de la qualité à tous les niveaux de l'enseignement musical, afin de garantir la cohérence du développement des aptitudes, des compétences et des savoir-faire des jeunes musiciens, qu'ils se destinent à être les acteurs culturels et créatifs ou les publics actifs de demain.
- C. Garantir l'engagement total et efficace des directeurs de conservatoires dans l'élaboration d'un Agenda européen pour la musique visant à stimuler la créativité et la création musicales ; améliorer la diffusion du répertoire européen et la mobilité des artistes en Europe ; soutenir la diversité musicale et garantir

l'éducation musicale pour tous ; renforcer la reconnaissance de la valeur sociétale de la musique ; atteindre de nouveaux auditoires et développer de nouveaux publics.

- D. Aider les acteurs des secteurs culturels et créatifs à internationaliser leurs carrières et leurs activités, par l'essor et le rayonnement du forum annuel de l'AEC pour les échanges et la mobilité, et par la création d'une plateforme européenne commune annonçant les vacances de postes pour les chanteurs, les instrumentistes et les compositeurs du secteur CCHE.
- E. Partager les approches innovantes mises en œuvre par les conservatoires européens, concernant la diversification des genres, les orientations contemporaines et l'animation culturelle, et en encourager une plus large adoption.
- F. Faire appel aux idées des jeunes musiciens de l'enseignement supérieur (mais pas exclusivement) pour enrichir le débat sur l'établissement de nouveaux rapports avec le public et de mesures facilitant l'accès aux débouchés professionnels.

Les priorités de FULL SCORE reflètent ces objectifs, et se concentrent sur le soutien que l'AEC peut apporter aux conservatoires par le biais de rencontres, conférences, ateliers et l'élaboration d'outils appropriés. Avec l'appui du programme « Europe Créative », le projet apportera une considérable valeur ajoutée par des actions délibérément liées aux activités et événements réguliers de l'AEC et aux groupes de travail qui les préparent et les réalisent. Cette approche renforce les synergies et l'efficacité tout en structurant le contenu du projet et des événements dans une vision intégrée sur 3 ans, établissant ainsi des liens pertinents avec d'autres événements, réseaux et organisations en vue de résultats cumulatifs et durables.

Deux autres initiatives importantes s'ajoutent à cette approche stratégique. La première est le développement des capacités du nouveau site internet de l'AEC, lancé en mai 2013. La seconde est l'utilisation des possibilités du réseau pour atteindre un objectif stratégique à long terme : l'engagement actif des étudiants dans la planification et la réalisation des événements et des activités de l'AEC. Leurs idées sur l'état et l'évolution des secteurs créatifs et culturels en Europe pourront influencer la politique de l'AEC et inspirer les conseils et le soutien au renforcement des capacités que l'Association apporte à sa communauté.

Le dossier constitué par l'AEC comprend donc un important projet, totalement intégré, entrepris avec l'EAS et l'EMU. Ces trois réseaux de l'enseignement musical européen - AEC, EAS et EMU - jouent des rôles très complémentaires. À eux trois, ils couvrent l'enseignement musical général et spécialisé, et englobent tous les environnements et établissements qui dispensent cet enseignement, des premières années jusqu'aux cycles supérieurs et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour honorer ces priorités et ces initiatives, l'AEC a formulé les actions spécifiques suivantes :

A. Renforcer le secteur de l'enseignement musical européen : superviser au moins un projet commun avec l'EAS et l'EMU, et chercher de possibles synergies et de nouvelles stratégies particulières au secteur afin de former les musiciens de demain.

Cette action crée un lien entre les conseils d'administration des trois organismes et élabore des stratégies pour l'avenir.

B. Évaluer pour améliorer : évaluer, à tous les niveaux et dans tous les domaines, l'efficacité et la cohérence de l'enseignement musical en Europe destiné à donner aux acteurs de la culture et de la création de demain les capacités, les compétences et le savoir-faire qui contribueront au renforcement de ces secteurs.

Cette action commune avec l'EAS et l'EMU évalue le développement des capacités, des compétences et du savoir-faire au niveau de l'enseignement musical supérieur, pré-supérieur et de la pédagogie de la musique.

C. Les Conservatoires et le développement d'une politique culturelle pour la musique : partager des approches innovantes pour promouvoir la musique, mettre en valeur l'importance de son rôle dans la culture européenne et encourager une plus large adoption de ces approches.

Cette action s'appuie sur la démarche des directeurs de conservatoire en vue de la création d'un Agenda européen pour la musique, conjointement avec le Conseil européen de la musique (CEM/EMC) et ses autres membres.

D. Évolution de carrière - vers la professionnalisation et l'internationalisation : aider les acteurs du secteur de la culture et de la création à internationaliser leurs carrières et leurs activités en organisant des ateliers pour les Coordinateurs des relations internationales (IRC) et le personnel des bureaux d'information sur les carrières des conservatoires, en recueillant des données sur l'emploi, et en développant des outils en ligne propres à soutenir la mobilité internationale dans les parcours professionnels.

Cette action fournira au réseau actuel et dynamique des IRC une nouvelle infrastructure d'information encore plus efficace, combinant des séances de renforcement des capacités et le développement d'outils en ligne pour aider les musiciens et les enseignants à internationaliser leur carrière.

E. Les Conservatoires, moteurs d'innovation et de formation du public : partager les approches innovantes mises en œuvre par les conservatoires européens, concernant la diversification des genres, les orientations contemporaines et l'animation culturelle, et en encourager une plus large adoption.

Cette action s'appuie sur une série de réunions PJP prévues sur trois ans, qui combineront leurs travaux sur ces thématiques, plus une réunion commune fondamentale avec l'EJN et l'IASJ en 2016.

F. Les jeunes musiciens dans les réseaux internationaux : faire appel aux idées des jeunes musiciens de (mais pas exclusivement) l'enseignement supérieur, pour enrichir le débat sur l'établissement de nouveaux rapports avec le public et de mesures facilitant l'accès aux débouchés professionnels.

Cette action ambitieuse s'appuie sur le plan d'action de l'AEC pour l'engagement étudiant (2013) et l'intègre dans les événements et activités de l'AEC pour la période 2014-2017 (le projet comprendra des actions de sensibilisation en direction des associations étudiantes suivantes : European Student Union, European Youth Forum, European Music Council's Youth Committee, IMC Youth et Jeunesses Musicales International)

18:15 - 19:15, Stevenson Hall

Orateur principal : Sir James MacMillan

« L'AEC soutient une initiative du Conseil européen de la musique visant à créer un « Programme européen pour la musique » comportant cinq principes clés - cinq Droits de, et à, la musique. Comment parvenir concrètement à rendre ces droits universels et à en faire une réalité au niveau local ? L'initiative « Musique et Jeunesse » du gouvernement écossais déclare que la musique doit être au cœur de la vie et de l'enseignement des jeunes. Une analyse réaliste des tendances culturelles contemporaines, étayée par une indispensable dose de pragmatisme et une vision claire, devrait dynamiser nos stratégies éducatives afin d'atteindre cet objectif. La recherche attire l'attention sur les bienfaits de l'éducation musicale dès le plus jeune âge - pour l'individu et pour la société en général. Nous tous, musiciens, gouvernements et conservatoires, devons avoir comme priorité absolue les très jeunes, c'est à dire les musiciens et les publics de demain. »

Sir James MacMillan a étudié la musique à l'université d'Édimbourg et obtenu un doctorat en composition à l'université de Durham sous la direction de John Casken. Il a commencé sa carrière à l'université de Manchester avant de revenir en Écosse et de s'installer à Glasgow. Suite au succès de la création de *Tryst* au Festival St Magnus en 1990, il fut nommé compositeur associé (Affiliate Composer) du Scottish Chamber Orchestra. De 1992 à 2002, il a été directeur artistique de la série de concerts de musique contemporaine « *Music of today* » de l'orchestre Philharmonia. James MacMillan poursuit une carrière internationale de chef d'orchestre : compositeur et chef du BBC Philharmonic de 2000 à 2009, il est chef invité principal de l'orchestre philharmonique de chambre de la radio néerlandaise depuis 2010. En janvier 2004, il a été distingué dans l'Ordre de l'empire britannique.

*Parmi ses œuvres pour orchestre, signalons The Confession of Isobel Gowdie, qui lança sa carrière internationale lors des BBC Proms de 1990, et son premier concerto pour percussion *Veni, Veni, Emmanuel*. Depuis sa création en 1992 par Evelyn Glennie, l'œuvre a été jouée près de 500 fois en concert dans le monde entier. La musique de James MacMillan est présente aux programmes des grands festivals internationaux : Édimbourg (1993), Bergen (1997), Raising Sparks (South Bank Centre) 1997, festival biennuel du Queensland (1999), BBC Barbican Composer Weekend (2005) et Grafenegg (2012). En 2003, l'émission South Bank Show de ITV a diffusé un portrait de MacMillan réalisé par Robert Bee.*

Citons quelques œuvres marquantes de sa production des années 1990 :

- *Seven Last Words from the Cross* - pour chœur et orchestre à cordes, diffusé sur les écrans de la BBC TV pendant la Semaine sainte de 1994;
- *Inés de Castro*, créé au Scottish Opera en 1996 et repris en 2015 dans une nouvelle production ;
- *Un triptyque orchestral*, commandé par le London Symphony Orchestra et composé de *The World's Ransoming* (concerto pour violoncelle dédié à Mstislav Rostropovich),

Symphony: Vigil, créé sous la direction de Rostropovich en 1997, et Quickenning (pour The Hilliard Ensemble, chœur et orchestre, commandé par les BBC Proms et le Philadelphia Orchestra).

et des années 2000 :

- *Concerto pour piano n°2, créé au New York City Ballet, avec une chorégraphie de Christopher Wheeldon ;*
- *A Scotch Bestiary, pour l'inauguration du nouvel orgue du Disney Hall, créé par Wayne Marshall (soliste) et le Los Angeles Philharmonic sous la baguette d'Esa-Pekka Salonen ;*
- *The Sacrifice, créé et présenté en tournée par le Welsh National Opera en 2007.*
- *Sa « Passion selon Saint Jean », commande conjointe du LSO, de l'orchestre du Concertgebouw, du Boston Symphony Orchestra et du Chœur de la radio de Berlin, a été créée en 2008, sous la direction de Sir Colin Davis.*

Au cours des cinq dernières années, James MacMillan s'est beaucoup intéressé au concerto. Il a composé pour le violoniste Vadim Repin, le pianiste Jean-Yves Thibaudet (troisième concerto pour piano), le hautboïste Nicholas Daniel, l'altiste Lawrence Power et le percussionniste Colin Currie (second concerto pour percussion). Le domaine orchestral lui a inspiré Woman of the Apocalypse, créé par Marin Alsop au Festival Cabrillo et interprété par l'orchestre symphonique de São Paulo en 2014, et la Symphonie n° 4, créée aux BBC Proms de 2015. Son œuvre chorale comprend un solennel Gloria (composé pour le cinquantième anniversaire de la consécration de la cathédrale de Coventry) et une Passion selon Saint Luc, pour chœur et orchestre de chambre. Son opéra de chambre en un acte Clemency a été joué à Londres, Édimbourg et Boston. En 2014, le compositeur a inauguré un nouveau festival de musique dans sa ville natale de Cumnock.

En 1993, les enregistrements de The Confession of Isobel Gowdie et Tryst (sous le label Koch Schwann) et de Veni, Veni, Emmanuel (BMG) reçurent respectivement le prix Gramophone et le prix Classic CD du meilleur disque de musique contemporaine. L'intégrale de Triduum sous la direction d'Osmo Vänskä, le concerto pour clarinette Ninian et le concerto pour trompette Epiclesis sont sortis sous le label BIS. Chandos a réalisé une série d'enregistrements avec le BBC Philharmonic, comprenant The Berserking, la symphonie n°3 : Silence (« Classical Brit award » en 2006), Quickenning et The Sacrifice. Citons encore une Messe et Seven Last Words from the Cross (Hyperion) et diverses parutions sous les labels Naxos, Black Box, Coro, Linn, LSO Live et Challenge Classics.

James MacMillan a été promu au rang de Chevalier en 2015 à l'occasion de l'anniversaire de la reine. Ses œuvres sont publiées en exclusivité chez Boosey & Hawkes.

Vendredi 13 Novembre

09:30 - 10:15, Stevenson Hall

Séance Plénière I- “La Voix de l’Étudiant”

Introduction: Lord Iain Vallance, Président du Conservatoire Royal d’Ecosse

Débat avec le Groupe de travail étudiant de FULL SCORE:

Ruth Fraser (Conservatoire Royal de La Haye)

Sylvain Devaux (CoPeCo Master)

Isabel Gonzalez Delgado (Conservatoire Supérieur de Murcia)

Saara Lindahl (Académie Sibelius- Université des Arts, Helsinki) et

Ankna Arockiam, Présidente de l’Association des étudiants du Conservatoire Royal d’Ecosse

Amin Keshmiri, Vice-président de l’Association des étudiants du Conservatoire Royal d’Ecosse

Cette séance plénière donnera aux étudiants l’occasion d’apporter une contribution sans précédent au Congrès de l’AEC.

Elle débutera par la présentation du groupe de travail étudiant FULL SCORE, de ses membres et du travail accompli au cours de la première année du projet FULL SCORE. L’objectif principal du groupe est de faire connaître les points de vue des jeunes musiciens afin de recourir systématiquement à leurs opinions dans le contexte de l’évolution de l’EMS. La première année du projet FULL SCORE a vu l’intégration structurelle de la participation étudiante dans l’AEC. Cette participation a entraîné un apport accru des perspectives des étudiants dans les événements et les activités de l’AEC, et garantit que les étudiants sont capables de contribuer à la conception de leur propre scolarité.

Après cette présentation, Ankna Arockiam, en qualité de représentante de l’Association étudiante du RCS Glasgow, expliquera comment la voix de l’étudiant se fait entendre au Conservatoire et comment elle influence la gestion et l’élaboration des politiques de l’établissement.

L’allocution d’Ankna Arockiam sera suivie d’un débat collectif sur l’importance du renforcement des liens entre les étudiants et les enseignants dans les Conservatoires. Les étudiants aborderont les thèmes clé suivants :

- La participation de l'étudiant dans l'établissement, en particulier dans l'élaboration des programmes.
- Le rôle de la musique dans la société : la perspective étudiante et son impact potentiel sur le programme.
- Le rôle de l'AEC sur ces questions : de quelle manière l'association peut-elle s'impliquer et améliorer la situation ?

Le but des étudiants est d'aborder ces sujets de manière assez provocatrice, dans un échange vif avec le public, et d'ouvrir un espace de réflexion sur la participation étudiante dans chaque établissement. Les idées et les opinions qui pourraient ressortir du débat seront reprises et approfondies au cours de la séance parallèle intitulée « Questions & réponses avec les étudiants ».

Ruth Fraser est administratrice du département « Voix » et facilitatrice du recrutement externe au Koninklijk Conservatorium de La Haye (Pays-Bas) dont elle est diplômée. Mais elle exerce en parallèle bien d'autres activités : organisatrice de concerts, interprète (chant et harpe) de musique médiévale au sein de son ensemble Fin'Amors, elle est également directrice du Centre pour les jeunes musiciens de La Haye. Dès ses études, au Pays-Bas et en Angleterre, au Trinity Laban de Londres, Ruth s'est intéressée aux expériences scéniques intégrant le chant, l'art dramatique et la gestique pour dépasser le cadre traditionnel du concert. Elle s'est produite dans différents festivals de musique ancienne au Royaume-Uni (English Music Festival, festival de Greenwich, de Brighton et de York) et en Allemagne (Schwetzingen), ainsi que sur les ondes des radios européennes SWR, BBC Radio 3, et en Islande. Elle a joué au TEDxDelft, au Royal Albert Hall, au Royal Festival Hall et au Southbank Centre. En 2011, elle fit partie des invités reçus à Buckingham Palace par son Altesse la reine Elizabeth II et le Duc d'Édimbourg dans le cadre d'une réception en l'honneur des « Jeunes talents remarquables des arts de la scène ».

Sylvain Devaux Diplômé du CRR de Paris en hautbois et percussion, Sylvain poursuit ses études au CNSMDP et obtient un bachelor en hautbois sous la direction de D.Walter. Il a participé aux sessions de l'orchestre du Schleswig Holstein et de l'Académie du Festival de Lucerne. Il se produit souvent avec l'ensemble Ictus, l'Ensemble Intercontemporain ou l'Orchestre du Capitole de Toulouse et a travaillé sous la direction des chefs Simon Rattle, Christoph Eschenbach, Symeon Bychkov, Tugan Sokiev ou Matthias Pintscher. Membre fondateur d'Ensemble Furians, il s'implique activement dans la création de spectacles originaux qui font la part belle à la diversité des répertoires. Passionné d'improvisation et soucieux de participer à la création contemporaine, il concentre aujourd'hui ses activités dans ce domaine. S'appuyant sur sa connaissance du répertoire du 20e siècle et des musiques contemporaines (Holliger, Berio, Lachenmann, Carter, Boulez, Grisey, Widmann, Stockhausen...) et sur son expérience de divers contextes d'improvisation, il explore de nouvelles voies d'approche et de pratique de ces répertoires. Désireux d'élargir ses horizons artistiques, il est engagé dans des projets en collaboration avec des compositeurs, des danseurs, et des musiciens de cultures différentes. Il est actuellement inscrit au nouveau programme européen de master CoPeCo.

Isabel Gonzalez Delgado (Ronda, 1994) étudie le piano classique au Conservatorio Superior de Música de Murcia, et participe activement à l'Association des étudiants. Parallèlement à la musique, elle étudie la philosophie et s'implique dans divers projets. Membre du comité d'organisation du Congrès international d'ontologie, sous le patronage de l'UNESCO, elle a participé au congrès en qualité de pianiste invitée sous le nom de scène d'Isabel Gondel. Elle est « Jeune experte » des séminaires de philosophie musicale sous la direction du compositeur Tomás Marco et du philosophe Víctor Gómez Pin, organisés par l'institution culturelle de la Real Maestranza de Caballería de Ronda, à laquelle elle collabore en qualité de rédactrice freelance. Elle travaille par ailleurs avec d'autres étudiants à la création de la première association nationale d'étudiants musiciens en Espagne.

Saara Lindahl. Née en Finlande en 1993, Saara a vécu en Finlande, en Autriche, en Belgique, en Estonie et au Royaume-Uni. Nourri dès l'enfance, son intérêt pour la composition l'a tout naturellement menée à l'Académie Sibelius où elle est actuellement étudiante en 3^e année de Bachelor. Sollicitée depuis sa victoire au concours Uuno Klami des jeunes compositeurs, en 2012, elle a vu ses œuvres créées à la radio finlandaise (Radio 1), au festival Hanko, à Rome et à Naples. Loin de cloisonner les diverses expressions artistiques, Saara Lindahl pratique également l'écriture, la photographie et la peinture. Impliquée dans l'association étudiante « Artsu » dès sa première année de Bachelor, elle est chargée des affaires internationales et de la coopération au développement. Elle poursuit ses activités internationales au sein du groupe de travail étudiant de l'AEC dont elle est membre depuis l'automne 2014. En octobre 2015, elle a organisé la première « Semaine de coopération au développement » dans son université.

Ankna Arockiam est une jeune mezzo-soprano diplômée du Royal Conservatoire of Scotland où elle continue à étudier auprès de Margaret Izatt. D'origine indienne, elle a montré un goût pour la musique et la danse dès l'enfance. Elle chante la musique classique indienne depuis l'âge de dix ans et a appris la danse indienne classique. Elle a complété sa formation initiale à l'académie de musique de Chennai (KMMC), créée par la fondation du célèbre compositeur A. R. Rahman, récompensé par un Oscar. Présidente de l'association des étudiants du RCS, Ankna est aujourd'hui en quatrième année de BMus au Conservatoire. Parallèlement à ses études de chant, elle a atteint un excellent niveau en violoncelle et en violon. Également compositrice, Ankna a écrit une œuvre pour un projet en Inde, avec A. R. Rahman.

Amin Keshmiri est né en Iran, dans la ville d'Ispahan où il reçut ses premières leçons de musique. À 14 ans, il était premier violon de l'orchestre symphonique et de l'orchestre national d'Ispahan, avec lesquels il eut l'occasion de jouer sous la direction des plus grands chefs d'Iran. En 2009 Amin s'installa au Royaume-Uni et poursuivit ses études au College of Music de Leeds où il obtint un BTEC National Diploma avec distinction dans les disciplines violon, direction d'orchestre et composition. À l'automne 2011, Amin remporta un prix du « Royal Conservatoire of Scotland Trust » et déménagea à Glasgow pour continuer ses études de direction et de violon au RCS. Quelques mois plus tard, il était directeur musical de l'orchestre symphonique Arezoo. De 2010 à 2013, Amin a également été violoniste et chef invité du Sale Chamber Orchestra. Encore étudiant au Royal Conservatoire of Scotland, Amin a été nommé au BAFTA (meilleure musique de

film), a remporté trois prix du Royal Conservatoire of Scotland Trust et fait l'objet de deux documentaires pour les chaînes par satellite iraniennes. Vice-président de l'association des étudiants, il termine actuellement un Master. Amin a composé beaucoup de musique pour orchestre, dont une symphonie et un concerto « perse » pour piano. Il écrit également des musiques de film : la Royal Television Society a décerné à sa partition de « The Scribbler » le prix 2015 de la meilleure « dramatique ».

10:15 - 11:45, Stevenson Hall

Séance plénière II: Atelier de Pratique Collaborative

Offert par le Conservatoire Royal d'Ecosse

Madame **Maggie Kinloch**, directrice adjointe et **Eve Jamieson**, toutes deux du Royal Conservatoire of Scotland, inviteront les délégués à une session pratique consacrée à la pratique collaborative dans un établissement pluridisciplinaire comme le leur. Au cœur du Programme innovant (Innovative Curriculum) du Royal Conservatoire, la pratique collaborative a deux objectifs : améliorer l'expérience de l'étudiant et encourager l'émergence d'un nouveau type d'artiste porté sur l'interdisciplinarité, socialement engagé et en fin de compte « citoyen du monde ».

La session se base sur le module « Introduction à la pratique collaborative » du RCS, commun à tous les programmes de première année, toutes disciplines confondues. Apprentis musiciens, acteurs, danseurs, cinéastes, producteurs et autres travaillent en interdisciplinarité pour éprouver concrètement la pratique d'une collaboration créative dans le domaine des arts de la scène. **Sous l'égide de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, intégrée au cœur de ce module, les étudiants analysent le lien entre leur travail artistique et le monde dans lequel ils vivent.**

La session comprendra une présentation filmée, une table ronde avec des membres du RCS et des étudiants, et une séance pratique de pratique musicale collaborative sous la houlette de l'artiste invité Brian Irvine (<http://www.brianirvine.co.uk/>).

La session s'inspirera de l'Article 25 de la Déclaration des droits de l'Homme :

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Brian Irvine - compositeur/chef d'orchestre

« Le genre de musique jubilatoire et imaginative que vous rêviez d'entendre...

un jeu musical au sens le plus noble : exubérant, spontané, irrésistible de vie. » - Washington Post

« Le travail de Brian Irvine est un exemple de ces trésors musicaux cachés entre les catégories bien établies... une musique intelligente dans une culture plus portée à encenser la stupidité et/ou la branchitude... une expérience musicale vivifiante, dans un tourbillon furieux de rythmes et tempi divers, de chocs redoutables et de rétablissements

immédiats, d'excès paroxysmiques et de tendres rêveries... un univers raffiné et grisant. »
- *The Guardian*

« Nom de... ! » - New Musical Express.

Brian est originaire de Belfast. Reflet d'une passion obsessionnelle pour la création musicale sous toutes ses formes, son immense production touche tous les genres : opéras, œuvres pour orchestre, grands oratorios, musique de film, installations multimédia, musiques chorégraphiques, petits ensembles, pièces solistes et musique de chambre.

Brian est sollicité et interprété au Royaume-Uni et à l'international : Welsh National Opera (Pays de Galles), BBC Radio 3 (R-U), RTE National Symphony Orchestra (Irlande), BBC Concert Orchestra (R-U), Joanna Macgregor (R-U, Red Note Ensemble), Orchestre symphonique de la Vallée d'Aoste (Italie), Scottish Chamber Orchestra (Écosse), Northern Sinfonia (Angleterre), Northern Ireland Opera (R-U), Fox Valley Symphony Orchestra of Chicago (USA), Ulster Orchestra, 4-Mality Percussion Ensemble (R-U), Irish Chamber Orchestra (Irlande), National Youth Orchestra of Great Britain (R-U) et dans le cadre du Festival des Jeux Olympiques de Londres, en 2012 - et la liste n'est pas exhaustive.

Une grande partie de sa production implique des collaborations avec des artistes du monde entier, issus de diverses disciplines : plasticiens, sculpteurs, poètes, cinéastes/réaliseurs, pianistes, animateurs, chanteurs, producteurs, compositeurs, guitaristes, saxophonistes, joueurs de cornemuse, violonistes et là aussi, la liste est longue...

Il est co-directeur artistique de Dumbworld (société de production multiprimée, fondée avec le cinéaste John McIlduff en 2009). Compositeur agréé (Associate Composer) de l'orchestre de l'Ulster pendant quatre ans (2007-2011), il a reçu récemment la première distinction de « musicien officiel de la ville de Belfast » (Music Laureate for the City of Belfast).

Il s'est produit en tournée avec son propre ensemble (primé aux BBC Radio 3 Music Awards) dans des festivals et lieux prestigieux aux États-Unis, en Russie et en Europe. Son œuvre a reçu plusieurs prix et distinctions : British Composers Award for Opera, BBC Radio 3 Jazz Award, MCPS Joyce Dixey Award, Major Individual Artist Award (décerné par l'Arts Council d'Irlande du Nord). Le prix « Arts & Business » 2011 d'Irish Allianz a récompensé « le meilleur usage de la créativité au service de la communauté ».

En 2011, son oratorio pour enfants Rain Falling Up, mêlant musique et arts visuels, était parmi les finalistes du prix des compositeurs britanniques et en 2011, Postcards from Dumbworld - opéra parfaitement inclassable - a été nommé dans la catégorie « meilleur nouvel opéra » du prix du théâtre irlandais.

Parmi ses récentes productions pour orchestre, citons une collaboration avec le poète Seamus Heaney : Praise Aloud the Trees (25') pour double orchestre et chœur (commande de BBC Radio 3).

En août 2014, la série de 5 brefs opéras, intitulée Things we throw away, a été jouée dans 20 lieux différents de Dublin. En décembre 2014, au Bord Gais Energy Theatre de Dublin, la création de l'oratorio multimédia pour enfants Bluebottle a réuni les voix de 500 enfants de Wicklow et l'orchestre symphonique national RTE.

Brian travaille actuellement à 13 Vices (en collaboration avec Jennifer Walshe) pour le Red Note Ensemble et les Improvisers (Paul Dunmall, Mark Saunders, Paul Rogers) et à un nouvel opéra inspiré de la vie de Rosemary Kennedy.

Nul en bricolage, Brian ne craint personne au Monopoly.

Pour plus d'information : <http://www.brianirvine.co.uk>

12:15 - 12:45, répété à 12:45 - 13:15

Séances Parallèles I

Stevenson Hall (avec traduction simultanée)

Ledger Recital Room

a) Le nouveau Plan stratégique de l'AEC pour 2016-2020

By Pascale de Groote, Présidente de l' AEC, and Stefan Gies, Directeur Général de l' AEC

Plan stratégique de l'AEC 2016-2020

« Rechercher la qualité - Partager les connaissances - Renforcer les partenariats »

Document de consultation pour l'Assemblée générale de novembre 2015



Une stratégie dynamique visant 2020

En janvier 2016, l'AEC entrera dans une nouvelle période stratégique qui se terminera en 2020. Le présent document expose les priorités retenues pour les cinq années à venir et les relie au document « Vision, Mission, Buts et Objectifs » de l'AEC et à ses convictions, tels qu'exprimés dans son Credo.

Les seize objectifs exposés en fin de document, étayés par un ciblage précis, sont de grandes aspirations qui, année après année, seront reprises et exprimées dans un plan d'action annuel plus concret. Cibles et plan d'action refléteront l'évolution de la situation de l'enseignement musical pendant toute la période, puisque l'interprétation des buts est susceptible de croître et se modifier de manière organique d'ici 2020.

Constance des valeurs - Évolution de la vision

La dernière révision du document « Vision, Mission, Buts, Objectifs et Credo » de l'AEC date de 2011. Les valeurs fondamentales qu'il incarne sont toujours aussi pertinentes pour l'EMS et ont éclairé la structure et la teneur du nouveau Plan stratégique. Néanmoins, il serait sans doute utile de revoir périodiquement leur formulation.

Pour cette raison, une des tâches à entreprendre entre 2016 et 2018 sera le réexamen de toutes les prises de position en vue d'une mise à jour et d'une amélioration éventuelles. Il est judicieux d'effectuer cette révision à mi-parcours afin de prendre en compte ses conclusions dans le cadre des réalisations de 2019-20 et de la réflexion sur le prochain plan stratégique (2021-25).

Trois thèmes généraux

Le nouveau Plan stratégique de l'AEC a retenu trois thèmes qui reflètent les valeurs fondamentales de l'Association mais permettent une évolution positive au cours des cinq prochaines années. Ils sont résumés dans l'intitulé du Plan : « Rechercher la qualité - Partager les connaissances - Renforcer les partenariats ».

Ces thèmes ont été choisis dans un contexte de défis et de mutations - pour l'AEC comme pour ses membres. Progresser efficacement dans chacun de ces domaines signifie établir de nouveaux rapports entre l'AEC et sa communauté, et parmi les organisations membres de l'AEC. L'AEC souhaite accroître la valeur et les avantages d'une adhésion. Dans le même temps, l'Association encourage ses membres à s'impliquer de manière encore plus pro-active dans ses activités. Il est également important de garder à l'esprit combien les trois thèmes cités sont profondément ancrés dans notre « ADN » :

« Quête d'excellence » et recherche de la qualité

Dans sa Déclaration de Vision, l'AEC aspire à « *être la voix de l'enseignement musical supérieur en Europe et un porte-parole influent des meilleurs éléments du secteur dans le monde.* ».

L'AEC voit la discipline de l'enseignement musical supérieur comme « *une quête d'excellence dans trois domaines : la pratique artistique (pratique et création musicale) ; l'apprentissage et l'enseignement (transmission d'une connaissance et d'une compréhension de la musique) ; la recherche et l'innovation (l'exploration de nouvelles connaissances et compréhensions de la musique et de leurs applications innovantes)* ».

La recherche de la qualité est donc au cœur de la mission de l'AEC.

Partager et améliorer les connaissances

Dans sa Déclaration de Mission, l'AEC s'engage à travailler à la promotion de l'enseignement musical supérieur en Europe et, plus généralement, de la musique, des arts et de la culture, par « *l'apport de soutien, d'information et d'avis d'experts aux institutions spécialisées d'enseignement musical supérieur ; la représentation et le partenariat aux niveaux européen et international ; l'élaboration de mesures destinées à une meilleure connaissance et une amélioration des normes de l'enseignement musical supérieur au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur et au-delà.* »

Le partage des connaissances est tout aussi fondamental pour l'AEC.

Partenariats - Internes et Externes

La Déclaration de Mission de l'AEC identifie « *la représentation et le partenariat aux niveaux européen et international* » comme un des moyens essentiels de contribuer à « *l'avancement de l'enseignement musical supérieur en Europe et, plus généralement, de la musique, des arts et de la culture dans la société contemporaine et pour les générations futures.* »

Cette mission externe est complétée par la priorité interne d'un des Objectifs: « *Connecter les établissements membres entre eux, pour leur permettre d'identifier des partenaires potentiels* ».

Les partenariats - internes ou externes - sont donc une des pierres angulaires de l'AEC et de ses activités.

Partenariats - Établir des liens pour promouvoir la diversité

L'AEC est profondément convaincue que les partenariats doivent promouvoir la différence, et non l'estomper. Si les partenaires doivent trouver un terrain d'entente, ils ont aussi besoin de l'apport innovant de leurs contributions réciproques, et qu'ils ne trouvent pas dans leurs propres communautés.

Dans sa Déclaration de Vision, après avoir identifié les trois éléments fondamentaux de l'EMS - la pratique artistique ; l'apprentissage & l'enseignement ; la recherche et l'innovation - l'AEC exprime sa détermination « *à promouvoir tous ces éléments et à encourager la diversité et le dynamisme des approches dans les différents établissements, pays et régions* ». Pour l'AEC, les concepts de partenariat, diversité et dynamisme se renforcent donc mutuellement.

Trois thèmes - Quatre domaines d'intervention

La qualité, le partage des connaissances et les partenariats font partie intégrante des valeurs de l'AEC et sont les thèmes généraux de son Plan stratégique pour 2016- 2020. En outre, l'AEC a identifié quatre domaines majeurs pour concentrer ses efforts et réaliser ses objectifs:

- *Clarifier le rôle et le profil de l'AEC par rapport à la diversité de sa communauté, en défendant l'excellence*
- *Accroître la participation des enseignants et des étudiants*
- *Équilibrer les contributions du Bureau de l'AEC, des membres et des partenariats inter-établissements*
- *Renforcer les activités de plaidoyer: un des buts prioritaires de l'AEC*

Structurer les thèmes autour des buts et objectifs de l'AEC

Les concepts de qualité, de partage des connaissances et de partenariats ne sont pas seulement intégrés à la Vision and Mission de l'AEC : ils sont implicites, et souvent explicites, dans les quatre Buts et huit Objectifs (deux objectifs par but) qui structurent le Plan stratégique pour 2016- 2020, et les seize priorités générales s'inscrivent dans ce cadre.

Chaque But, chaque Objectif est listé ci-après avec ses priorités afférentes pour 2016-2020. L'AEC étant actuellement engagée jusqu'en 2017 dans un grand projet, financé par le programme « Europe Créative » de l'UE, chaque objectif de ce projet est également reflété d'une manière ou d'une autre dans les priorités stratégiques de l'AEC.

Positionnement des thèmes dans le projet FULL SCORE de l'AEC

Le projet de l'AEC s'intitule 'FULL SCORE', acronyme de 'FULfilling the Skills, COmpetences and know-how Requirements of cultural and creative players in the European music sector', soit en français : « Satisfaire aux exigences de capacités, compétences et savoir-faire des acteurs de la culture et de la création dans le secteur musical européen ».

FULL SCORE promeut la **qualité** de l'enseignement musical (donner les meilleures qualifications et compétences), diffuse la **connaissance** relative à cette qualité (aide au partage des qualifications et compétences) et renforce les **partenariats** (en impliquant *de multiples intervenants* dans la réflexion sur les futures qualifications et compétences nécessaires).

Le lien entre une priorité du Plan stratégique et FULL SCORE est signalé par le logo du projet :



Premier but - Soutien et information aux membres : Répondre aux besoins, aux souhaits et aux priorités des établissements membres tout en fournissant un avis éclairé pour aider à déterminer ces priorités en fonction de l'intérêt général de l'EMS en Europe :

| Objectifs | Priorités | Cibles, Stratégies, Activités |
|---|--|---|
| Objectif 1 : remplir toutes les fonctions d'une association membre efficace et efficiente, avec une gouvernance claire, de solides liens de communication avec ses membres et un bureau bien géré, compétent et dévoué. | Priorité 1a : l'AEC développera un modèle financier lui permettant de fonctionner au niveau exigé par sa communauté sans dépendre uniquement des subventions de projet. Ce modèle résultera d'un examen exhaustif de ce que l'AEC peut faire pour ses membres et de ce que ces derniers peuvent faire pour l'association et la communauté AEC. | <ul style="list-style-type: none"> Étudier les stratégies de financement et leur faisabilité en : <ul style="list-style-type: none"> suivant les appels à propositions de divers programmes de subventions recherchant des financements institutionnels et/ou des subventions opérationnelles permanentes au niveau européen cherchant des sponsors, et en renforçant les activités de collectes de fonds élargissant la palette de services payants de l'AEC accroissant la participation des membres de l'AEC dans l'association |
| | Priorité 1b : l'AEC améliorera ses systèmes pour partager les activités des membres et du Bureau ; elle redéfinira sa relation avec ses membres, mettra l'accent sur son rôle de plateforme d'information, de promoteur d'excellence et de facilitateur d'activités, | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la communication avec les membres, en <ul style="list-style-type: none"> promouvant les activités et les pratiques de ses membres sur son site internet |

| | | |
|---|---|---|
| | <p>et travaillera en coopération avec des membres individuels et des groupes de membres ayant formé des partenariats inter- établissements.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ partageant avec toute la communauté les résultats et les pratiques de petits groupes d'établissements ● Etablir et maintenir un registre et/ou des bases de données sur les savoir-faire existants dans certains domaines bien définis : <ul style="list-style-type: none"> ○ recherche artistique ○ entreprenariat ○ services professionnels et stages ○ amélioration de la qualité interne ○ systèmes de gestion informatique des campus |
| <p>Objectif 2: jouer le rôle d' « observatoire » pour les établissements membres, suivre et faire un rapport sur les évolutions, les tendances et leurs implications - positives ou négatives - pour la pérennité de l'EMS.</p> | <p>Priorité 2a: l'AEC identifiera les évolutions et les tendances qui pourraient représenter des menaces ou, au contraire, des opportunités pour ses membres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Consulter régulièrement les établissements membres sur leurs besoins (par exemple par le biais des rencontres régionales avec les membres du Conseil) ● Encourager les établissements membres à partager l'information sur ces questions ● Réagir aux tendances ainsi identifiées en proposant des actions concrètes ● Étudier des stratégies et des actions pour ouvrir plus largement les établissements membres de l'AEC aux cultures des minorités et des immigrants. ● Jouer un rôle proactif de « chasseur de tendances » dans le domaine des établissements d'enseignement musical supérieur (EMS) |
| |  <p>Priorité 2b: l'AEC collectera et partagera des exemples d'approches innovantes reconnues utiles par les conservatoires européens dans le cadre des actions de développement des publics et d'une plus grande</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Avec le soutien du projet FULL SCORE, chercher à développer l'implication du public en 2016 et 2017, par ex. en organisant des séminaires et des plateformes sur le sujet. |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>participation du public aux différents genres musicaux enseignés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Ouvrir la culture traditionnelle des conservatoires à la diversité des cultures et des pratiques culturelles de la société actuelle. |
| |  <p>Priorité 2c: Avec le soutien du projet FULL SCORE, l'AEC se concentrera sur l'amélioration de la qualité au niveau de l'enseignement pré-supérieur et des programmes pédagogiques afin d'assurer un parcours cohérent dans le développement des qualifications, des compétences, des savoir-faire et des possibilités d'évolution des jeunes musiciens.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Grâce au travail du groupe de travail (WG) « Évaluer pour améliorer » composé de représentants de l'AEC, de l'EMU (association européenne des écoles de musique) et de l'EAS (association européenne pour la musique à l'école), développer, tester et - si nécessaire - ajuster les critères et les outils d'amélioration de la qualité pour la formation pré-supérieure et la formation des enseignants. Développer et étendre des stratégies spécifiques pour le recrutement de jeunes talents. |
| | <p>Priorité 2d: l'AEC améliorera l'équilibre entre les régions et entre les sexes ainsi que la participation des étudiants au sein de l'Association.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Réviser les règles et lignes directrices concernant la composition des groupes de travail de l'AEC. Étudier les façons de promouvoir la participation étudiante à l'issue du projet FULL SCORE. Sensibiliser aux difficultés régionales spécifiques, dans le cadre des événements et des groupes de travail de l'AEC. |
| | <p>Priorité 2e: l'AEC poursuivra son analyse du classement (<i>ranking</i>) et de son impact sur les conservatoires, par le biais des travaux de son WG « U-Multirank » (proposition soumise à l'approbation de l'AG)</p> | <ul style="list-style-type: none"> Par le biais du WG « U-Multirank », coordonner avec l'équipe U-Multirank la phase pilote qui permettra aux établissements de tester les divers aspects et indicateurs proposés. |

Deuxième but - Événements et réseautage :

Proposer un éventail de plateformes pour l'échange d'expériences et d'idées entre les établissements membres et pour identifier et partager les bonnes pratiques dans l'EMS européen :

| | | |
|---|--|--|
| <p>Objectif 3: Réunir les établissements membres en assemblée générale annuelle et organiser en complément une palette d'événements , de rencontres, de plateformes, et de séminaires à l'intention de groupes d'intérêts spéciaux au sein de l'Association, en garantissant un bon équilibre général entre ces intérêts particuliers et ceux de la communauté dans son ensemble.</p> | <p> Priorité 3a: avec le soutien du projet FULL SCORE, l'AEC se concentrera sur la professionnalisation et l'internationalisation des diplômés.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Par le biais du WG des Coordinateurs des relations internationales, organiser des événements sur le développement de carrière et l'entrepreneuriat• Améliorer les liens entre l'enseignement et la vie professionnelle par des séminaires et des formations• Réaliser une étude au niveau européen sur les orientations des étudiants diplômés des conservatoires |
| | <p>Priorité 3b: l'AEC continuera à organiser des événements, des rencontres, des plateformes et des séminaires. Elle engagera également une réflexion sur son calendrier annuel d'événements et étudiera comment poursuivre certains événements tout en abordant de nouvelles priorités/besoins.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Développer une stratégie d'événements et de réseautage pour la période du Plan stratégique• Actualiser les directives concernant les groupes de travail et les règlements de candidature.• Piloter au moins un événement selon un modèle dans lequel la responsabilité principale repose sur un établissement ou un groupe d'établissements - le rôle de l'AEC étant surtout de communiquer sur l'événement et diffuser ses résultats.• Lancer une étude de faisabilité sur les limites et les possibilités de tâches que l'AEC pourrait assumer, en particulier l'organisation de : plateformes ou groupes de travail supplémentaires ; solutions IT pour faciliter la |

| | | |
|---|---|--|
| | | communication et exécuter les tâches à accomplir |
| Objectif 4: Mettre en rapport les établissements membres, afin de leur permettre d'identifier des partenaires potentiels pour l'échange d'étudiants, de personnel et d'idées, et de faciliter l'identification et le partage des bonnes pratiques | <p>Goal 4a: l'AEC élaborera une série de stratégies pour accroître le rayonnement et la diffusion de ses activités en direction des étudiants et des enseignants</p> <p> Priorité 4b: l'AEC renforcera son aide aux étudiants et aux enseignants de l'enseignement musical supérieur désireux de développer leurs carrières et leurs activités</p> <p> Priorité 4c: l'AEC encouragera les jeunes musiciens à partager leurs points de vue sur les meilleurs moyens de faciliter leur accès aux opportunités professionnelles et de communiquer avec les publics actuels</p> | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la base de données des contacts Instaurer le blog sur les média sociaux/ les téléconférences Lancer des appels ouverts aux établissements pour la nomination de personnes aptes à mener des débats thématiques lors des réunions / sur des plateformes en ligne <ul style="list-style-type: none"> Créer une plateforme en ligne pour les inscriptions et le suivi administratif des activités d'échange et de mobilité Créer une plateforme européenne commune d'offres d'emploi pour les chanteurs, instrumentistes et compositeurs. <ul style="list-style-type: none"> Faire entendre la voix de l'étudiant dans l'Association grâce au WG étudiant de l'AEC Encourager les membres de l'AEC à partager leurs expériences et leurs pratiques en ce qui concerne l'implication des étudiants dans l'élaboration de leur propre formation |

Troisième but - Liens externes :

Mettre les établissements membres en lien avec d'autres organisations et particuliers - en Europe et au niveau international - actifs dans des domaines pertinents pour l'EMS européen :

| | | |
|--|---|--|
| Objectif 5: Entretenir des liens avec d'autres organisations du secteur musical, de l'enseignement supérieur, des arts, de la culture et des industries créatives, et trouver des terrains d'entente partout où c'est possible |  Priorité 5a: l'AEC réalisera des progrès tangibles dans le renforcement et l'établissement de liens entre les différents niveaux et branches du secteur de l'enseignement musical, pour qu'il soit reconnu et parle d'une voix unie dans le débat culturel. | <ul style="list-style-type: none">• Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un Programme européen de la musique, en collaboration avec le Conseil européen de la musique (EMC)• Intensifier les contacts avec l'EAS, l'EMU, l'EMC (Conseil européen de la MusiQuE), l'IMC (Le Conseil international de la MusiQuE) et d'autres organisations partenaires impliquées dans le secteur de l'enseignement musical.• Développer et accroître les synergies. <p>Priorité 5b: l'AEC développera le dialogue avec les organisations concernant les arts, l'enseignement artistique et la culture <i>hors</i> de la sphère spécifiquement musicale</p> <ul style="list-style-type: none">• Intensifier les contacts avec l'ELIA (European League of Institutes of the Arts), notamment en organisant un congrès commun AEC-ELIA.• Identifier d'autres organisations partenaires potentielles dans le domaine des arts, de l'enseignement artistique et de la culture, et développer des contacts. |
|--|---|--|

| | | |
|---|---|---|
| <p>Objectif 6: Développer et entretenir des liens avec des établissements et des organisations internationales concernées par la musique et l'EMS : leur offrir une vision claire de la perspective européenne sur le sujet et participer à un débat élargi sur l'optimisation de la qualité, l'efficacité et la pérennisation du secteur au niveau mondial</p> | <p>Priorité 6a: l'AEC développera et renforcera le dialogue avec des organisations impliquées dans l'enseignement supérieur aux niveaux européen et international</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les contacts avec l'EUA (European University Association) et NASM (National Association of Schools of Music). • Identifier d'autres organisations partenaires potentielles et développer des contacts. |
| | <p>Priorité 6b: l'AEC prendra des mesures spécifiques pour combiner ses travaux au niveau européen sur l'implication du public, l'employabilité et l'entrepreneuriat avec les initiatives internationales sur ces mêmes sujets.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'évolution européenne et internationale afin de relier le travail de l'AEC au contexte élargi. • Rassembler les résultats des travaux sur l'implication du public, l'employabilité et l'entrepreneuriat, et réfléchir à consacrer un (ou plusieurs) congrès annuels à ces thématiques. |

Quatrième but - Plaidoyer et représentation :

Représenter et promouvoir les intérêts du secteur de l'EMS à trois niveaux : national, européen, international

| | | |
|---|--|--|
| <p>Objectif 7: relier les établissements membres au grand réseau d'échange d'information et de plaidoyer concernant la musique et l'enseignement musical, qui se met en place dans l'enseignement supérieur, la profession musicale et les organisations culturelles et politiques européennes.</p> | <p>Priorité 7a: l'AEC intégrera à son site, à la lettre d'info et aux autres canaux de communications un rapport régulier sur les débats et actions entreprises dans le domaine de la musique et de la culture au niveau européen, au sein de la Commission européenne et ailleurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les discussions et les actions entreprises dans le domaine de la musique et de la culture au niveau européen • Émettre régulièrement des résumés pour les établissements membres |
| | <p>Priorité 7b: AEC développera des stratégies pour aider ses membres dans différentes régions d'Europe en fonction de leurs besoins</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement des « forums régionaux » sur la base des responsabilités régionales déjà conférées aux membres du |

| | | |
|---|--|--|
| | et de leurs priorités | <p>Conseil.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des services spécifiques aux pays présentant des situations particulières. • Le cas échéant, faire du lobbying auprès des gouvernements nationaux à la demande des membres de l'AEC des pays concernés. |
| Objectif 8: Jouer un rôle proactif dans le réseau mondial du plaidoyer pour la musique, en utilisant le poids numérique et l'étendue géographique de la communauté AEC afin de faire entendre une voix forte et cohérente pour l'EMS et de se positionner en partenaire dynamique et engagé dans le plaidoyer mondial pour la musique, les arts en général et la valeur sociale de la dimension culturelle. |  <p>Priorité 8a: l'AEC s'assurera de la pleine et effective participation des directeurs de conservatoire dans l'élaboration d'un Programme européen de la musique visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ stimuler la créativité et la création musicales ; ○ améliorer la circulation du répertoire européen et la mobilité des artistes dans toute l'Europe ; ○ soutenir la diversité musicale et garantir l'enseignement musical pour tous ; ○ renforcer la reconnaissance de la valeur sociétale de la musique ; ○ toucher de nouveaux auditeurs et développer de nouveaux publics <p>Priorité 8b: Pendant toute la période stratégique 2016-20, l'AEC donnera plus de force et de clarté à ses activités de plaidoyer en les rattachant aux thématiques de Qualité, Partage des connaissances et Partenariats.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lobbying auprès des institutions européennes afin de faire comprendre aux décideurs européens les besoins spécifiques des disciplines artistiques et de l'enseignement musical supérieur • Élaborer régulièrement des documents d'orientation à destination des décideurs européens et nationaux • Impliquer ses membres dans la production d'un Programme européen de la musique afin de contribuer aux efforts du secteur pour parler d'une seule voix. |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de plaidoyer permettant à toutes ces activités de s'intégrer dans les nouveaux buts de Qualité, Partage des connaissances et Partenariats • Renforcer le rôle de l'AEC en qualité de voix principale de l'enseignement musical supérieur européen. |

b)U - Multirank

La nouvelle approche des classements mondiaux - projet coordonné par le Centre d'études des politiques sur l'enseignement supérieur (CHEPS) et le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur (CHE): Eirik Birkeland, Norwegian Academy in Oslo et Martin Prchal, Royal Conservatoire The Hague

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'AEC POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANALYSE DES INDICATEURS DE TERRAIN POUR LA MUSIQUE DESTINÉS À U-MULTIRANK

Contexte : Définition de U-Multirank et pertinence du système pour notre secteur ?

L'AEC suit de très près les évolutions de l'enseignement en Europe et dans le monde et s'efforce, le cas échéant, d'y participer et de les influencer. Certains domaines sont assez sensibles, comme le classement (ranking), mais ce dernier, focalisé jusqu'à présent sur les résultats des universités en matière de recherche et sur leur réputation ne présentait que peu d'intérêt pour l'enseignement musical supérieur (HME/EMS).

Le classement est aujourd'hui un élément si bien établi dans le paysage international de l'enseignement supérieur que la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne (DG EAC) l'a intégré en principe dans sa stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur à l'horizon 2020. La création du système U-Multirank, financé par la Commission européenne, représente une nouvelle approche des classements, en raison de son caractère pluridimensionnel.

U-Multirank (UMR) étudie cinq aspects - l'enseignement & l'apprentissage, la recherche, le transfert des connaissances, l'orientation internationale, et l'engagement au niveau régional - avec deux types d'indicateurs : indicateurs institutionnels (comparaison globale d'établissements) et indicateurs de terrain (comparaison individuelle par disciplines). Contrairement à d'autres systèmes de classement, U-Multirank est axé sur l'utilisateur : il permet aux utilisateurs de décider de la pertinence des indicateurs individuels, et s'abstient de calculer une note globale composite.

Après quelques années de mise au point, la première étude U-Multirank a été publiée en 2014. Elle concerne aujourd'hui plus de 1200 universités dans 83 pays, et a bénéficié de la contribution de 85000 étudiants. En qualité de départements de grandes universités, un nombre croissant d'établissements membres de l'AEC, a déjà participé au système U-Multirank.

Dans cette optique, l'AEC a engagé depuis quelques années un dialogue avec les responsables du développement de U-Multirank sur la faisabilité et le bien-fondé, dans l'intérêt de notre discipline, de l'élaboration d'indicateurs de terrain appropriés à la musique. Notre ambition est de garantir la pertinence, la fiabilité et la validité de

dimensions et d'indicateurs qui pourraient, en toute transparence, contribuer à la visibilité de nos établissements et promouvoir l'amélioration de la qualité dans notre secteur.

Il est important de clarifier et souligner les points suivants :

L'AEC NE DÉVELOPPE PAS son propre système de classement mais s'efforce au contraire de faire en sorte qu'un système existant (développé de manière générique pour l'enseignement supérieur) soit pertinent pour les membres de l'AEC qui peuvent être concernés dans un avenir proche.

L'AEC N'OBLIGERA PAS, ni même n'encouragera, ses membres à adopter ce système.

Historique des rapports entre l'AEC et U-Multirank au fil des 6 dernières années

2009- 2011 Participation de l'AEC à la phase de consultation des parties prenantes de U-Multirank (UMR). Première conclusion : les indicateurs UMR existants examinés ne conviennent pas à l'EMS.

2012-2013 Réalisation par l'AEC d'un petit projet, intitulé PRIMO, pour analyser l'éventuelle identification d'indicateurs afin d'inclure la musique dans UMR. Les résultats font ressortir les nombreuses difficultés à surmonter avant d'élaborer des indicateurs viables. Côté positif : l'équipe du projet U-Multirank a reconnu l'AEC comme l'autorité habilitée à décider s'il faut des indicateurs (de terrain) pour la musique.

Suite aux débats en petits groupes sur le système UMR, lors du Congrès 2013, le Conseil de l'AEC a été mandaté pour entamer un dialogue prudent avec l'équipe U-Multirank et poursuivre la recherche d'indicateurs appropriés.

2014 Suite aux réunions exploratoires, tenues dans les bureaux de l'AEC en avril et en octobre 2014, un consensus s'est dégagé : si U-Multirank laissait suffisamment de temps et se montrait suffisamment souple, il était envisageable de créer un ensemble d'indicateurs de terrain parfaitement appropriés au secteur de la musique.

À la lumière de ce résultat, l'AEC devait donc prendre une décision majeure : s'engager avec U-Multirank et faire de la musique la première discipline artistique à développer des indicateurs de terrain, ou refuser tout engagement au risque de voir U-Multirank devenir une réalité pour les établissements membres de l'AEC, sans disposer d'indicateurs appropriés pour la musique.

En réponse à ce dilemme, le Conseil de l'AEC a recommandé un engagement prudent et une approche progressive, prévoyant des évaluations à échéances régulières et judicieuses, et permettant (si besoin était) un retrait. Le Conseil a proposé un projet en trois phases pour développer et tester des indicateurs sensibles. Dans le meilleur des cas, le projet aboutira à la publication des indicateurs de terrain pour la musique en 2017.

Au cours de l'AG du Congrès annuel 2014, les membres de l'AEC ont voté la poursuite du projet en trois phases proposé par le Conseil et approuvé la création d'un nouveau groupe de travail de l'AEC chargé d'élaborer des indicateurs de terrain appropriés.

Le Groupe de travail U-Multirank de l'AEC

Sur la base du plan présenté à l'AG de Budapest en 2014, le Conseil de l'AEC a mis sur pied, début 2015, un groupe de travail U-Multirank pour l'étude et le développement d'indicateurs pertinents pour l'EMS.

Le groupe de travail (WG) se compose de :

Eirik Birkeland, Académie norvégienne de musique, Oslo (président)

Hubert Eiholzer, Conservatorio della Svizzera italiana, Lugano

Martin Prchal, Conservatoire royal, La Haye

Georg Schulz, Université de musique et des arts de la scène, Graz

André Stärk, Hochschule für Musik, Detmold

Kjetil Solvik, Académie norvégienne de musique, Oslo (secrétaire)

Ángela Dominguez, AEC (secrétaire)

Le groupe a travaillé en coopération avec deux membres de l'équipe U-Multirank : Gero Federkeil et Solveig Gleser.

Discussions et considérations

Pourquoi U-Multirank ?

Suite aux discussions du Congrès de Budapest, le WG a examiné les classements existants dans l'enseignement supérieur et constaté qu'un classement basé sur les seuls indicateurs quantitatifs ne reflète pas véritablement la qualité. Au mieux, on peut trouver un substitut pour certains aspects (souvent très limités) qualitatifs. En outre, le concept d'excellence, si important dans l'EMS, est encore plus difficile à définir et à cerner en termes d'indicateurs quantitatifs. Pour le WG, il était évident qu'un classement de type « tableau d'honneur », montrant que le conservatoire X est à la 17^e place et le conservatoire Y à la 18^e, par exemple, serait inacceptable parce qu'il ne respecterait pas la diversité institutionnelle en termes de buts, d'objectifs, de contexte et de cadre culturel. Le système multidimensionnel U-Multirank peut aborder cette diversité en tenant compte des résultats d'une gamme variée d'indicateurs. Après mûre réflexion, le WG a décidé de développer un ensemble d'indicateurs de terrain pour la musique dans le cadre du système U-Multirank.

Quelles ont été les premières actions ?

Le WG a passé au crible les aspects et les indicateurs existants d'UMR sous l'angle de leur pertinence potentielle pour le secteur de la musique. Le groupe a également invité le WG étudiant de l'AEC à donner son feedback sur les indicateurs proposés et sur la pertinence de U-Multirank pour les étudiants en musique. Enfin, conscient du fait que les indicateurs

pourraient se transformer en normes propres à influencer les politiques institutionnelles, le WG UMR a décidé d'intégrer ce facteur à sa réflexion.

Les aspects actuels de U-Multirank sont-ils appropriés à la musique ?

Comme évoqué plus haut, les indicateurs de U-Multirank traitent cinq domaines : l'enseignement & l'apprentissage, la recherche, le transfert des connaissances, l'orientation internationale, et l'engagement au niveau régional. Si *l'enseignement & l'apprentissage* ainsi que *l'orientation internationale* sont faciles à reprendre pour l'EMS, la *recherche* doit être étendue à *la production et la recherche artistiques*. Suite à l'examen approfondi des indicateurs de *transfert de connaissance* et de *l'engagement au niveau régional*, le WG a réalisé que dans le secteur de la musique, ces aspects se recoupent et empiètent les uns sur les autres de plusieurs manières. Par ailleurs, seuls quelques rares indicateurs de ces deux domaines étaient applicables à notre secteur. En conséquence, le WG suggère de fusionner ces deux aspects en *transfert des connaissances*, qui comprendrait les indicateurs originellement classés dans *l'engagement au niveau régional*.

Comment traiter la diversité avec ce système ?

À l'évidence, tous les indicateurs ne seront pas pertinents pour tous les établissements. Cependant, U-Multirank permet de comparer des établissements sur la base de critères spécifiques, ce qui signifie qu'il sera possible de comparer des établissements présentant des profils similaires. Le WG a travaillé à définir ces critères en cherchant à respecter la diversité : niveaux des programmes d'étude, genres, taille des établissements, forme organisationnelle, âges et d'autres points.

Quelle est la démarche du WG par rapport aux indicateurs ?

Une approche uniquement basée sur les indicateurs UMR existants semblait trop limitée. Le WG a donc initié une collecte exhaustive d'indicateurs potentiels qui ont été minutieusement examinés pendant les réunions de travail, à l'aune des questions suivantes :

Les établissements disposeront-ils de ces données ? Du moins : pourront-ils les collecter sans trop de difficultés ?

Seront-elles comparables avec celles d'autres établissements/pays/cultures?

De quelle manière ces données nous renseigneront-elles sur les points forts et les points faibles des établissements puisque, en fin de compte, U-Multirank montrera les meilleures performances par indicateur ?

Au terme de longues discussions, le WG a considérablement réduit le nombre d'indicateurs.

Comment se fera la collecte des données ?

De nombreux systèmes de classement se basent sur des données publiques : index de citation ou données financières, par exemple. Dans la plupart des pays, ces sources seront problématiques pour la collecte de données sur les établissements d'EMS. En conséquence, les sources majeures d'information seront les données fournies par les établissements (enquête auprès des établissements) et par les étudiants (sondage auprès des étudiants). Le WG a longuement réfléchi à la pertinence des données en raison de la diversité des structures organisationnelles des établissements d'EMS. Il a décidé de mettre l'accent sur les données relatives aux programmes d'études basés sur l'interprétation (y compris direction et composition) dans tous les genres (classique, jazz, pop, world music). Toutefois, certains indicateurs nécessiteront de collecter des données couvrant toute l'activité pédagogique musicale de l'établissement, car il sera difficile (voire pratiquement impossible) de se limiter aux données concernant l'activité basée sur l'interprétation.

Le WG a décidé d'insister fortement sur le sondage auprès des étudiants car l'opinion des étudiants donne un important feedback sur de nombreux sujets. Les questionnaires étudiants des établissements des membres du WG ont été analysés et comparés au questionnaire U-Multirank pour aborder les questions particulières des conservatoires.

Proposition du WG - Phase 2 du projet

À l'issue de la première phase du projet, le WG est heureux de présenter à la communauté AEC sa proposition, exposée dans les trois documents suivants :

[Proposition d'un recueil des Aspects & Indicateurs](#)

[Proposition de Questionnaire pour les établissements](#)

[Proposition de Questionnaire pour les étudiants](#)

Le WG a engagé un dialogue ouvert et constructif avec l'équipe UMR sur la base des principes UMR d'un travail axé sur l'utilisateur et en toute transparence. L'ambition du WG a toujours été de développer le meilleur outil possible pour soutenir 1) les établissements qui seront confrontés à UMR par le biais de la participation de leurs établissements de tutelle à UMR ; 2) les établissements souhaitant participer à U-Multirank de leur propre gré et 3) les établissements qui seront peut-être obligés d'y participer à l'avenir par leurs autorités nationales. Le WG tient à souligner une nouvelle fois que le point de vue de l'AEC sur la question est que tous les établissements doivent avoir le choix de participer ou non à U-Multirank, comme ils le souhaitent.

Cette proposition a été présentée et discutée lors de la réunion du Conseil de l'AEC, en septembre 2015. Sans oublier que le processus reste ouvert et soumis à la décision de la communauté AEC, le Conseil considère qu'en l'état actuel du projet, la proposition du WG

est assez solide pour être testée dans la deuxième phase du plan de travail AEC UMR. Le Conseil convient avec le WG qu'il est essentiel de tester la validité des indicateurs au cours de l'année prochaine dans un projet pilote impliquant des établissements volontaires.

Le WG est bien conscient que seul un travail sur des données réelles émanant de différents établissements représentant divers pays et systèmes pédagogiques permettra de décider de la validité, la viabilité et faisabilité des aspects et indicateurs. Si l'Assemblée générale de l'AEC approuve le Conseil et la proposition du WG de poursuivre la phase 2 du plan de travail (c'est à dire la réalisation du projet pilote), il sera essentiel de collecter des données auprès de différents établissements membres. Il s'ensuit que les établissements participant au projet pilote devront refléter la diversité de la communauté AEC : présenter une diversité géographique (différentes régions d'Europe), être de différentes tailles, mettre l'accent sur des genres musicaux différents, avoir ou non une forte orientation recherche, etc. Sur la base des arguments pertinents issus de ce travail, l'Assemblée générale 2016 pourra prendre une décision éclairée sur la méthodologie de classement ainsi élaborée et envisager d'en faire un outil de transparence, d'information et d'amélioration.

14:30 - 15:00, Stevenson Hall

Séance plénière III: FULL SCORE et l'Agenda européen pour la musique

Introduction aux groupes de discussion par Stefan Gies (AEC), Adri de Vugt de l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS) et Timo Klemettinen, de l'Association européenne des écoles de musique (EMU)

Les membres du Conseil européen de la musique ont bien accueilli et soutenu sa proposition de créer un *Agenda* européen de la musique. L'objectif principal de cette initiative est de constituer une plateforme réunissant tout le secteur musical afin de permettre à tous ses acteurs de participer plus efficacement, en parlant d'une seule voix, à l'élaboration de la politique culturelle européenne.

Travaillant en étroite coopération avec l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS) et l'Association européenne des écoles de musique (EMU), l'AEC, dans le cadre de son projet **FULL SCORE**, a offert de coordonner conjointement le volet axé sur **l'enseignement musical**. Dans ce contexte, les trois associations (AEC, EAS et EMU) se sont engagées à consulter leurs communautés respectives sur les priorités du Programme européen pour la musique : son contenu, son organisation et son utilisation.

Les trois associations sont actuellement en phase de consultation de leurs communautés sur les points suivants :

- De quelle manière un Programme européen de la musique exhaustif vous aiderait dans votre activité de promotion de la musique (au niveau de votre association/au niveau personnel) ?
- Les principaux avantages d'un Programme européen de la musique exhaustif (par exemple : accroître les possibilités de financement pour la musique ; sensibiliser davantage aux bienfaits de la musique pour la société ; encourager la participation aux activités musicales ; soutenir les établissements musicaux actuellement en difficulté ; développer la coopération et la connaissance réciproque des secteurs musicaux au niveau européen, etc.)
- Suggestions de changements à effectuer afin d'apporter une contribution positive à l'enseignement musical en Europe
- Les mesures que pourrait prendre votre association pour contribuer positivement au changement dans l'enseignement musical européen

Les trois associations présenteront les grandes lignes du projet ainsi que les premiers résultats de leurs consultations. Les points listés ci-dessus seront abordés dans les petits groupes de discussion qui suivront la séance plénière liminaire.

Le Conseil européen de la musique (EMC) a déjà produit une déclaration sur l'enseignement musical en Europe et sur ce que les décideurs devraient faire pour sa promotion : la **Déclaration de Bonn** (vous trouverez le texte complet de la Déclaration de

Bonn si-dessous). Ce document pourrait servir de base de travail pour les petits groupes de discussion sur les points évoqués plus haut.

Stefan Gies, professeur d'éducation musicale à la Hochschule für Musik de Dresden, dont il fut également le recteur (2003-2010), est, depuis septembre 2015, le nouveau directeur général de l'AEC. Né en 1954 à Landau, Stefan Gies étudie l'alto (il a participé à des orchestres professionnels et est membre d'un ensemble de musique contemporaine), la composition, le rock et le jazz. Parallèlement à une carrière d'enseignant et de professeur d'instrument, il poursuit et obtient un doctorat en pédagogie de la musique. Fort de 30 ans d'expérience dans divers établissements d'enseignement musical supérieur, Stefan a écrit, coécrit ou révisé des publications pédagogiques et scientifiques, notamment dans les domaines des sciences de la culture et de la philosophie de l'enseignement musical. Activement impliqué dans les activités de l'AEC depuis 2007, Stefan a participé au groupe de travail « Polifonia » sur l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur (2007-2010) et au Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité (2011-2014). Il préside actuellement le groupe de travail « Évaluer pour améliorer » dans le cadre du projet FULL SCORE.

Adri de Vugt est chargé de cours d'éducation musicale au Conservatoire royale de La Haye, au Pays-Bas. Après une formation initiale d'instituteur, Adri étudia l'éducation musicale et obtint un double diplôme en philosophie de l'éducation et sciences de l'éducation. Professeur de musique dans le secondaire pendant plusieurs années, il a ensuite travaillé à l'université de Leyde, plus spécialement sur la formation des enseignants des disciplines artistiques. Il enseigne aujourd'hui les théories de l'éducation, la didactique et la pédagogie de la musique au Conservatoire royal et coordonne le programme de master « Music Education ». Il est également impliqué dans la formation des professeurs de musique et des professeurs de chant/d'instrument. Ses articles et ses livres sont publiés aux Pays-Bas et à l'étranger. Président de l'Association européenne pour la musique à l'école (2011-2015), il est actuellement président sortant du conseil de cette même association.

Timo Klemettinen est né en 1965 à Imatra, en Finlande. Entré à l'Académie Sibelius en 1984, il obtient sa maîtrise (MMus) en 1994. Il travaille ensuite comme musicien indépendant, professeur de musique et directeur d'une école de musique. Directeur général de l'Association des écoles de musique finlandaises depuis 1999, il a présidé l'Association des écoles d'art finlandaises de 2007 à 2011. En 2003, il est nommé secrétaire général du Conseil finlandais de la musique, dont il est un des cofondateurs et qu'il présidera de 2008 à 2012. Timo Klemettinen a une grande expérience du réseautage international. Président du Conseil européen de la musique (2008 - 2012), il a été membre du conseil de l'IMC (2007 - 2013) et membre du conseil de l'Association européenne des écoles de musique (EMU) dont il est directeur général depuis le 1^{er} janvier 2015. Son activité professionnelle internationale s'étend à divers organismes culturels nordiques, à l'AEC et au Comité consultatif de l'Unesco pour l'éducation artistique.

16:30 - 17:30, répété à 17:30 - 18:30

Séances Parallèles II

1 - Définir le résultat d'une campagne de financement

Débat avec Daniel Sher (Doyen émérites, University of Colorado), Joanna Motion (Partenaire, More Partnership, London), Janette Harkess (Directeur des relations externes Royal Conservatoire of Scotland) Professor Alvaro Guibert (Director des contenus, Escuela Superior de Musica Reina Sofia, Madrid, Espagne), Animateur - Professor Jeffrey Sharkey, Doyen Conservatoire Royal d'Ecosse

Élaborer et réussir une campagne de financement est une priorité croissante pour les organisations et les établissements du secteur de l'enseignement et des arts de la scène. Mais que veut dire « réussir » dans ce contexte, par où faut-il commencer et que pouvons apprendre de nos expériences réciproques ? Cette table ronde rassemble un large éventail de points de vue et d'expériences sur le sujet, reflets de diverses perspectives nationales et internationales. Son but est de vous aider à élaborer votre planification et vos ambitions futures, à quelque étape du processus que vous - ou votre établissement - vous trouvez actuellement.

2 - MusiQuE - Music Quality Enhancement

Présentation par le Conseil de MusiQuE Board et des membres de l'équipe : Martin Prchal (Conservatoire Royal de la Haye), Mist Thorkelsdottir (Academie de Music et Théâtre Gothemburg), Jef Cox (AEC)

La Séance parallèle 2 sera l'occasion d'une présentation du projet MusiQuE - Music Quality Enhancement, Fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur.

MusiQuE est un organe européen indépendant d'évaluation dont le but est de soutenir les établissements d'enseignement musical supérieur dans leurs actions d'AQ et d'améliorer la qualité de l'EMS en Europe et au-delà. MusiQuE est maintenant responsable des visites d'établissements et de programmes, dont l'AEC était chargée depuis 2008.

Le concept de qualité de MusiQuE met l'accent sur les normes (artistiques) et sur la qualité de l'enseignement (organisation et gestion du programme, gouvernance, communication interne et externe, et participation des étudiants). On comprend mieux aujourd'hui que l'existence d'une « culture de la qualité » de portée globale, intégrant à égalité les normes artistiques et la qualité de l'enseignement, ne peut que renforcer l'expérience de l'apprentissage des étudiants.

La séance parallèle comprendra une présentation de la structure de MusiQuE, des services que MusiQuE peut offrir aux établissements d'EMS, et les normes MusiQuE pour les visites

d'établissements, les évaluations de programmes et de programmes communs. La séance sera animée par Martin Prchal et Mist Thorkelsdottir (tous deux membres du Conseil de MusiQuE), et Jef Cox (membre du personnel de MusiQuE).

MusiQuE travaille avec une équipe d'experts en matière de visites d'évaluation et d'accréditation des établissements d'EMS. Ces experts, tous inscrits au registre des pairs évaluateurs de MusiQuE, constituent les équipes d'évaluation qui effectuent les visites commandées par le Conseil. Si vous voulez savoir comment contribuer à MusiQuE et devenir un pair-évaluateur, consultez le site internet de MusiQuE : <http://www.musique-qe.eu> ou contacter le personnel de MusiQuE à l'adresse : info@musique-qe.eu.

Vous trouverez ci-dessous une information générale sur les activités de MusiQuE.

3 - 'Mettre en pratique de nouveaux savoir-faire » : l'intégration institutionnelle d'ICON au Conservatoire Royal de l'Ecosse

Celia Duffy et Aaron Shorr Conservatoire Royal de l'Ecosse

Créé en 2006, le « Conservatoire innovant » (ICON) a été conçu pour fournir un développement professionnel spécialisé et collaboratif aux professeurs de conservatoire, au niveau international. Sous l'égide d'Helena Gaunt (Guildhall School of Music & Drama) et d'une équipe de directeurs artistiques de conservatoires européens (et australiens) ICON organise des séminaires en résidence deux fois par an sur des thèmes divers, comme l'enseignement individuel, le travail personnel ou la voix du musicien dans la société. ICON organise aussi des sessions intensives, appelées ICONGo, dans les établissements. Une évaluation du programme, réalisée l'année dernière, a souligné l'importance de l'intégration et de la poursuite de l'approche et de la démarche ICON dans les établissements d'origine des participants aux séminaires, après ceux-ci. S'appuyant sur l'expérience des présentateurs en qualité de participants au programme ICON et directeurs artistiques, cette séance étudiera des exemples d'influence positive d'ICON sur notre travail dans des domaines aussi divers que le feedback des pairs, la pratique réflexive, l'improvisation et la conception des curriculum

4 - Partenariats stratégiques : améliorer les programmes par la coopération internationale

Présentations de :

NAIP - Innovation in Higher Music Education/Innovation dans l'EMS
*Sigurður Halldórsson, directeur des programme à l'Académie islandaise
des Arts*

**METRIC (Modernising European Higher Music Education through
Improvisation) (Moderniser l'EMS européen par l'improvisation)**

*Prof. Helena Tulve, professeur de composition à l'Académie estonienne
de musique et de théâtre*

ECMA - European Chamber Music Academy / Académie européenne de musique de chambre

Peter Tornquist, recteur de l'Académie norvégienne de musique

VOXearlyMUS

Prof. Univ. Dr. Dan Dediu, recteur de l'université nationale de musique de Bucarest

Animateur :

Edda Hall, directrice de projet à l'Académie islandaise des Arts

Les partenariats stratégiques sont censés avoir des effets positifs et durables sur les établissements participants et sur les personnes directement ou indirectement impliquées dans les activités afférentes. Non seulement ce type de projet doit jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche pour les étudiants et les enseignants, mais il contribue de manière significative à la société en général. C'est le résultat de la combinaison d'activités diverses dont : la réflexion des groupes de travail sur les politiques de développement des programmes ; des sessions de développement professionnel continu pour le personnel enseignant ; des effets concrets en termes de nouvelles méthodologies pédagogiques, de nouveaux cursus et de formes innovantes de coopération internationale.

Un des buts majeurs de l'internationalisation de l'enseignement supérieur est d'offrir l'enseignement le plus pertinent aux étudiants qui seront les citoyens, les entrepreneurs et les chercheurs de demain. Les partenariats stratégiques prouvent que l'internationalisation est un facteur de changement et de progrès.

Au cours de cette séance parallèle, quatre organismes actuellement engagés dans des partenariats stratégiques, avec le soutien financier du programme européen Erasmus+, présenteront et débattront des possibilités stratégiques de ces participations. L'accent sera mis sur la valeur ajoutée - à court et à long terme - de ces activités et évoquera leur impact sur les politiques institutionnelles et le développement des programmes.

5 - Le “Papier Blanc” sur la Recherche Artistique

Georg Schulz (University of Performing Arts, Graz), Harrie van den Elsen (Prince Claus Conservatoire, Groningen) (EN et DE), et Jacques Moreau (CEDEDEM Lyon), Peter Dejans (Orpheus Institute Ghent) (FR)

Veuillez noter que cette session se tiendra en anglais de 16:30 à 17:30 et en allemand et en français de 17:30 à 18:30

À la demande de plusieurs organisations membres, l'AEC a décidé de travailler sur des concepts clés pour fixer des notions communément admises dans la communauté AEC et, au-delà, des termes souvent utilisés. Ce travail réunit ces deux orientations : il répond à

une demande particulière des membres de l'AEC et cherche à dissiper toute confusion ou controverse sur la signification or sur l'interprétation et l'évolution des termes.

L'objectif principal de ces concepts clés est d'aider les organisations membres dans leur communication interne et externe et d'appuyer le Conseil, le Comité exécutif et le Bureau de l'AEC dans leurs activités de plaidoyer. En conséquence, les définitions doivent être exhaustives mais claires.

Le résultat de deux ans de débats et de discussions, soutenus par l'immense travail réalisé entre les réunions du Conseil par Hubert Eiholzer, Eirik Birkeland et Jeremy Cox, a été la production d'un document sur la recherche artistique, en avril 2014. Afin de refléter le plus fidèlement la diversité de la communauté AEC, le Conseil a décidé de lancer ce document sous forme de « Papier vert » pour stimuler le débat.

Lors de la conférence EPARM à Graz, en avril 2015, la discussion s'est engagée par petits groupes. Harrie van den Elsen et Georg Schulz ont collecté tous les commentaires des participants puis travaillé avec Jeremy Cox à l'intégration de ces contributions dans le développement de la réflexion. En septembre 2015, le Conseil a approuvé ce document sous forme d'un Papier Blanc.

Cette séance parallèle a pour but de présenter ce concept clé et de recevoir un feedback des participants lors du débat. L'objectif souhaité est aussi la diffusion ce document important, destiné à être largement utilisé par les conservatoires pour leur communication interne et externe.

La 2e session, à 17h30 se déclinera en deux groupes, respectivement en français et en allemand. Dans le cas présent, la traduction étant indissociable de la participation au débat international sur le sujet, l'AEC a sollicité Jacques Moreau et Georg Schulz pour réaliser les versions française et allemande que vous trouverez dans le dossier. Jacques Moreau sera assisté de Peter Dejans, président du groupe de travail EPARM sur le développement.

6 - Questions et réponses avec les étudiants

6. Questions et réponses avec les étudiants du groupe de travail FULL SCORE: Ruth Fraser (Conservatoire Royal de La Haye), Sylvain Devaux (CoPeCo Master), Isabel Gonzalez Delgado (Conservatoire Supérieur de Murcia), Saara Lindahl (Académie Sibelius- Université des Arts, Helsinki) et Ankna Arockiam, Présidente de l'Association des étudiants du Conservatoire Royal d'Ecosse, animé par Stefan Gies, Directeur Général de l'AEC

Ceci est la suite de la séance plénière sur « La voix de l'étudiant ». Vous aurez l'occasion de vous entretenir de vive voix avec les étudiants, de leur poser des questions et d'engager le débat.

7 - « Pratiques soutenues par l'AEC dans les situations difficiles »

Présentation de cas par Antonio Narejos, Conservatorio Superior de Murcia, Erato Alakiozidou, State Conservatory, Thessaloniki/Thermi, Maja Ackar, Academy of Arts in Sarajevo, moderated by Francesc Gaya, Conservatorio Superior de Valencia

Il ne fait aucun doute que la crise de l'année dernière a profondément affecté tous les pays européens et en particulier les pays du sud de l'Europe. Comme toujours, la culture et l'éducation sont les premières victimes des restrictions budgétaires. Plusieurs orchestres symphoniques professionnels ont été sur le point de disparaître et d'autres ont subi une diminution radicale de leurs ressources. Si les établissements d'enseignement musical supérieur semblent surmonter la tempête, ce n'est pas sans de considérables pertes. Outre les difficultés économiques, ils doivent affronter d'autres problèmes. Mais ils se battent pour promouvoir les bonnes pratiques, à l'exemple de Murcie (Espagne), Thermi et Thessalonique (Grèce), et Sarajevo en Bosnie-Herzégovine qui représentent trois facettes différentes de cet esprit de résistance. Madame Maja Ackar Zlatarevic, de l'Académie de musique de Sarajevo, évoquera le quotidien de plus de trois ans et demi d'agression et de siège pendant la guerre des Balkans, dans les années 1990. Une expérience proprement terrifiante. Depuis la fin des hostilités, l'établissement lutte pour conserver un haut niveau de qualité. En Grèce, les conservatoires de musique comme l'enseignement musical supérieur connaissent des temps difficiles en raison de restrictions permanentes qui ont un impact négatif immédiat sur les contrats des enseignants. Notre collègue de Thessalonique (seule ville du pays à avoir conservé un conservatoire d'État), Madame Erato Alakiozidou, expliquera comment l'établissement gère la situation et les conséquences sur les étudiants. Enfin, Monsieur Antonio Narejos montrera que les incohérences et les restrictions de la législation espagnole sur l'enseignement supérieur conduisent son propre établissement, le Conservatorio Superior de Música de Murcia, et bien d'autres à travers toute l'Espagne, vers une situation défavorable. La solution, à son avis, serait la création d'une nouvelle Université nationale des Arts.

Conférenciers Invités

Barbara Gessler - EACEA

Chef d'unité, EACEA – Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture"

Vendredi 18:30 - 19:00, Stevenson Hall - Synthèse de la 2e journée

Samedi 15:45, Stevenson Hall - Séance de Clôture du Congrès

Barbara Gessler est l'actuelle directrice de l'Agence exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture » (EACEA) après avoir été chef de presse au Comité social et économique européen depuis 2009. Ancienne représentante de la Commission européenne à Berlin et à Bonn, et de la Direction générale de l'Information, de la Communication, de la Culture et des Média Audiovisuels (l'actuel INFSO), elle est diplômée du Collège d'Europe.

Ian Smith - EMC

Président du Conseil Européen de la Musique EMC

Samedi 16:00 - 16:45, Stevenson Hall

Ian Smith a un long parcours dans l'industrie musicale au niveau national et international. Après avoir été responsable pendant 12 ans des activités en Écosse et en Irlande du Nord du Syndicat des musiciens du R-U, au sein duquel il fonda la section *Folk, Roots & Traditional*, il fut responsable de la musique au Conseil écossais des arts. Corniste co-solistre au Royal Scottish National Orchestra (RSNO) pendant plus de 25 ans, il a également joué au sein du London Symphony Orchestra. Fondateur du Scottish Brass, il fut membre du conseil d'établissement du RSAMD (aujourd'hui le RCS) et membre du conseil d'administration d'un fonds d'entraide aux musiciens, le *Musicians' Benevolent Fund*. Ian est actuellement président du Conseil européen de la musique (EMC) et membre de l'ISPA (Société internationale des arts de la scène), chargé des affaires écossaises. Directeur de la musique au sein de Creative Scotland, organisme public de soutien aux arts, aux industries audiovisuelles et créatives dans toute l'Écosse, il est responsable de tout ce qui touche de près ou de loin à la musique et au développement de la propriété intellectuelle. Il dirige la promotion internationale de la musique écossaise à l'échelle mondiale avec des présentations dédiées en Amérique du Nord, Australasie/Nouvelle Zélande, dans toute l'Europe et au Showcase Scotland du festival Celtic Connections. Il dirige le programme musical *Made in Scotland* du festival « off » d'Édimbourg (*Edinburgh Fringe*). Ian a développé avec succès un profil pour la PI au sein de Creative Scotland, et un programme financé par le gouvernement (*Knowledge Transfer Partnership*) avec l'université de St Andrews. Il dirige une équipe très engagée de spécialistes du domaine musical pour garantir que la musique joue un rôle vital et créatif dans le portefeuille élargi de Creative Scotland qui vise l'excellence esthétique et économique.

Documents Complémentaires

La Déclaration de Bonn de l'EMC



Contexte :

En mai 2011, le Conseil Européen de la Musique (CEM) a invité des structures actives dans le domaine de l'éducation musicale pour discuter de la mise en œuvre des objectifs pour le développement de l'éducation artistique inclus dans l'Agenda de Séoul de l'UNESCO. L'objectif principal de ce séminaire était d'examiner comment l'Agenda de Séoul pouvait être adapté à l'enseignement de la musique en Europe.

La Déclaration de Bonn se penche sur les points essentiels au développement de l'éducation musicale en Europe. Elle reconnaît le principe de subsidiarité et appelle les décideurs politiques, au niveau local, régional, national et européen, à définir des politiques communes en faveur du développement de l'enseignement de la musique à tous les niveaux en Europe, et à mettre ces politiques en pratique.

Les participants au séminaire s'accordent à dire qu'il est essentiel de reconnaître la valeur de l'éducation musicale en Europe pour la cohésion des sociétés européennes au XXI^e siècle.

L'Agenda de Séoul : les objectifs pour le développement de l'éducation artistique reflètent la conviction [...] de l'importance du rôle que doit jouer l'éducation artistique dans la transformation des systèmes éducatifs en vue de satisfaire les besoins des apprenants dans un monde en mouvement constant ; un monde caractérisé, d'une part, par de remarquables progrès technologiques et, d'autre part, par des injustices sociales et culturelles non surmontées.

Les questions [...] incluaient [...] la paix, la diversité culturelle et la compréhension interculturelle, aussi bien que, dans le contexte d'économies postindustrielles, la nécessité d'une main d'œuvre créative ayant une grande capacité d'adaptation.

[...] L'éducation artistique peut directement contribuer à résoudre les défis sociaux et culturels du monde contemporain.

Préambule de l'Agenda de Séoul

Remarque préliminaire

Les trois objectifs de l'Agenda de Séoul sont étroitement liés et couvrent des aspects importants de l'éducation artistique. La Déclaration de Bonn reflète les arguments de l'Agenda de Séoul et interprète ces trois objectifs en mettant l'accent sur l'enseignement de la musique en Europe.

Objectif 1: Accès

S'assurer que l'éducation artistique soit accessible en tant que composante fondamentale et durable du renouveau qualitatif de l'éducation

Sous l'objectif 1, la Déclaration de Bonn se concentre sur le fait d'offrir «l'accès à l'éducation musicale», elle se penche sur les conditions préalables des endroits où l'enseignement de la musique a lieu, et s'interroge s'ils reflètent les besoins des apprenants, et s'ils sont ouverts à tous ceux qui souhaitent apprendre et participer à une éducation musicale.

L'accès à l'enseignement de la musique et à une pratique musicale active est un droit humain qui doit être assuré pour les personnes de tous âges et de toutes origines à travers l'Europe, garantissant à tout citoyen le droit de s'exprimer librement à travers des moyens artistiques. Ceci est en conformité avec les Cinq Droits musicaux du Conseil International de la Musique (CIM).

C'est pourquoi :

L'éducation musicale doit être un processus continu, décloisonné, à partir de la naissance, pendant l'enfance et à l'âge adulte ;

L'éducation musicale, doit être un aspect obligatoire de la formation dans toutes les écoles européennes, y compris dans des approches participatives ;

Les opportunités d'éducation musicale non formelle et informelle doivent être reconnues et une visibilité accrue de ces projets doit être assurée ;

L'éducation musicale doit être pratiquée dans une variété de lieux afin d'atteindre le plus grand nombre possible de personnes. Des méthodes formelles, informelles et non formelles doivent être utilisées dans le système scolaire général, dans les institutions musicales et artistiques spécialisées, dans les communautés locales et dans un large éventail de lieux non-artistiques - dans les domaines des affaires, de l'industrie et du travail social ;

Des opportunités et des structures doivent être créées, mais aussi des obstacles surmontés, de sorte qu'il soit possible pour n'importe qui, indépendamment de l'âge ou de la condition sociale, de participer à l'éducation musicale et de participer activement à la pratique de la musique ;

L'éducation de la musique doit refléter la diversité de la société dans laquelle nous vivons et nous devons intégrer les évolutions sociétales et technologiques ;

Des projets pluridisciplinaires doivent être développés, y compris des expériences artistiques interdisciplinaires, ainsi que la coopération avec les disciplines non artistiques.

Objectif 2: Qualité

S'assurer que la conception et la transmission des activités et des programmes liés à l'éducation artistique soient d'une grande qualité

Sous l'objectif 2, la Déclaration de Bonn se concentre sur les exigences de base pour atteindre une haute qualité dans l'enseignement de la musique. Elle s'attache à voir dans quelle mesure les établissements de formation pour les éducateurs et les enseignants eux-mêmes répondent à ces exigences de qualité. Les acteurs de l'éducation musicale, comprenant les professeurs de musique, les enseignants et les pédagogues en général, dans un cadre formel, non formel et informel. Une haute qualité de l'éducation musicale contribue à l'épanouissement personnel.

C'est pourquoi:

Des pédagogues de la musique de haute compétence doivent être impliqués au plus tôt dans l'enseignement musical (y compris dans l'éducation préscolaire et prématernelle) et d'être incluse dans toutes les étapes de l'enseignement de la formation tout au long de la vie ;

Tous les musiciens entrant dans l'enseignement de la musique doivent recevoir une formation pédagogique fournissant les fondamentaux universitaires, pratiques et sociaux nécessaires à leur travail. Idéalement, cela devrait être inclus comme un élément obligatoire de la formation professionnelle du musicien. De même, tous les professionnels de l'éducation devraient recevoir une formation musicale afin de saisir la valeur de la musique ;

Formation des musiciens enseignants :

La formation doit être modernisée pour que les enseignants puissent s'approprier les méthodes et outils les plus à jour ;

Les acquis de formation des enseignants en musique devraient être utilisés comme des outils pour le (re) développement de programmes d'études ;

La question du statut du professeur de musique et du pédagogue de la musique doit être soulevée.

Une formation professionnelle continue doit être offerte à tous les acteurs de l'éducation musicale ;

Des dispositifs d'évaluation de haute qualité doivent être établis pour tous les niveaux de l'enseignement de la musique (enseignement supérieur de la musique, enseignement de la musique au sein du cursus scolaire, non formel et informel), afin d'assurer le développement de pédagogies innovantes qui intègreront divers apprenants. Ces dispositifs devraient inclure des critères pour évaluer les acquis de formation et de l'enseignement ;

Une compréhension commune de la qualité entre les différents contextes éducatifs devrait être développée ;

La coopération entre les établissements d'éducation formelle et les lieux d'éducation musicale non formelle et informelle devraient être développée, et les partenariats encouragés entre, par exemple, musiciens et enseignants;

L'échange de bonnes pratiques au niveau local, national et international doit être renforcé.

Objectif 3: Défis sociaux et culturels

Appliquer les principes et pratiques de l'éducation artistique pour contribuer à relever les défis sociaux et culturels du monde contemporain

Sous l'objectif 3, la Déclaration de Bonn reflète l'interdépendance entre l'individu et la société. Elle met l'accent sur les valeurs intrinsèques et extrinsèques de la musique et de l'éducation musicale et souligne à nouveau le potentiel de la musique en matière de responsabilité sociale et de dialogue interculturel.

La diversité culturelle est une réalité dans tous les pays européens. La promotion de la diversité et du dialogue entre les cultures nécessite la reconnaissance et la prise en compte de toutes les cultures musicales, sans hégémonie. La valeur intrinsèque de la musique doit être respectée : La musique est un outil puissant pour l'inclusion des personnes exclues pour une raison quelconque (sexe, âge, socialement, économiquement, culturellement, etc), et elle peut servir d'outil pour la construction de ponts et pour relever les défis sociaux et culturels des sociétés européennes.

C'est pourquoi :

L'éducation musicale doit être adaptée au contexte et prendre en compte les changements dans la société ;

La formation interculturelle et socio-culturelle (y compris le développement personnel et le travail de groupe) devraient être intégrées dans la formation de tous les musiciens et acteurs de l'éducation musicale à tous les niveaux. De même, les intervenants provenant d'autres disciplines devraient recevoir une formation en musique, afin de faciliter le croisement entre les secteurs. Ils doivent être exposés à la musique afin d'en comprendre pleinement la valeur ;

Les défis sociaux et culturels doivent être abordés dans une grande variété de disciplines, et la coopération entre les secteurs culturel, éducatif et autres doit être renforcée ;

Le débat sur la dichotomie entre l'inclusion et la qualité doit être ouvert, il est important de définir les objectifs d'un projet musical en référence à ses implications sociales et que les résultats escomptés répondent à ces objectifs ;

Les établissements d'enseignement de la musique dans le secteur formel

et les organismes proposant une éducation musicale non formelles devraient offrir davantage d'activités visant à aborder et à résoudre les défis sociaux et culturels ;

Afin d'être en mesure de réagir aux tendances les plus récentes et pour rester en lien avec le monde contemporain, les établissements d'enseignement formel, de la musique devraient disposer d'outils et des structures appropriées, y compris en matière d'équipements techniques musical et numérique nécessaires ;

Les travaux de recherche et les exemples de bonnes pratiques doivent être disponibles afin de démontrer le rôle important que l'éducation musicale peut jouer pour aider à relever des défis personnels, sociaux et culturels.

Recommandations aux décideurs politiques au niveau local, national et européen

Les gouvernements et les lois doivent appuyer et soutenir :

Un accès égal et démocratique à l'enseignement de la musique pour tous ;

L'éducation musicale dans les lieux d'éducation formelle, non formelle et informelle, car la diversité culturelle, ainsi que l'éducation musicale participative, sont essentielles pour la réussite de l'apprentissage ;

Le financement public de l'éducation musicale formelle, non formelle et informelle afin de s'assurer que l'éducation musicale est accessible à tous ;

L'accès à une éducation musicale abordable pour tous quels que soient les milieux sociaux, par exemple grâce à des subventions, afin d'éviter l'élitisme ;

La diversité de l'apprentissage, avec le concept d'une éducation musicale pour tous, assurée avec un haut niveau de professionnalisme ;

Des financements suffisants pour assurer une formation appropriée et de haute qualité aux enseignants ;

La qualité de l'éducation musicale offerte aux éducateurs. Si l'enseignement de la musique est pris au sérieux, les professionnels de l'éducation doivent recevoir une formation adéquate dans le domaine de la musique ;

La formation professionnelle continue des acteurs de l'éducation musicale, y compris une fois qu'ils ont reçu leur diplôme professionnel ;

Des financements suffisants pour les projets mettant en valeur les bénéfices sociaux de la pratique de la musique et ceux qui soutiennent l'enseignement de la musique traditionnelle ;

Un financement durable et une législation en matière de garantie de la qualité et de l'évaluation, qui donnent des informations importantes sur l'impact social de l'éducation musicale ;

Des financements croisés pour des projets multi-sectoriels, notamment avec la santé, l'aide sociale, le développement, etc. ;

La continuité dans le financement public des pratiques et un équilibre entre les fonds structurels à long terme et le financement de projets à court terme, ce qui inclut le financement du fonctionnement des structures organisant des activités dans le domaine de la musique et de l'éducation.

Le “Papier Blanc” du Conseil de l’AEC sur la Recherche Artistique



Association Européenne des
Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschulen

Les concepts clés pour les membres de l’AEC : La Recherche Artistique, un « papier blanc » du Conseil de l’AEC

1ère PARTIE : Le concept de base

Argumentaire

L’AEC considère que la recherche doit jouer un rôle important dans la vie et pour le travail des conservatoires, en tant que moyen de promouvoir la compréhension et le développement de l’art musical. Dans le même temps, l’AEC reconnaît que les conservatoires ne souhaiteront pas nécessairement tous s’investir dans des activités de recherche explicites et que tous ceux qui le feront ne souhaiteront pas nécessairement apposer le titre de « recherche artistique » à ce qu’ils mettront en œuvre. L’AEC est également consciente que des définitions précises de cette recherche sont non seulement difficiles à formuler mais pourraient aussi aboutir à limiter des ambitions de recherche fondées de certaines institutions membres.

En élaborant ce document conceptuel, l’AEC souhaite spécifiquement prendre en compte la liberté qu’ont les institutions de décider par elles-mêmes quelle place la recherche doit, le cas échéant, occuper dans leurs activités. Pourtant, dans le même temps, l’AEC agit à ce stade en reconnaissant le fait que de plus en plus de ses institutions membres évoluent vers une prise en compte de la recherche, quelle qu’en soit la dimension ou la forme, comme partie intégrante de leurs missions.

La conception qu’a l’AEC de la recherche artistique commence par la conviction qu’elle devrait être considérée de façon inclusive et non liée à une orthodoxie particulière. L’AEC considère comme un avantage le fait que cette recherche soit multi-facettes et profite de toute discipline ou méthode de recherche pertinentes pour son objet.

Définition

En gardant à l'esprit ce qui vient d'être dit, l'AEC propose la définition générale suivante :

La recherche artistique peut être définie comme **une forme de recherche qui se fonde sur des bases solidement ancrées dans la pratique artistique et qui crée des idées, perspectives ou savoirs nouveaux au sein des arts, contribuant ainsi à la fois à l'art et à l'innovation.**

De façon générale, la recherche artistique est déterminée par toutes, ou la plupart, des caractéristiques suivantes :

- Elle est généralement menée par l'artiste-chercheur ou grâce à la collaboration d'artistes à un groupe de recherche
- Au sein du champ artistique, elle promeut le dialogue critique avec d'autres champs pertinents de savoirs et entre les domaines académiques et professionnels
- Elle est soutenue par une réflexion critique sur le contenu et/ou le contexte de son objet de recherche
- Elle articule entre eux et mène une réflexion sur les processus et méthodes de travail
- Elle partage un savoir professionnel pertinent pour la communauté artistique élargie et le diffuse dans la sphère publique au profit de l'enrichissement de la connaissance culturelle

2e PARTIE : Développement du concept The place of Artistic Research in the wider research context

La place de la recherche artistique dans le contexte plus large de la recherche

La recherche est une **quête rigoureuse et formalisée de savoirs et de connaissances** ; la recherche artistique doit trouver sa place dans ce cadre général, mais, dans le même temps, elle doit affirmer ses spécificités et son caractère distinctif. Afin de situer la précédente définition de la recherche artistique au sein du tableau plus large des différents types et traditions de recherche, un certain nombre de considérations et de qualifications doivent lui être appliquées :

- Même si la définition proposée pour la recherche artistique a pour intention de se référer à une recherche spécifiquement menée dans le contexte de la production artistique (par exemple les conservatoires), cela n'implique pas que tous types de recherche développés dans un Conservatoire soient de la recherche artistique ; il y a des types de recherche qui peuvent correspondre aux ressources et stratégies des conservatoires mais dont l'objectif principal n'est pas la promotion du développement artistique (par exemple les bénéfices de la pratique musicale sur la santé).
- La recherche artistique, bien qu'elle soit fortement orientée vers une application, n'exclue pas la recherche fondamentale. En fait, pour pouvoir progresser, le champ de la recherche artistique est à même de supporter une vaste gamme d'activités, parmi lesquelles certaines sont de la recherche fondamentale, d'autres

de la recherche appliquée, et d'autres encore du développement ou de la recherche translationnelle.

- La recherche artistique ne doit pas être comprise comme quelque chose d'incompatible avec des formes plus traditionnelles de recherche. La recherche artistique devrait aspirer aux mêmes normes procédurales que celles qui s'appliquent à l'ensemble du spectre de la recherche - reproductibilité (particulièrement celle des procédures), vérification, justification des conclusions par référence aux éléments de preuve, etc. - même si, particulièrement pour des aspects comme la reproductibilité, il faut permettre la liberté d'appliquer ces normes de manière propre à la nature de cette recherche et à la nature individuelle et subjective de la pratique artistique
- La recherche artistique partage, avec d'autres recherches centrées sur les arts, le but de promouvoir la compréhension, et ainsi le développement, de la pratique artistique ; cependant, elle se distingue par l'accent qu'elle met sur le rôle essentiel que joue l'artiste dans le processus de recherche. La pratique artistique est la source d'où il tire ses questions et également la cible vers laquelle il destine ses réponses.

Caractéristiques de la recherche artistique dans le contexte des conservatoires

De façon similaire, il ya un certain nombre de points complémentaires qui doivent être formulés pour expliquer plus en détail les caractéristiques que la recherche artistique est susceptible d'afficher dans le contexte d'un conservatoire :

- La centralité des processus et productions de la recherche artistique
Les processus et productions artistiques - interprétations, compositions, etc. - sont au cœur des modes de travail des conservatoires. Il paraît donc logique et souhaitable qu'ils devraient de même être centraux à toute activité de recherche au sein des conservatoires, même si la manière dont cette centralité est traduite doit rester la part que chaque institution décide individuellement pour elle-même. L'importance grandissante de la **technologie** devrait être considérée comme un champ d'opportunités pour développer les pratiques artistiques et celles de recherche conjointement les unes avec les autres.
- Les processus et productions artistiques en lien avec d'autres éléments
Bien que les processus et les productions artistiques soient des composants essentiels à *la fois de et dans la recherche artistique*, il devrait y avoir une **flexibilité sur comment et quand les appliquer** : à l'une des étapes du processus de recherche ou à toutes ; isolément ou en combinaison avec d'autres éléments de recherche.
- La recherche artistique comme un processus collaboratif.
Il est possible qu'un projet de recherche artistique soit conduit par une personne seule qui non seulement s'implique dans les processus artistiques à l'étude mais qui dispose également des compétences de recherche nécessaires. Cependant, compte tenu de la nature multidisciplinaire de la recherche artistique, il est attendu qu'une grande part de la recherche sera fondée sur la collaboration. Très peu de chercheurs seront individuellement experts dans tous les domaines pertinents. Par conséquent, la recherche artistique sera souvent réalisée par des équipes au sein desquelles les compétences et l'expertise nécessaires seront réparties différemment parmi les membres de l'équipe.

- Étudiants et enseignants
La recherche dans les conservatoires peut couvrir aussi bien le travail engagé par des étudiants au sein de leur programmes d'études et que celui des enseignants dans le cadre de leur développement professionnel continu. Les étudiants sont susceptibles de participer à la recherche, et de s'y engager, principalement au cours de leur 2^e cycle d'études - et notamment dans le 3^e cycle d'études, mais ils tireront bénéfice d'une initiation aux principes de recherche et à une « attitude de recherche » comme partie intégrante de leur études de 1^{er} cycle. La recherche en 2^e cycle peut principalement contribuer au développement individuel de l'élève; la recherche en 3^e cycle et au-delà devrait être capable d'avoir un impact sur *la communauté la plus large*.
- La communication des résultats de la recherche
Les résultats de la recherche artistique présentent une vaste diversité de formes et de supports. Tout chercheur engagé dans une recherche artistique a une obligation envers la communauté de recherche à expliquer à la fois le processus et le résultat de ses recherches dans les moyens qui sont conformes aux normes habituelles de communication entre pairs que l'on trouve dans la recherche plus traditionnelle. Cependant, il ou elle est libre d'explorer **de nouvelles façons, plus étroitement intégrées dans le volet artistique**, par lesquelles cette élucidation peut avoir lieu, partiellement ou en totalité, à condition que soit gardée à l'esprit l'obligation impérieuse de clarté dans la communication et la diffusion.
- Diffusion appropriée des résultats de la recherche
Les processus et les résultats de la recherche devraient être documentés et diffusés de manière appropriée, afin d'être communiqués à la communauté de recherche, à la communauté artistique et à un public élargi. La diffusion **n'est pas réservée à l'écrit**, bien que d'autres formes de communication seront presque invariablement complétées par, et complémentaires à, des éléments écrits. Il ne suffit pas d'interpréter un travail et d'appeler cela une « communication des résultats de recherche », mais la recherche artistique, en tant que discipline, devrait promouvoir la compréhension et le respect de la différence qui existe entre simplement inclure des résultats de la recherche dans des procédés et des productions artistiques et chercher à **les communiquer directement à travers de tels procédés ou productions**.

Caractéristiques de la recherche artistique qui la confirment comme une discipline entièrement établie

L'AEC soutient le nombre grandissant de ses institutions membres qui ont adopté le concept de recherche artistique. Elle se félicite des progrès accomplis dans la réalisation éventuelle de la gamme complète des conditions institutionnelles typiques de toute discipline de recherche mise en place, tels que :

- sa propre association nationale ou internationale
- son propre revue
- ses propres discours distinctifs (et pas seulement l'un des discours)
- ses propres experts de premier plan, reconnus dans le domaine

- ses propres conférences régulières,
- des postes d'enseignants à plein temps dans les Conservatoires
- une formation doctorale pertinente et le développement postdoctoral
- des programmes de financements qui lui sont spécifiques
- des financements pour des étudiants diplômés

3e PARTIE : Résumé des convictions et des politiques globales de l'AEC sur la recherche artistique

L'AEC considère:

- que la recherche artistique, comme moyende promouvoir la compréhensionet le développementdesarts de la musique, a le potentiel dejouer un rôle importantdans lavie et le travaildes conservatoires
- que celles de sesinstitutions membresqui sont, ouqui souhaitent être, engagées dansla recherche artistiquedevraient être y encouragés,tout en respectantceux qui ne veulentpas aller dans cette voie
- que, là oùla recherche artistiqueprendplace dansles conservatoires, c'est un apportsi, chaque fois que possible, elle complète l'activitéartistique quiestl'élément central *le centre d'intérêt*) de cesinstitutions. Cela signifie de chercher des opportunitéspour explorerles questions de rechercher relativesau répertoirele plusinterprétaussi bien qu'auxmusiquespeu connuesounouvellement créées

Comment l'AEC envisage de soutenir le développement de la recherche artistique

L'AEC a l'intention de soutenir celles de ses institutions membres qui s'engagent dans la recherche artistique ou qui envisagent de le faire en :

- fournissant des indications utiles de ce que cela peut entraîner (par exemple au moyen de publications telles que le manuel de poche « Researching Conservatoires » et le manuel sur la recherche dans le 2^e cycle)
- offrant des plates-formes pour les chercheurs afin de leur permettre de présenter leur travail et d'en discuter avec leurs pairs (par exemple la Plateforme européenne pour la recherche artistique EPARM)
- développant l'accès à des ressources basées sur le Web, relatives à la recherche (la base de données « Polifonia » de projets de recherche d'étudiants et de superviseurs ; une bibliographie interactive en ligne ; peut-être une revue ou une publication des réunions de EPARM)
- suivant et soutenant de façon permanente la croissance de la recherche et de « l'approche de la recherche » dans les Conservatoires, non seulement en Doctorat et pour les activités post-doctorales, mais aussi dans les cycles précédents
- encourageant les institutions qui cherchent à développer des programmes doctoraux et s'engagent dans des activités de recherche pour le faire, en accord avec les principes suivants :
 - un développement prudent et progressif
 - atteinte d'une masse critique de chercheurs et de ressources comme pré-requis au lancement d'un programme doctoral
 - une approche tournée vers l'extérieur fondée sur la construction de réseaux et le développement d'échanges avec d'autres institutions poursuivant des approches de recherche similaires

- un soutien pour les étudiants et les enseignants qui ont besoin de développer et de maintenir des contacts avec le milieu de la recherche dans leur domaine de spécialisation
- veillant à ce que le concept de recherche artistique soit compris de façon adéquate et largement, et que la recherche artistique ne soit pas mise en œuvre uniquement en raison de pressions extérieures, comme la nécessité d'augmenter dans les Conservatoires le nombre d'enseignants titulaires d'un doctorat* ou d'atteindre de hauts scores pour les procédures d'évaluation ou les critères de financement

** À cet égard, l'AECest prête à soutenirles institutions membres qui sont poussés, contre leurs propres désirs, par leurs ministères nationaux de passer à un corps professoral composé uniquement de docteurs. Ce soutien va pas jusqu'à une ingérence directe dans la politique nationale, mais comprend la rédaction de lettres formelles expliquant la position européenne plus large.*

MusiQuE- informations Générales



Quels sont les services de MusiQuE ?

MusiQuE offre une panoplie de processus d'évaluation et d'accréditation, adaptées aux besoins des établissements d'EMS :

1. Processus d'amélioration de la qualité pour les établissements, les programmes et les programmes communs
2. Processus d'accréditation pour les établissements, les programmes et les programmes communs
3. Collaborations bilatérales avec les agences nationales d'assurance qualité et d'accréditation

Quels sont les avantages des services de MusiQuE ?

- Les pairs-évaluateurs de MusiQuE sont des **spécialistes internationalement reconnus dans les domaines musicaux concernés**. Ils sont à même de se projeter dans les problèmes soulevés par l'évaluation en cours et de comprendre les particularités des divers établissements, programmes et disciplines. En conséquence, chaque établissement reçoit des recommandations spécialement conçues pour son cas, formulées par des collègues compétents.
- Les visites d'évaluation de MusiQuE se basent sur des **normes internationalement acceptées** qui tiennent compte des spécificités du secteur tout en étant compatibles avec les normes génériques nationales et internationales en usage dans l'enseignement supérieur.
- MusiQuE insiste sur la dimension « amélioration » de l'assurance qualité : dans toutes les visites d'évaluation, l'accent est mis sur la manière dont l'établissement ou le programme peut se développer et s'améliorer.
- MusiQuE aide les établissements à bâtir une réputation internationale.
- MusiQuE contribue à **instaurer la confiance entre les établissements** par l'équité d'une approche comparable, basée sur des normes internationalement acceptées.
- La structure souple de MusiQuE lui permet d'offrir une **grande diversité de services** aux établissements : une procédure d'essai en préparation de la procédure nationale ; un processus en complément de la procédure nationale, par le biais d'une procédure commune ou d'un processus remplaçant une procédure nationale.

- MusiQuE propose une **guidance** aux établissements désireux de développer leurs propres systèmes d'assurance qualité, par des conseils ciblés et l'organisation d'activités de développement professionnel continu.

Quelle valeur ajoutée pour les étudiants ?

- Amélioration de la qualité de l'enseignement et des services offerts aux étudiants : les procédures de MusiQuE débouchent sur des recommandations concrètes de la part de pairs-évaluateurs spécialisés dans le domaine de la musique.
- Responsabilisation : le commentaire étudiant joue un rôle important dans les processus d'évaluation et il en est tenu compte dans les recommandations formulées.
- Participation : toutes les équipes d'évaluation comportent un étudiant. Ainsi, les étudiants musiciens s'impliquent de plus en plus dans les questions d'assurance qualité et développent une meilleure connaissance/compréhension des procédures
- En instaurant la confiance entre établissements, MusiQuE contribue à la reconnaissance des parcours et des qualifications, facilitant ainsi la mobilité et l'employabilité des étudiants.

Quelle valeur ajoutée pour l'enseignement musical en général ?

- MusiQuE fera bénéficier le secteur de procédures basées sur les spécificités de l'enseignement musical supérieur et compatibles avec les Normes et directives européennes pour l'assurance qualité (ESG)
- MusiQuE renforce la crédibilité du secteur au sein de l'enseignement supérieur européen en mettant en évidence l'attention que le secteur de l'EMS porte aux questions d'assurance qualité et en participant activement au débat européen sur le sujet dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA/EEES).
- MusiQuE facilite un dialogue structuré avec le secteur professionnel en impliquant l'Association européenne des écoles de musique (EMU) et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle vivant) en tant qu'organisations partenaires.
- MusiQuE joue un rôle pionnier dans le secteur des arts et des humanités par son approche thématique à l'échelle européenne.

À qui s'adresse cet outil ?

- Aux établissements d'enseignement musical supérieur (les établissements membres de l'AEC bénéficient de tarifs préférentiels).
- Aux agences nationales d'assurance qualité et d'accréditation intéressées par des procédures communes
- Au personnel et aux étudiants du secteur de l'enseignement musical supérieur, par le biais du Bureau AQ.
- À d'autres disciplines de l'enseignement supérieur cherchant un modèle d'approche thématique et à l'échelle européenne de l'assurance qualité.

Contacts

Pour plus d'information, consultez le site internet de MusiQuE : www.musique-qe.eu, ou contacter le personnel de MusiQuE à l'adresse : info@musique-qe.eu.

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Ordre du jour (14.11.2015)

I. Questions d'actualité

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 15 novembre 2014, à Budapest
2. Rapport de la Présidente sur les activités : Rapport annuel 2014 et rapport sur les activités jusqu'en novembre 2015
3. Plan stratégique de l'AEC 2016 - 2020 : « Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats »
4. Élections au Conseil
 - Nomination d'un deuxième scrutateur (pour les élections de 2015 et 2016) pour assister le scrutateur actuellement en poste (Reinhard Schäfertöns, Fakultät Musik, Universität der Künste Berlin)
 - Présentation des candidats aux postes vacants du Conseil
 - Élections (pendant la pause-café)
5. Débats avec U-Multirank sur la création d'indicateurs de terrain pour la musique
6. Rapport financier du secrétaire général
 - Vote sur les propositions de tarifs d'adhésion pour 2016
 - Prévisions de résultats pour 2015 et proposition de budget pour 2016
 - Nomination de deux auditeurs pour les comptes 2015
7. Questions relatives à l'agence européenne d'assurance qualité pour la musique, MusiQuE
8. Point sur les adhésions : nouveaux membres, retraits et exclusions
9. Prochains congrès
10. Autres questions (à signaler en amont au président de l'AG)

II. Forum d'information

III. Rencontres avec les membres du Conseil des différentes régions

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2014 de l'AEC

Grande salle, Académie de musique Liszt

Budapest, Hongrie

15.11.14

Pascale De Groote, Présidente de l'AEC, accueille les membres de l'association, ouvre l'assemblée générale, et s'assure que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

1. Compte-rendu de l'assemblée générale 2013 à Palerme

- ✓ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents

2. Approbation des comptes 2013 de l'Association de droit néerlandais

- Ce point concerne tous les membres de l'AEC dont l'adhésion à l'Association est antérieure au 1^{er} janvier 2013. Les personnes ayant adhéré à l'AEC en 2013 et 2014 sont uniquement membres de l'Association de droit belge et ne peuvent voter sur les points relatifs à l'Association de droit néerlandais.
- Les comptes 2013 sont disponibles en ligne sur le site internet de l'AEC : <http://www.aec-music.eu/about-aec/organisation/general-assembly-2014>
- Les comptes annuels de l'Association de droit néerlandais ne montrent que des mouvements visant à régulariser les réserves 2012 et à transférer tous les actifs de l'Association de droit néerlandais à l'Association de droit belge, pour un montant total d'environ 5000 euros de déficit pour l'année entière. *Veuillez vous reporter au Rapport annuel 2013 pour voir le bilan et le compte de résultat.*
- ✓ Les comptes 2013 de l'Association de droit néerlandais sont approuvés à l'unanimité par les membres présents dont l'adhésion à l'AEC est antérieure au 1^{er} janvier 2013.

3. Vote sur la dissolution de l'AEC Pays-Bas

Toute l'information sur la dissolution de l'AEC Pays-Bas se trouve dans les documents suivants :

- Le compte-rendu de l'AG 2013, à Palerme
- L'explication du contenu du programme de l'AG 2014, relatif à l'Association de droit néerlandais
- Un courriel du 14 octobre, envoyé par le Bureau à tous les membres actifs de l'AEC, expliquant la nécessité d'un vote pour la liquidation de l'AEC Pays-Bas

Ce courriel, et les procurations qui lui étaient jointes, demandait aux membres actifs de l'Association de droit néerlandais de :

- Donner décharge complète et finale au Conseil pour toutes ses activités jusqu'à la dissolution proprement dite, inclusivement
- Approuver la dissolution
- Nommer l'AEC « Belgique » comme liquidatrice, pour autant que de besoin
- Approuver que la dissolution d'AEC Pays-Bas, l'absence de biens/bénéfices et par conséquence la cessation d'existence de l'association de droit néerlandais, soient signalées au registre de la Chambre de commerce néerlandaise

Résultat du vote par procuration :

- 196 votes exprimés (79% des membres actifs ayant adhéré à l'AEC avant le 1^{er} janvier 2013)
 - 185 voix pour
 - 1 voix contre
 - 10 abstentions
- ✓ Le quorum étant atteint (au moins ¾ de votes positifs exprimés par au moins ¾ des membres concernés de l'AEC), la Présidente déclare dissoute l'Association de droit néerlandais.

4. Élections au Conseil

- ✓ Mladen Janjanin, vice-doyen de l'académie de musique de l'université de Zagreb, fait office de scrutateur pour la deuxième année consécutive. L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Reinhard Schäfertöns, Fakultät Musik, Universität der Künste Berlin, au poste de scrutateur pour cette année et pour 2015.
- Sièges à pourvoir au Conseil :
 - Hubert Eiholzer arrive au terme d'un premier mandat de vice-président et se retire
 - Bruno Carioti arrive au terme de son second mandat de membre du Conseil
- Candidat à la vice-présidence :
 - Georg Schulz, Kunstuniversität Graz, Autriche
- Candidats au Conseil :
 - Harrie Van Den Elsen, Prince Claus Conservatoire, Groningen, Pays-Bas
 - Ettore Borri, Conservatorio di Musica « G.Verdi », Milan, Italie
 - Claire Mera-Nelson, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, Londres, R-U
 - Renato Meucci, Conservatorio di Musica « G. Cantelli », Novara, Italie
 - Evis Sammoutis, Université européenne de Chypre, Nicosie, Chypre

La procédure électorale se déroule en deux étapes :

- 1^{er} scrutin pour le siège de vice-président, pendant la pause-café
- ✓ Résultat : Georg Schulz est élu vice-président avec 140 votes
- 2^{ème} scrutin pour les sièges à pourvoir au Conseil, pendant la pause déjeuner
- ✓ Résultats : Harrie Van Den Elsen est reconduit pour un second mandat ; Claire Mera-Nelson et Evis Sammoutis sont élus pour un premier mandat.
 - Claire Mera-Nelson : 79 votes
 - Harrie van den Elsen : 76 votes
 - Evis Sammoutis : 72 votes
 - Renato Meucci : 48 votes
 - Ettore Borri: 40 votes

5. Rapport de la présidente sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2013 - 2014

Hommage à Cristóbal Zamora : l'Assemblée générale observe une minute de silence en mémoire de notre cher collègue Cristóbal Zamora, membre du Conseil de l'AEC de 2003 à 2009, décédé en 2014.

Le compte-rendu détaillé de l'année 2013 se trouve dans le rapport annuel 2013 de l'AEC (disponible en anglais, français et allemand), avec un résumé des comptes annuels 2013. Au cours de son intervention, Pascale De Groote aborde les thèmes suivants :

- Les adhérents : fin 2013, l'AEC comptait 294 membres (260 membres actifs et 34 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC (membres et rôles) : fin 2013, deux nouveaux membres du Conseil ont été élus : Jacques Moreau et Kaarlo Hildén, et un représentant des membres associés a été coopté pour 2014 : Don McLean, de Toronto. De novembre 2013 à novembre 2014, la

composition du Conseil était comme suit :

- Présidente : **Pascale De Groote**, Anvers, Belgique
- Vice-Présidents : **Hubert Eiholzer**, Lugano, Suisse ; **Eirik Birkeland**, Oslo, Norvège
- Secrétaire général : **Jörg Linowitzki**, Lübeck, Allemagne
- Membres du Conseil : **Bruno Carioti**, L'Aquila, Italie ; **Harrie Van Den Elsen**, Groningen, Pays-Bas ; **Deborah Kelleher**, Dublin, Irlande ; **Grzegorz Kurzyński**, Wrocław, Pologne ; **Antonio Narejos Bernabéu**, Murcia, Espagne ; **Georg Schulz**, Graz, Autriche ; **Jacques Moreau**, Lyon, France ; **Kaarla Hildén**, Helsinki, Finlande
- Membre coopté, représentant les membres associés : **Don McLean**, Toronto, Canada

- Les réunions du Conseil de l'AEC : en 2014, le Conseil s'est réuni trois fois. Le Comité exécutif s'est réuni deux fois (soit entre les réunions du Conseil).

Ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :

- Bilan de la troisième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2015 ; approbation de la liste définitive des actions pour 2014 ; ébauche d'un aperçu conceptuel du Plan stratégique 2016-2020 ;
 - Préparation des événements et des plateformes et suivi de leur réussite
 - Préparation du Congrès 2014 et des suivants
 - Préparation de l'AG 2014 en s'assurant que les dispositions adéquates sont prises pour l'élection de nouveaux membres du Conseil.
 - Projets, activités et relations externes de l'AEC
 - Questions concernant les membres
 - Finances de l'AEC
- Les changements au sein du Bureau de l'AEC depuis le 1^{er} janvier 2014 :
 - **Hannah Hebert**, responsable du projet « Polifonia », est partie en congé maternité en décembre 2013 : elle a été remplacée par **Eleonor Tchernoff** pendant 6 mois.
 - En juillet 2014, **Angela Dominguez** a été nommée responsable du projet « Polifonia » et **Barbora Vlasova**, coordinatrice.
 - Aperçu des projets 2014 :
 - **FULL SCORE** : en août 2014, l'AEC fut informée par la Commission européenne du succès de la candidature de son projet **FULL SCORE**
 - Réseau **ERASMUS** pour la musique « **Polifonia** » - troisième volet : l'AEC a coordonné le projet « **Polifonia** », conjointement avec le Conservatoire royal de La Haye depuis 2011. Le projet arrive à terme en décembre 2014.
L'AEC est également partenaire de deux autres projets :
 - **TEMPUS** - « **Introduire l'interdisciplinarité dans les études musicales dans les Balkans occidentaux, conformément à la perspective européenne** » - le projet, coordonné par la faculté de musique de l'université des arts de Belgrade, arrive également à terme fin 2014.
 - **PHEXEL** - « **Examiner la faisabilité d'un label de qualité pour l'excellence de l'enseignement supérieur professionnel** » - projet coordonné par l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (EURASHE).
 - Amélioration de la qualité et accréditation - activités de l'AEC en 2014 :
 - Visite d'évaluation dans des établissements d'EMS de la Fédération Wallonie-Bruxelles, entreprise conjointement avec l'agence nationale belge d'évaluation **AEQES**
 - Processus d'amélioration de la qualité, entrepris à la **Escola Superior de Música de Catalunya - ESMUC**, conjointement avec des membres de l'agence régionale d'accréditation **AQU Catalunya**
 - Poursuite du travail du Comité AQ de l'AEC en vue de la création d'un organe indépendant d'évaluation
 - Création du nouvel organe d'évaluation : « **MusiQuE - Music Quality Enhancement** »
 - **MusiQuE** a réalisé son premier processus d'évaluation la semaine dernière, à la

Faculté de musique et de danse de Prague.
MusiQuE

- Présentation de la nouvelle fondation pour l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur : *MusiQuE - Music Quality Enhancement* par Mist Thorkelsdottir, présidente du Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité, et Linda Messas, administratrice générale de l'AEC.

Approbation des membres du conseil de MusiQuE :

- En raison de la nouveauté de MusiQuE, et du fait que son conseil d'administration comprendra deux représentants externes - mandatés par EMU et PEARLE - qui ne sont pas encore familiers des processus et procédures d'évaluation de l'AEC, il est important que les trois membres du conseil de MusiQuE nommés par l'AEC soient des personnes d'expérience, étroitement associées à ses activités d'évaluation. Ceci assurera la continuité de l'action entreprise par le Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité et une certaine stabilité dans le fonctionnement du nouveau conseil.
 - En conséquence, le Conseil de l'AEC a décidé que, pour le moment, les trois personnes concernées devraient être choisies parmi les membres du Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité.
 - Le mandat des membres du conseil de MusiQuE est de 3 ans, renouvelable une seule fois (soit un maximum de six ans à ce poste). Cependant, un système de roulement sera adopté par les trois membres mandatés afin d'inclure progressivement de nouveaux membres issus de la communauté AEC. En conséquence, à l'avenir, le Conseil de MusiQuE s'élargira aux personnes intéressées.
 - À partir de l'année prochaine, la procédure sera la suivante :
 - Chaque année, MusiQuE lancera un appel à candidatures ouvert pour recruter des membres du Conseil. Les critères à remplir seront précisés dans l'appel.
 - Le Conseil de l'AEC sélectionnera et nommera les candidats en consultation avec le Conseil de MusiQuE
 - Enfin, l'assemblée générale de l'AEC sera invitée à approuver les nominations
 - L'Assemblée procède au vote relatif à l'approbation des membres du conseil de MusiQuE, nommés par le Conseil de l'AEC:
 - Christopher Caine, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, Londres
 - Mist Thorkelsdottir, Académie de musique et de danse de l'université de Göteborg
 - Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye
- ✓ L'assemblée approuve la nomination des trois membres du Conseil
- Approbation du membre permanent du Comité d'appel
- Notre ambition est la reconnaissance officielle de MusiQuE par son inscription sur le registre européen d'assurance qualité EQAR. Afin de pouvoir conduire seule les procédures d'accréditation, MusiQuE doit mettre en place un comité d'appel.
 - Il est important que dès les premières phases du processus, l'appel soit traité par une personne dont l'indépendance est gage d'impartialité. Par conséquent, MusiQuE utilisera un comité d'appel constitué d'un membre permanent et d'une personne nommée en réponse à chaque appel spécifique, choisie pour sa connaissance des sujets abordés.
 - Le membre permanent du Comité d'appel sera nommé par l'assemblée générale de l'AEC sur la recommandation du Conseil de MusiQuE. Son mandat sera de trois ans. Le membre permanent doit avoir de l'expérience dans le domaine des processus d'assurance qualité. Toutefois, pendant la durée de son mandat au sein du comité d'appel, il ne doit pas participer aux visites d'évaluation réalisées par MusiQuE.
 - Le Comité de l'AEC pour l'amélioration de la qualité a recommandé au Conseil la nomination d'Ester Tomasi-Fumics, de l'université des arts de Vienne, comme membre permanent du Comité d'appel. Le Conseil a approuvé la suggestion.

- ✓ L'assemblée approuve la nomination d'Ester Tomasi-Fumics au poste de membre permanent du Comité d'appel.
- L'évolution de la politique : diverses actions ont été entreprises en 2014 pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2011-2015, adopté à l'AG 2010. Les deux documents concernant cette mise en œuvre se trouvent dans le dossier du Congrès :
 - La performance par rapport aux objectifs énoncés pour 2013 a été approuvée par le Conseil lors de sa réunion d'avril.
 - Les objectifs pour 2014 ont été approuvés par le Conseil de l'AEC lors de sa rencontre de septembre.
- Feedback des régions :
 - Réunion de membres de divers pays du Sud/Sud-Est de l'Europe à Sarajevo, en mars 2014, afin de poursuivre les discussions entamées à Palerme.
 - Les musiques Pop & Rock et World Music devraient avoir plus de visibilité au sein de l'AEC, en particulier dans les séances du Congrès.
 - L'AEC devrait renforcer son action de plaidoyer en faveur des zones d'Europe où les conservatoires rencontrent de multiples problèmes nationaux. Une séance dédiée lors du Congrès et un processus de plaidoyer durable seraient les bienvenus.
 - L'AEC est invitée à aider les personnes qui souhaitent partager leurs programmes d'enseignement dans le domaine de la musique non classique et non occidentale (les programmes classiques sont plus facilement accessibles)
 - Certains participants expriment un vif intérêt pour s'engager dans les groupes de travail de l'AEC et être « plus impliqués ». Ceci met en lumière la question plus générale du renouvellement de la composition des futurs groupes de travail de l'AEC.
 - Communication : les groupes de travail devraient être mieux informés des situations locales
 - Il faudrait accueillir plus d'étudiants et d'enseignants aux événements de l'AEC.
- Représentation et défense du secteur :
 - En 2014, l'AEC a entretenu de bonnes relations avec plusieurs organisations internationales du secteur musical : le Conseil européen de la musique (EMC) et le Conseil international de la musique (IMC), l'Association européenne des écoles de musique (EMU), l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS), l'Association européenne des professeurs d'instruments à cordes (ESTA) et l'Association nationale des écoles de musique (NASM). Elle a renforcé ses liens avec d'autres organisations comme le Réseau européen du jazz (EJN) et l'Orchestre baroque de l'union européenne (EURO), et poursuivi ses contacts réguliers avec des réseaux éducatifs : la Ligue européenne des instituts des arts (ELIA) et l'Association des universités européennes (EUA).
 - L'AEC a continué à être représentée aux réunions des agences d'assurance qualité, aux séminaires sur l'assurance qualité au niveau européen et dans d'autres forums traitant du sujet. Membre fondateur de l'EASPA (Alliance européenne pour l'accréditation et l'assurance qualité thématique et professionnelle), l'AEC est également partenaire du projet PHEXcel qui se penche sur les définitions de l'excellence dans l'enseignement supérieur professionnel.
 - L'AEC a continué à être représentée, par son directeur général, dans le groupe d'expert ESCO pour les arts, qui étudie les aptitudes et compétences requises en rapport avec les professions du secteur.
- Activités 2014
 - Plateforme Pop & Jazz, Trieste (février)
 - Forum EPARM, Stockholm (mars)
 - Conférence Musique ancienne, Vicenza (avril)
 - Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales, Aarhus/Aalborg

- | |
|---|
| (septembre) ○ Congrès annuel, Budapest (novembre) |
| • Événements prévus pour 2015 ○ Plateforme Pop & Jazz, Valencia (13-14 février) ○ Conférence EPARM, Graz (23-25 avril) ○ Rencontre IRC, (Corfou, 25-27 septembre) ○ Congrès annuel de l'AEC, Glasgow (12 - 14 novembre) ○ Forum de la Plateforme musique ancienne, Prague (début décembre) |

6. Rapport financier du secrétaire général Jörg Linowitzki

Jörg Linowitzki, secrétaire général de l'AEC, attire l'attention de l'AG sur la situation financière générale de l'Association. Il présente un diaporama du résumé des comptes, lesquels figurent dans le Rapport annuel de l'AEC 2013, remis aux participants avec une copie des résultats prévus pour 2014 et du premier budget prévisionnel pour 2015. Les comptes annuels détaillés (en anglais uniquement) sont à la disposition des membres sur simple demande. Le texte complet du rapport financier est également disponible sur simple demande.

- Nouveau calendrier (avancé) d'approbation des comptes (Association de droit belge)
 - Étant maintenant soumise au droit belge, l'AEC est tenue de remettre une déclaration fiscale en même temps que ses comptes annuels, dans les six mois suivant la clôture d'un exercice.
 - En conséquence, l'AG 2013 avait approuvé la mise en place d'une procédure de vote en ligne sur les comptes de l'Association, en juin 2014. La procédure a été dûment effectuée par le Bureau : 77 membres actifs ont répondu à la notification de vote en ligne. Résultats : 74 votes en faveur de l'approbation des comptes, 3 abstentions, aucun vote négatif.
 - Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Anthony Bowne (Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, Londres) et Zdzisław Łapiński (Académie de musique de Cracovie) pour leur travail en faveur de l'AEC au cours de l'année 2014. Il informe l'AG que tous deux ont recommandé l'approbation des comptes de l'association de droit belge et, parallèlement, des comptes de l'association de droit néerlandais.

Cotisations d'adhésion 2015 : le Conseil propose d'adopter les nouveaux montants des cotisations indiqués dans le dossier du Congrès et qui reflètent l'indexation prévue de 1%.

L'assemblée générale approuve les nouveaux tarifs des cotisations.

Prévisions pour 2014 et projet de budget pour 2015 (les deux documents figurent sur une feuille séparée, remise lors de l'inscription) :

- La subvention du nouveau projet FULL SCORE couvrant certains de nos coûts réguliers, en termes de personnel et d'activités, l'excédent d'environ 10 000 euros, prévu pour 2014, servira donc à reconstruire les réserves.
- Il est important de noter les implications de la dissolution de l'association de droit néerlandais : ses pertes (5266 euros) doivent être couvertes par l'association de droit belge. Par ailleurs, les dettes de l'AEC Belgique envers l'AEC Pays-Bas - soit plus de 60 000 euros, comme le montrent les comptes 2013 de l'AEC Belgique - ont été transformées en résultat exceptionnel. Ceci signifie que notre excédent réel pour 2014 (estimé actuellement à 10 000 euros) sera augmenté sur le papier de 55 000 euros environ. Ceci compensera les 46 000 euros de déficit de l'année dernière.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les prévisions pour 2014

- Le projet de budget pour 2015 montre un résultat positif de 3795 euros. Le revenu total pour 2015 diminuera par rapport à 2014, en raison de l'arrêt du financement des projets Polifonia et TEMPUS, le mois prochain.
- Du côté des dépenses, il convient de souligner 2 éléments majeurs :

L'augmentation des coûts de personnel : en effet, le coût salarial du nouveau directeur général

peut s'avérer plus élevé si la personne concernée est contractuelle à plein temps en Belgique (dans les dispositions actuelles, une partie de la rémunération est payée sur une base free-lance).

Un investissement considérable dans le domaine de l'amélioration de la qualité et de l'accréditation afin de permettre au nouvel organe d'évaluation - MusiQuE - de poser sa candidature au Registre européen de l'assurance qualité (à cet effet, il faut faire entreprendre une évaluation externe de MusiQuE par une équipe d'experts). Cette hausse sera compensée en partie par une diminution des frais de bureau (les chiffres de 2014 comprennent certains coûts qui ne seront pas répétés en 2015 comme l'achat d'ordinateurs portables supplémentaires)

Les dépenses générales seront réduites en 2015 par rapport à 2014, en raison de l'arrêt des dépenses liées aux projets Polifonia et Tempus.

L'assemblée générale approuve la proposition de budget pour 2015 à l'unanimité

Nomination des auditeurs pour les comptes 2014

L'assemblée générale approuve la nomination de Jan Rademakers, de l'Académie de musique de Maastricht, et Daniela Drobna, de l'Académie des arts de la scène de Bratislava, en qualité d'auditeurs externes du budget 2014.

7. Proposition de nomination d'artistes parrains

- En 2014, le Conseil s'est penché sur une proposition du secrétaire général, visant à constituer un groupe d'« Artistes parrains »
- Cette proposition reprend et combine des éléments de deux autres options : le *Comité consultatif* (une des actions du Plan stratégique) et le *Parrain honoraire* (approuvé par l'AG 2012).
- Le Conseil considère que, pour l'instant, il serait plus raisonnable de poursuivre l'idée des « artistes parrains » que de donner suite à l'une ou l'autre option précédemment évoquée.

Lors de sa réunion de septembre, le Conseil a décidé de :

- Développer un réseau d'artistes parrains, car établir des liens étroits avec un groupe d'artistes *en amont* de toute nécessité financière grave pourrait être une judicieuse stratégie à long terme visant à consolider la situation financière de l'AEC après 2017.
 - Soumettre à l'approbation de l'assemblée cette proposition de combiner les deux options originelles distinctes (Parrain honoraire unique, d'une part ; Comité consultatif, d'autre part)
- ✓ L'assemblée générale approuve la délégation à l'AEC de la responsabilité de contacter et nommer les artistes parrains

8. Discussions avec U-Multirank sur la création d'indicateurs de terrain, appropriés à la musique

- Suite aux discussions par petits groupes sur le classement (*ranking*), lors du Congrès 2013, le Conseil de l'AEC a été mandaté par les personnes présentes pour entamer des discussions prudentes avec l'équipe U-Multirank afin de déterminer l'éventuelle intégration de la musique dans le prochain groupe de disciplines pressentie pour le développement d'indicateurs de terrain.
- Suite à la réunion exploratoire qui s'est tenue dans les bureaux de l'AEC en avril 2014, il a été décidé que si U-Multirank laissait assez de temps et se montrait suffisamment souple, il était envisageable de créer un ensemble d'indicateurs de terrain pour la musique parfaitement appropriés au secteur.
- L'équipe de U-Multirank a assuré l'AEC que la musique, en qualité de première discipline artistique à développer des indicateurs de terrain (et dans cette hypothèse) aurait toute

| |
|--|
| <p>liberté pour modifier les dimensions des indicateurs et, si nécessaire, toute latitude pour recadrer ces dimensions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'AEC doit donc prendre une décision majeure : devons-nous poursuivre, nous engager avec U-Multirank et faire de la musique la première discipline artistique à développer des indicateurs de terrain, ou devons-nous refuser de nous engager, en espérant que la notion de classement (<i>ranking</i>), quelle que soit son évolution dans l'enseignement supérieur en général, n'empêtre jamais complètement sur notre territoire ? • En réponse à ce dilemme, le Conseil de l'AEC recommande un engagement prudent et une approche progressive, prévoyant des évaluations à échéances régulières et judicieuses, et permettant, le cas échéant, un retrait. Il faut envisager le projet en trois phases : la première est en cours et devrait se prolonger jusqu'en novembre 2015 ; la poursuite d'une deuxième phase en 2016 et une phase finale, en 2017, dépendraient l'une comme l'autre de l'approbation de l'AG. Dans le meilleur des cas, le processus complet aboutirait à la publication des indicateurs de terrain pour la musique en 2017-2018. <p>Les membres actifs sont invités à se prononcer sur la poursuite des discussions de l'AEC avec U-Multirank à savoir la complétion de la Phase 1 du plan et la présentation de ses résultats à l'AG 2015 pour approbation.</p> <p>✓ L'assemblée générale décide à l'unanimité de la poursuite de la Phase 1 du plan, jusqu'à sa complétion, en novembre 2015.</p> |
|--|

9. Confirmation des nouveaux membres, retraits et exclusions

- En 2014, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :
 - Le pont supérieur, Pôle d'enseignement supérieur, Nantes, France
 - Académie de musique de l'université Vytautas Magnus, Kaunas, Lituanie
 - Istituto Superiore Di Studi Musicali Di Reggio Emilia e Castelnovo Ne' Monti, Reggio Emilia, Italie
 - Conservatorio di Musica « Francesco Cilea », Reggio Calabria, Italie
- En 2014, ont été acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :
 - College of Music, Université Mahidol, Thaïlande
 - Newpark Music Centre, Dublin, Irlande
 - University of Salford, R-U
 - Academia de Música de Lagos, Portugal
- En 2014, ont retiré leur adhésion les établissements suivants :
 - Université des sciences appliquées, Vilnius, Lituanie
 - Cité de la Musique, Paris, France
 - Real Conservatorio Superior de Música « Victoria Eugenia », Granada, Espagne
 - Hochschule für Musik und Theater Leipzig, Allemagne
- Aucune exclusion.
- L'AEC compte actuellement 298 membres.

10. Prochains congrès

- Le prochain Congrès se tiendra au Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow, R-U, les 12, 13 & 14 novembre 2015
- Le Congrès 2016 se tiendra du 10 au 12 novembre 2016 à l'Académie de musique et de théâtre, Göteborg, Suède.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015 Objectifs pour 2014 et progrès accomplis en Janvier 2015

En définissant « Une stratégie pour l'AEC pour 2011-2015 », le Plan stratégique approuvé à Varsovie en novembre 2010, stipulait :

« ... le but principal de l'Association doit être de contribuer à la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutenant le développement des établissements membres à travers l'échange de connaissances, d'expertise et de personnes, et en favorisant le renforcement des capacités dans les établissements et dans le secteur en général. Mais il est tout aussi important de défendre les intérêts du secteur, face à une évolution défiant la nature particulière de l'enseignement musical supérieur, en préconisant des approches thématiques - plutôt que « identiques pour tous » - tenant compte des caractéristiques du secteur. »

En vertu de ces réflexions, les futures mesures de l'AEC devront combiner les points suivants :

- A. *Faciliter les flux d'expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres.*
- B. *Renforcer son approche thématique pour aborder les questions telles que les cadres de qualification, l'assurance qualité, et le développement institutionnel en consolidant sa position sur la scène européenne de la culture et de l'enseignement supérieur, pour une prise en compte des spécificités du secteur dans le développement général de la politique européenne d'enseignement supérieur.*
- C. *Améliorer l'infrastructure organisationnelle pour donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative forte.*

Le Plan stratégique définissait des actions pour chaque année. Aucune des actions originelles n'ayant d'échéance en 2014, dans le cadre du travail du Conseil pour cette année, tous les objectifs annuels originels ont été réexaminés et des objectifs spécifiques pour 2014 leur ont été ajoutés. Les objectifs pour 2014 ont été approuvés par le Conseil en septembre 2014. Le présent document rend compte de ces objectifs et de l'avancée des travaux correspondants, en janvier 2015.

La section 1 récapitule la liste complète des actions pour toute la période stratégique, telles que définies à l'origine, en 2010. La section 2 reprend les objectifs pour 2014 et la situation en janvier 2015 :

1. Liste complète des actions pour 2011-2015

Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

POINTS D'ACTION A :

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et «

| |
|---|
| <p>« Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biannuelles en fonction des besoins.</p> <p>✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant, à son portefeuille d'activités.</p> <p>✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.</p> <p>D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.</p> <p>✓</p> |
|---|

Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

POINTS D'ACTION B :

- ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes*.
- ✓ D'ici fin 2015 : promotion du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.
- ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

POINTS D'ACTION C :

- ✓ 2010 - 2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru
- ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle

2. Actions pour 2014, approuvées par le Conseil en septembre 2014, et situation en janvier 2015

| Points d'action A retenus pour 2014 | Situation en janvier 2015 |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2014, l'AEC aura organisé le 4^{ème} des 5 Congrès annuels de la période stratégique. | <p>Le 41^e Congrès annuel de l'AEC s'est tenu en 2014 à Budapest, en Hongrie. Le lieu du</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Le choix de Budapest préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités et les langues utilisées visera à renforcer cet équilibre sur l'ensemble de la période.</p> | <p>Congrès 2015 a été confirmé : Glasgow, Écosse. Les orateurs invités étaient issus de divers horizons géographiques et linguistiques mais la majorité a choisi de s'exprimer en anglais.</p> |
| <p>✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura organisé la 4^{ème} des 5 rencontres des coordinateurs des relations internationales de la période stratégique. Le choix d'Aalborg préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités renforcera cet équilibre sur l'ensemble de la période.</p> | <p>La rencontre IRC 2014 s'est tenue à Aalborg, Danemark. Le lieu de la rencontre 2015 a été confirmé : Corfou, Grèce. Les orateurs invités venaient du Danemark et des pays suivants: Finlande, Pays-Bas, Pologne, Italie, France, Suisse, Islande, Portugal, Turquie, Grèce et Royaume-Uni.</p> |
| <p>✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura organisé une rencontre PJP à Trieste et une rencontre EMP à Vicenza. Après discussion, il a été décidé de conserver un cycle annuel de rencontres PJP, sous réserve de l'obtention d'un financement de l'UE pour 2014-2017, et d'organiser au moins deux rencontres de la Plate-forme musique ancienne (EMP) pendant cette même période.</p> | <p>La rencontre de la Plate-forme Pop & Jazz 2014 a eu lieu à Trieste (Italie). La première rencontre de type 'Forum' de la Plate-forme Musique ancienne (2013) a été suivie d'une conférence EMP en 2014 à Vicenza (Italie). Le succès des demandes de subventions auprès du réseau européen, formulées par l'AEC et le REMA pour des projets comprenant deux événements en lien avec l'EMP, a permis la mise en place d'un schéma de rencontres annuelles jusqu'en 2017 pour la PJP et d'un calendrier de deux rencontres EMP, provisoirement fixées en novembre 2015 et au printemps 2017.</p> |
| <p>✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura organisé une rencontre EPARM de type « Forum » à Stockholm. Dans le cadre d'une coopération accrue avec l'EAS, des discussions seront initiées sur la possibilité de co-organiser à partir de 2015 un sous-événement spécialisé, axé sur l'enseignement supérieur, au sein de la rencontre annuelle de l'EAS.</p> <p>✓ D'ici fin 2014, l'AEC se sera assuré que la soumission de projet à « Europe créative » intègre les ateliers de développement professionnel continu pour les IRC et les conseillers d'orientation professionnelle des conservatoires et que, si le projet est</p> | <p>Le Forum EPARM 2014 a eu lieu à Stockholm (Suède). Une rencontre de type conférence a eu lieu en avril 2015 à Graz (Autriche). Évoquée en novembre 2014, la proposition d'organiser, au sein de la rencontre annuelle de l'EAS, un sous-événement spécialisé axé sur l'enseignement supérieur, n'a pas reçu de réponse positive concrète à ce jour. Dans l'intervalle, le maintien des rencontres EPARM a fait l'objet d'une demande de partenariat stratégique (une re-soumission révisée de RICERCAR [2014]).</p> <p>Ces ateliers étaient intégrés à la soumission de projet à « Europe créative » (intitulé FULL SCORE). Après acceptation du projet, le premier atelier a eu lieu lors de la rencontre IRC à Aalborg, en septembre 2014. La planification des ateliers qui auront lieu à Corfou, en septembre 2015, a commencé.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>accepté, ces ateliers sont mis en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura achevé avec succès la troisième édition de « Polifonia », donnant lieu à des présentations appropriées des résultats et un débat sur les stratégies de pérennisation lors de son congrès annuel. | <p>Le projet « Polifonia » a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2014. Les résultats, définitifs ou en cours d'achèvement, ont été présentés au Congrès annuel, en novembre 2014. Outre une exposition sur le thème « Polifonia », le Congrès a consacré une journée à l'analyse des trois cycles du projet, en particulier le dernier volet (2011-2014), et à la présentation des stratégies de pérennisation déjà mises en œuvre ou envisagées. Certaines sont intégrées au nouveau projet de l'AEC : FULL SCORE.</p> |
|---|---|

| Points d'action B retenus pour 2014 | Situation en janvier 2015 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, l'AEC se sera fortement impliquée dans l'initiative du CEM visant à élaborer un Agenda européen pour la musique. Cet engagement se manifestera de diverses manières : une représentation au Forum CEM sur la musique ; l'intégration d'un volet relatif à l'Agenda dans la soumission de projet au programme « Europe créative » ; des séances du Congrès consacrées à certains aspects de l'Agenda. | <p>Le Congrès de 2014 a présenté aux délégués FULL SCORE, le nouveau projet de l'AEC dans le cadre du programme « Europe Créative », en soulignant l'objectif spécifique d'élaboration de l'Agenda européen pour la musique. Cette présentation couronnait une année marquée par la représentation de l'AEC au Forum sur la musique du CEM, où l'Agenda a fait l'objet de débats et où l'AEC a affirmé sa volonté de s'impliquer fortement dans son développement. L'Agenda sera évoqué lors de tous les événements de l'AEC en 2015.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura pris des mesures importantes en vue de la création d'une agence indépendante d'accréditation, parmi lesquelles un examen indépendant de ses procédures d'assurance qualité & d'accréditation et de leur conformité avec les « Références et lignes directrices européennes » (ESG). Suite à cet examen, l'objectif sera de faire une demande d'inscription auprès d'EQAR, courant 2015. | <p>En octobre 2014 a été créée l'agence indépendante d'accréditation MusiQuE, sous forme de fondation basée aux Pays-Bas. Par ailleurs, le NASM a été sollicité comme premier coordinateur d'évaluation pour l'examen indépendant des procédures d'assurance qualité & d'accréditation de MusiQuE et de leur conformité avec les « Références et lignes directrices européennes » (ESG). NASM ayant accepté la proposition, un ensemble de termes de références a été élaboré pour définir les rapports entre NASM, MusiQuE et l'AEC dans cette opération. Dans la mesure où MusiQuE a besoin de temps pour établir ses propres études de cas, la période d'évaluation retenue a été fixée au mois de juillet 2015. En conséquence, la demande d'inscription au Registre européen</p> |

| | |
|---|---|
| | d'assurance qualité (EQAR) se fera dans le cycle de candidatures du printemps 2016. |
| ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura établi les modalités d'intégration de l'évaluation des Acquis de l'apprentissage de l'AEC/ Polifonia, prévue à partir de 2015, dans le Plan stratégique 2016-2020. L'Association aura également décidé si le coût de cette action peut être couvert par le projet soumis à « Europe créative » ou nécessite la recherche d'une autre source de financement. | Les Acquis de l'apprentissage de l'AEC/ Polifonia sous-tendent les procédures d'amélioration de la qualité élaborées par l'AEC et transmises aujourd'hui à MusiQuE. Il est donc logique d'envisager leur évaluation dans le contexte global de l'évolution de l'assurance qualité et de l'accréditation. Un des éléments importants du projet FULL SCORE est de réfléchir à l'adaptation possible du cadre d'amélioration de la qualité, actuellement géré par MusiQuE, à tous les niveaux de l'enseignement musical et aux programmes de pédagogie de la musique. Dans le cadre de cet exercice sont envisagées des révisions des Acquis de l'apprentissage, en vue de mettre en place les versions révisées à l'été 2017. Ce travail sera financé par FULL SCORE. |
| ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura eu au moins une réunion avec l'équipe de U-Multirank au sujet de l'insertion de la musique parmi les nouvelles disciplines concernées par la recherche d'indicateurs de terrain. Si la discussion progresse, la proposition sera présentée au Congrès avec des précisions sur les diverses possibilités de se retirer en cours de projet. Parallèlement, l'AEC aura rédigé son deuxième livre vert sur les « concepts fondamentaux », consacré cette fois au classement. | Fin 2014, deux réunions avaient eu lieu avec l'équipe de U-Multirank, dont un représentant était un des orateurs au Congrès. Le plan présenté à la communauté AEC prévoyait qu'un groupe de travail élargi, en liaison avec l'équipe de U-Multirank, poursuivrait en 2015 la réflexion sur de possibles indicateurs de terrain pour la musique. Les résultats des travaux de ce groupe seront présentés en novembre 2015 au Congrès de Glasgow. Un vote décidera du lancement d'un exercice pilote de tests et de mises au point de ces indicateurs en 2016. En septembre 2014, le Conseil a reçu une première version du livre vert sur les « concepts fondamentaux » consacrés au classement, première étape en vue de la production d'un document apte à être diffusé dans la communauté. |

| Points d'action C retenus pour 2014 | Situation en janvier 2015 |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura soumis une demande de subventions au programme « Europe créative », dans le cadre du « Soutien aux réseaux européens ». Le montant de cette subvention dépassera celui de la subvention opérationnelle accordée en 2011-2013. Ce soutien permettra d'harmoniser au mieux les priorités et les moyens de leur réalisation, et la première phase du Plan stratégique 2016-2020 pourra avancer avec une efficacité maximum. | <p>Une demande de subventions au programme « Europe créative », dans le cadre du « Soutien aux réseaux européens » a été soumise en mars 2014. Le montant de la subvention demandée dépasse celui de la subvention opérationnelle accordée en 2011-2013. En août 2014, l'AEC a reçu confirmation de l'acceptation de sa demande pour le projet intitulé FULL SCORE.</p> <p>À la réunion d'avril 2014, le Conseil a fait circuler un 'guide' des priorités de réflexion pour le Plan stratégique 2016-2020. Ce modèle combinait les objectifs de l'AEC et ceux de l'Union européenne dans les domaines de l'Éducation et de la Culture. Étant donnée l'importance de la subvention européenne dans le soutien à la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'AEC, l'association des deux objectifs avait pour but d'harmoniser les priorités et les moyens. Grâce au succès de la demande de subvention de FULL SCORE, les objectifs concrets de ce projet seront imbriqués pendant au moins deux ans avec le Plan stratégique (= 2016 & 2017).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, le sous-groupe « Ressources humaines » du Conseil de l'AEC aura tenu sa réunion inaugurale, finalisé sa mission et ses attributions et commencé à élaborer son plan de travail pour les années à venir. | <p>La première réunion du sous-groupe a eu lieu immédiatement après la réunion du Conseil en septembre 2014.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2014, l'AEC aura constitué un petit groupe de « Artist patrons » et défini leur rôle par rapport au Comité consultatif. Des contacts auront été pris avec des personnalités aux compétences complémentaires pour compléter le Conseil. | <p>Présenté lors de l'AG, le projet des 'Artist Patrons' a été approuvé. Deux aspects fondamentaux ont été fixés : d'une part, les 'Artist Patrons' remplacent, au moins temporairement, les idées évoquées antérieurement d'un Conseil consultatif et d'un 'Parrain honoraire' ; d'autre part, le Conseil se voit déléguer le pouvoir de nommer des personnes pour a) éviter qu'une démarche initiale ne soit annulée par un vote général ultérieur et b) permettre de composer des équipes équilibrées, dont les membres, si possible, ont l'habitude de travailler ensemble.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura fait le point sur sa communauté (dirigeants, enseignants, étudiants etc.) et ses principales cibles de communication (adhérents, acteurs de l'industrie musicale, politiciens, leaders | <p>Janvier 2015 : cette analyse est inachevée. Toutefois, le groupe de travail étudiant est constitué et commence à fonctionner comme prévu dans le cadre du projet FULL SCORE, ce qui lui permettra de contribuer à l'analyse.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>d'opinion dans le domaine culturel etc.) afin de cibler son activité en 2015-2016. Cette analyse fera également appel à la contribution du groupe de travail étudiant, créé en septembre 2014 grâce au financement du « Soutien aux réseaux européens ».</p> | <p>En outre, la journée de réflexion, lors du Congrès, a apporté une double contribution : en faisant le point sur les futures priorités du projet à l'issue des trois cycles de « Polifonia » et en ouvrant les travaux d'aide à l'élaboration d'un Agenda européen pour la musique, dans le cadre d'une nouvelle initiative sur trois ans. Par nature, cet Agenda, provoquera le débat sur la position de l'AEC par rapport à ses adhérents, aux acteurs de l'industrie musicale, aux politiciens, leaders d'opinion dans le domaine culturel, etc.</p> |
| <p>✓ D'ici fin 2014, l'AEC aura engagé une nouvelle analyse de sa structure organisationnelle, en tenant compte de l'aspect financier à partir de 2015, du volume annuel d'activité nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté, de l'intérêt du maintien du Bureau puissant actuellement en place et des conséquences du départ de son directeur général, en août 2015.</p> | <p>Cette analyse a commencé, en tenant compte de la clarification du financement jusqu'en 2017, grâce à l'acceptation de la demande de subvention du projet FULL SCORE. Les postes au sein du Bureau sont maintenus pendant cette période, avec des renouvellements/prolongations de contrats, le cas échéant. La diffusion de l'avis de vacance et de la description de poste pour le recrutement d'un directeur général a été faite en janvier 2015, en vue d'une prise de fonction en août 2015.</p> |

PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015 Objectifs pour 2015 relatifs au Plan Stratégique

Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

| POINTS D'ACTION - A : | Objectifs 2015 - A : |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées. ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et des orateurs invités. ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des plateformes Pop & Jazz et Musique ancienne ; les rencontres seront annuelles ou semestrielles en fonction des besoins. ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant, à son portefeuille d'activités. ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires. | <ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé le dernier des 5 Congrès annuels de la période stratégique. Le choix de Glasgow préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités et les langues utilisées visera à renforcer cet équilibre sur l'ensemble de la période. • D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé la dernière des 5 rencontres des coordinateurs des relations internationales de la période stratégique. Le choix de Corfou préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités renforcera cet équilibre sur l'ensemble de la période. • D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé une rencontre PJP à Valencia et la rencontre (type « Forum ») de la plateforme Musique Ancienne à Prague. Les prochaines rencontres PJP auront lieu en 2016 (Rotterdam) et 2017 (Londres), avec le soutien financier du projet FULL SCORE et poursuivront la thématique de l'engagement du public. Une conférence EMP aura lieu au printemps 2017. • D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé une rencontre EPARM (de type « conférence ») à Graz. Dans le cadre d'une coopération accrue avec l'EAS et l'EMU, des plans seront mis en œuvre pour co-organiser un Forum européen sur l'éducation et la formation musicales sous les auspices de l'EMC, en février 2016, à Leyde. Dans l'intervalle, seront étudiées d'autres possibilités permettant à des institutions ou des groupes d'institutions de l'AEC de prendre davantage d'initiatives dans l'organisation d'événements relatifs à la formation des professeurs de chant et d'instrument. • D'ici fin 2015, l'AEC se sera assuré que les ateliers de développement professionnel continu pour les IRC des conservatoires ont bien été organisés dans le cadre du projet FULL SCORE et que les plans d'intégration des conseillers d'orientation professionnelle dans ces ateliers en 2016 se poursuivent (également dans le cadre du projet FULL SCORE). • D'ici fin 2015, l'AEC aura mené à bonne fin les 16 |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines relatifs au secteur. | <p>premiers mois de son projet FULL SCORE dans le cadre du programme « Europe créative », comprenant une intensification de la collaboration, au niveau européen, avec plusieurs réseaux musicaux et d'enseignement musical. L'AEC aura également soutenu des membres et des partenaires extérieurs dans le cadre de nouvelles demandes auprès de l'UE, dont deux au moins auront eu des résultats positifs.</p> |
|---|--|

Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements des politiques européennes

| | |
|--|---|
| <p>A POINTS D'ACTION - B :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera. ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du <i>Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes</i>. ✓ D'ici fin 2015 : promotion du <i>Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur</i> et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des réunions régulières de l'AEC ou des visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre. ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement multidimensionnel international des universités. | <p>Objectifs 2015 - B :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2015, l'AEC aura poursuivi sa forte implication dans l'initiative du CEM visant à élaborer un Agenda européen pour la musique. Ceci se manifestera par une représentation au Forum CEM sur la musique ; par des offres pro-actives de soutien des activités et des événements du CEM ; et en consacrant un important volet du Congrès 2015 aux différents aspects de l'Agenda. • D'ici fin 2015, l'agence indépendante d'amélioration de la qualité et d'accréditation MusiQuE, créée en 2014, aura achevé un examen indépendant de ses procédures d'amélioration de la qualité et d'accréditation et de leur conformité avec les « Références et lignes directrices européennes » (ESG). Suite à cet examen, l'objectif sera de faire une demande d'inscription auprès du registre européen d'assurance qualité (EQAR), au printemps 2016. • D'ici fin 2015, l'AEC aura établi les termes de référence et le personnel pour une grande évaluation périodique des Acquis de l'apprentissage « Polifonia ». L'AEC aura également clarifié le lien entre cette évaluation et le travail achevé par le groupe de travail commun EAS/EMU/AEC sur l'évaluation dans le cadre de l'Objectif B de FULL SCORE (voir la situation en janvier 2015 du point d'action B3 dans les objectifs 2014). • D'ici fin 2015, l'AEC sera prête à présenter à sa communauté la Phase 1 de son travail sur les indicateurs de terrain pour la musique, conçus pour être opérationnels dans le cadre de U-Multirank, afin de procéder au vote sur le passage à la Phase 2 de cette activité. |
|--|---|

Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

| | |
|--|---|
| <p>POINTS D'ACTION - C :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2010-2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura créé un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura évalué sa stratégie de communication ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura réalisé une évaluation externe de sa structure organisationnelle actuelle | <p>Objectifs 2015 - C :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2015, l'AEC aura engagé le développement de nouvelles stratégies pour diversifier ses revenus afin d'être moins dépendante du succès ou de l'échec des demandes de subventions européennes à l'issue du projet FULL SCORE en 2017. Cette action aura été intégrée à son Plan stratégique 2016-20. • D'ici fin 2015, le sous-groupe « Ressources humaines » du Conseil de l'AEC aura supervisé avec succès la nomination d'un nouveau directeur général et le renforcement du Bureau sous sa direction. • D'ici fin 2015, l'AEC aura mis au point un plan en vue de composer un petit groupe de « Artist Patrons ». Cette action aura été intégrée à son Plan stratégique 2016-20. • D'ici fin 2015, l'AEC, par le biais du Conseil, aura établi les bases d'un réexamen de sa communauté (dirigeants, enseignants, étudiants etc.) et de ses principales cibles de communication (adhérents, acteurs de l'industrie musicale, politiciens, leaders d'opinion dans le domaine culturel etc.) Au sein de ce large éventail, elle aura ciblé ses activités pour la nouvelle période stratégique 2016-2020. • D'ici fin 2015, l'AEC aura engagé un examen de sa structure organisationnelle, en tenant compte des divers scénarios financiers possibles à partir de 2017, du volume annuel d'activité nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté, de l'intérêt du maintien du Bureau puissant actuellement en place et des conséquences des changements éventuels souhaités par le nouveau directeur général. |
|--|---|

Cotisations 2016 Propositions de tarifs

À l'Assemblée générale de Palerme, en 2013, il avait été décidé de recalculer les tarifs d'adhésion tous les trois ans, sur la base des statistiques actualisées du PNB. Dans l'intervalle entre deux ajustements (c'est à dire la 2ème et la 3ème années), les cotisations d'adhésion sont ajustées sur le taux d'indexation belge.

Selon le droit belge et le « Comité Paritaire » applicable en l'espèce, les salaires des employés de l'AEC seront automatiquement indexés chaque année au 1er janvier. Le taux d'indexation, qui dépend du prix des biens de consommation, est définitivement confirmé à la fin décembre de l'année en cours pour l'année suivante.

Le Conseil propose donc d'adopter pour 2016 les nouveaux tarifs de cotisations d'adhésion présentés dans le tableau ci-dessous, qui reflètent une hausse anticipée du taux d'indexation de 0.43%.

| Pays | Tarif cotisation Earlybird 2015 | Plein tarif 2015 | Tarif cotisation Earlybird +1% 2016 | Plein tarif +1% 2016 |
|-----------------------|---------------------------------|------------------|-------------------------------------|----------------------|
| MEMBRES ACTIFS | | | | |
| LUXEMBOURG | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| NORVÈGE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| SUISSE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| HOLLANDE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| DANEMARK | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| SUÈDE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| AUTRICHE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| ALLEMAGNE | 1020 | 1076 | 1024 | 1081 |
| BELGIQUE | 1005 | 1061 | 1009 | 1066 |
| FINLANDE | 1005 | 1061 | 1009 | 1066 |
| R-U | 1005 | 1061 | 1009 | 1066 |
| FRANCE | 1005 | 1061 | 1009 | 1066 |
| IRLANDE | 943 | 1000 | 947 | 1004 |
| ESPAGNE | 943 | 1000 | 947 | 1004 |
| ITALIE | 943 | 1000 | 947 | 1004 |
| ISLANDE | 943 | 1000 | 947 | 1004 |
| ISRAEL | 943 | 1000 | 947 | 1004 |
| CHYPRE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| GRÈCE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| SLOVENIA | 871 | 928 | 875 | 932 |
| PORTUGAL | 871 | 928 | 875 | 932 |
| RÉPUB. TCHÈQUE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| SLOVAQUIE | 871 | 928 | 875 | 932 |

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| ESTONIE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| POLOGNE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| HONGRIE | 871 | 928 | 875 | 932 |
| LETONIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| RUSSIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| CROATIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| LITUANIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| TURQUIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| ROUMANIE | 759 | 815 | 762 | 819 |
| BELARUS | 728 | 784 | 731 | 787 |
| ÉGYPTE | 728 | 784 | 731 | 787 |
| LIBAN | 728 | 784 | 731 | 787 |
| BULGARIE | 728 | 784 | 731 | 787 |
| MONTÉNÉGRO | 728 | 784 | 731 | 787 |
| SERBIE | 728 | 784 | 731 | 787 |
| MACEDOINE | 728 | 784 | 731 | 787 |
| KAZAKHSTAN | 728 | 784 | 731 | 787 |
| AZERBAÏDJAN | 697 | 753 | 700 | 756 |
| BOSNIE HERZ. | 697 | 753 | 700 | 756 |
| UKRAINE | 697 | 753 | 700 | 756 |
| ALBANIE | 697 | 753 | 700 | 756 |
| GÉORGIE | 697 | 753 | 700 | 756 |
| KOSOVO | 697 | 753 | 700 | 756 |
| ARMÉNIE | 697 | 753 | 700 | 756 |
| MEMBRES ASSOCIÉS | | | | |
| TOUS PAYS | 728 | 784 | 731 | 787 |

Élections du Conseil de l'AEC 2014 - Biographies des candidats

Francesc Gaya (ES)

Francesc Gaya
Conservatoire Supérieur de Musique "J. Rodrigo"
Valence, Espagne

Prof. Gaya termine ses études musicales au Conservatorio Superior de Música de Barcelona, sa ville natale, dans la classe de F. Fleta-Polo, altiste et compositeur, où il obtient un Prix d'Honneur, degré supérieur. Grâce à des bourses d'études du "Ministerio de Cultura" et de la "Generalitat de Cataluña", il se perfectionne ensuite avec J. Levine (altiste) et les membres du Quatuor à Cordes de Tokio à la "Yale University School of Music" (États-Unis) où il fait un "Master of music" de trois ans. Il obtient son diplôme en 1992. À la fin des années 80 il fonde l'Orquestra Simfònica del Vallès et l'Orquestra de Cadaqués. Parallèlement il joue régulièrement avec l'Orquestra Simfònica de Barcelona, et occupe le poste d'alto solo de la JONDE (Orchestre National des Jeunes d'Espagne). De 1992 à 1999, il est altiste co-solistre de la OSPA (Orquesta Sinfónica del Principado de Asturias), ce qui lui permet de participer aux saisons annuelles de musique de chambre des Solistas de la OSPA. Il est aussi membre fondateur du Montsalvatge Piano Quartet, qui emprunte le nom du célèbre compositeur catalan, et feront la première d'une de ses œuvres, "Recóndita Armonía", dans un concert émis en direct à la Fundación March de Madrid. Francesc Gaya participe également à la première de "Esbossos" pour contrebasse et viola de F. Fort, et "Impromptu" pour viola et piano de F. Fleta-Polo. Par ailleurs, il est souvent invité à jouer avec le Trio Kandinsky. Il est également membre fondateur d'autres groupes comme le Cuarteto de Cuerda Moreno-Gans, (duquel il a enregistré l'œuvre complète de musique de chambre), le Sexteto de Cuerdas de Valencia, et Aleph Camerata. En tant que soliste, il s'est spécialisé dans le répertoire pour alto et bande, et s'est produit respectivement avec les Bandas Municipales de Barcelona et Palma de Mallorca. Il vit actuellement à Valence où il enseigne alto et le répertoire d'orchestre au Conservatori Superior de Música "Joaquín Rodrigo" depuis 1999. Il a été invité à donner des master classes au sein de nombreux conservatoires et orchestres de jeunes dans toute l'Espagne mais aussi en l'Italie dans le cadre du Programme Erasmus. Entre 2006 et 2013 il occupe le poste de professeur assistant au Conservatori Superior des Illes Balears. Il se produit également régulièrement en duo avec la pianiste Isabel Felix, avec laquelle il fait de nombreux récitals. Passionné de pédagogie, Francesc Gaya s'est formé à beaucoup de méthodes d'enseignement pour instruments à cordes dont la méthode Suzuki. Il a aussi suivi des cours d'improvisation avec le maître Emilio Molina, et en applique ses principes avec succès dans ses cours. Il a réuni toute son expérience dans une conférence intitulée « L'harmonie dans la classe des instruments à corde ». Il a été également coordinateur du séminaire « Unification des critères de programmation didactique dans le domaine de l'alto ». Il termine actuellement des études de Troisième Cycle à l'Universitat Politècnica de València. D'autres centres d'intérêts du monde musical ont conduit le prof. Gaya à élaborer d'autres projets. Il a été ainsi nommé Coordinateur des Relations Internationales et du Programme Erasmus de son conservatoire depuis deux ans. Il a déjà organisé plus de

100 échanges et un nombre similaire de nouveaux Accords de Coopération Inter-Institutionnels avec des pays partenaires. Depuis 2013 il participe à un projet d'une l'ONG du Salvador intitulé « Prévention de la violence à travers d' activités musicales et culturelles » et qui est parrainée par la Banque Mondiale, le Ministerio de Educación de El Salvador, l' Universidad Don Bosco" et en collaboration avec la Fundación Edytra.

Connaissance des langues:

Catalan et espagnol: langue maternelle

Anglais: certificat C2

Français: sans certificat officiel, niveau équivalent à B1

Chers collègues,

J'ai été conscient très tôt, dès que j'ai commencé mes études musicales, de l'avantage incontestable de la musique sur toutes les autres disciplines: pouvoir jouer avec n'importe quel collègue, sans que son pays d'origine, ni sa langue ne soient un problème. Ce que j'ai pu expérimenter et vérifier plus tard, lorsque je suis parti aux États Unis pour faire un

master de musique à la Yale School of Music. Là-bas, tous les pays étaient représentés, et la musique était le seul lien qui nous unissait et nous permettait de communiquer entre

nous. Juste après cette expérience américaine, j'ai eu la chance d' être recruté comme altiste

co-solisté à l'OSPA (Orquesta Sinfónica del Principado de Asturias), à Oviedo, poste que j'ai occupé pendant huit ans. Récemment créé, l'ensemble ressemblait à une « Tour de Babel » et réunissaient des espagnols, des russes, des américains, des slovaques, des tchèques, des argentins, des français et des anglais... On aurait pu difficilement faire un mélange plus hétérogène, je parle aussi bien des différences de cultures et de langues que des parcours musicaux. Mais malgré cela, la musique, grâce à son pouvoir et sa magie, nous a miraculeusement réuni. Et cela est précisément le magnifique rôle que joue

la AEC: unir dans la diversité. C'est juste à cette époque (début des années 90) que l' Espagne a connut une croissance

musicale considérable. De nombreux orchestres ont été créés, et avec eux de nombreux auditoriums et salles de musique pour pouvoir les accueillir. Une nouvelle loi sur l' éducation, la LOGSE (Ley Orgánica General del Sistema Educativo) est apparue en 1992, dont toute une partie était consacrée aux études de musique. Les conservatoires de niveau élémentaire et intermédiaire se sont alors étendus dans tout le pays, et de plus en plus de jeunes ont souhaité s'y inscrire. Les instruments à cordes, jusqu'alors en retrait et

un peu négligés, ont été soudainement très sollicités, et c'est ainsi que de nombreux orchestres de jeunes ont vu le jour. Cependant il me semble que deux aspects fondamentaux ont été oubliés dans cette expansion : l'éducation musicale de base, et l'éducation supérieure spécialisée. C'est cette dernière qui me concerne le plus aujourd'hui car j'ai enseigné pendant 15 ans dans un

conservatoire supérieur. En 2010 les conservatoires supérieurs espagnols se sont rattachés au Traité de Bologne, mettant ainsi les études au même niveau dans toute l'Europe, et permettant aux étudiants d'étudier et aux professeurs d'enseigner à l'étranger

tout en pouvant homologuer leurs diplômes et valider leur expérience, une fois de retour dans leur institution d'origine. Et cela est sans conteste un immense pas en avant.

Mais, comme je l'ai dit précédemment ce système comporte de nombreuses lacunes qui dans un avenir proche devront être étudiées. Il est clair que je ne peux pas m'attarder à

les énumérer dans cette lettre, mais j'espère que la AEC nous aidera à trouver des solutions.

La région où je vis, la Comunitat Valenciana, a été la première à mettre en place un système d'éducation qui permet d'optimiser les études supérieures à leur plus haut niveau : en 2007 a été créé le ISEACV (Instituto Superior de Enseñanzas Artísticas), et il est devenu la première institution de ce type en l'Espagne. Il faut d'ailleurs souligner que la Comunitat

Valenciana, qui compte cinq millions d'habitants, est la région qui a le plus grand pourcentage de musiciens professionnels et amateurs non seulement en Espagne, mais dans le monde entier. En effet chaque petit village aussi petit soit-il a sa propre société musicale, ou même parfois deux, dont le moteur principal est une harmonie (banda), mais

qui compte aussi une école de musique, un orchestre symphonique où un ensemble à cordes. Ce qui a donné naissance à toute une génération de jeunes qui souhaitent se diriger vers des études musicales supérieures. Ce n'est donc pas par hasard si des institutions aussi prestigieuses que Covent Garden Soloists Academy où la Berklee aient choisi Valencia comme lieu de résidence pour offrir des études de renom.

Le Conservatori Superior de Música « Joaquín Rodrigo » est un des treize centres supérieurs intégrés à ISEACV. Avec à peu près 750 élèves et 140 professeurs, il est le plus grand conservatoire supérieur d'Espagne, et aussi l'un des plus anciens (1889). J'y travaille comme professeur d'alto depuis 1999, et je m'occupe du Département des Relations Internationales et du Programme Erasmus depuis deux ans. Le Programme est encore jeune : la charte Erasmus nous a été accordée en 2010. Cette année scolaire qui commence est donc la sixième année Erasmus. Cela a d'ailleurs été un honneur il y a quatre ans, d'accueillir dans nos locaux le Congrès Annuel 2011 de l'AEC.

Compte tenu de tout ce que je viens d'exposer jusqu'à maintenant, vous vous demandez sans doute ce que je peux concrètement offrir à l'AEC? Avant tout je dois dire que j'ai le total soutien, non seulement de mon conservatoire, mais aussi de l'ISEACV et de l'ACESEA (Asociación Española de Centros Superiores de Enseñanzas Artísticas). Ils m'ont tous encouragé à postuler au poste de mon collègue le professeur Antonio Narejos. En second lieu, je suis entièrement convaincu que le processus d'internationalisation que les conservatoires supérieurs espagnols ont amorcé est le chemin qui nous conduira à impartir un enseignement de la plus haute qualité. Les deux fenêtres ouvertes sur l'Europe

(l'AEC et le programme Erasmus) doivent être les phares qui nous guideront tout au long de cette voie. La rétroaction provenant des pays associés à ce projet aidera beaucoup à ce processus. Je n'oublie pas que, si je suis choisi, je représenterai aussi les intérêts de Portugal. J'ai l'intention de renforcer les liens avec leurs institutions supérieures de musique, dans le but de créer un solide « Consortium Ibérique ». C'est d'après moi une tâche qui a été négligée depuis bien trop longtemps.

Je me permettrai de conclure avec une réflexion qui nous ramène 25 ans en arrière : mes compagnons étudiants et moi n'aurions jamais pu imaginer il y a un quart de siècle qu'un espagnol puisse gagner sa vie en tant que musicien dans un autre pays européen. Aujourd'hui la situation est inversée, et on constate qu'un grand nombre de jeunes et talentueux musiciens travaillent déjà dans toute l'Europe. Ce qui explique que la nationalité espagnole soit la plus représentée au sein de l'EUYO (European Union Youth Orchestra). La conclusion est évidente : même si chaque pays a sa propre législation et idiosyncrasie, on doit voir au-delà de nos frontières, et collaborer ensemble afin d'apprendre les uns des autres.

C'est donc avec un grand enthousiasme que je propose ma candidature au poste qui représentera l'Espagne et le Portugal au Conseil de l'AEC. Je tiens à dire que j'ai de temps à consacrer à cette tâche, que j'ai également une sérieuse expérience dans la gestion du programme Erasmus, ainsi que de bonnes dispositions pour travailler, aider, continuer d'apprendre, et que j'ai un caractère calme et amical. Avant de terminer je voudrais vous remercier de m'avoir considérer comme candidat.

*Prof. Francesc Gaya
Professeur d'alto
International Relations and Erasmus Programme Coordinator
Conservatori Superior de Música "J. Rodrigo" de Valencia, Spain*

Deborah Kelleher (IRL)

Deborah Kelleher
Académie Royale Irlandaise de la Musique
Dublin, Ireland

Nommée directeur du Royal Irish Academy of Music en octobre 2010 après avoir travaillé pendant des années en tant que responsable des études académiques, Deborah Kelleher a joué un rôle essentiel dans la création et le développement de la proximité, de la distance et en particulier des cours universitaires dans l'académie pendant ces dernières années, y compris l'introduction d'un diplôme de premier cycle spécialisé dans la composition, le premier programme de technologie musicale au RIAM et de nombreux cours de perfectionnement professionnel pour les enseignants dans tout le pays.

En 2013, le RIAM est devenu un collège associé de la grande université de Trinity College de Dublin en Irlande, et Deborah a dirigé cette transition importante. En 2014, le RIAM a établi une collaboration pluriannuelle avec la Juilliard School en se concentrant sur la performance de la chanson artistique. En 2015, ce partenariat a été élargi pour inclure la Guildhall School of Music and Drama. 2016 voit le déploiement de la stratégie du RIAM 2020, qui a fixé un programme ambitieux incluant la révision des programmes scolaires dans tous les programmes, le réaménagement du service RIAM et l'expansion de la présence en ligne de ce dernier comme une ressource pour les professeurs de musique en Irlande.

Deborah a étudié la musique au Trinity College de Dublin et a reçu par la suite une maîtrise en musicologie (UCD) et en administration des affaires (DCU). Reconnue comme l'une des meilleures pianistes d'Irlande de sa génération, au cours des dernières années, elle s'est spécialisée dans le travail avec les chanteurs, comptant parmi ses partenaires de récital Ailish Tynan, Tara Erraught et la regrettée Bernadette Greevy. Elle est membre du conseil d'administration du concours international de piano de Dublin, de l'orchestre national des jeunes d'Irlande, de l'opéra lyrique et a été membre du comité d'examen du conseil des arts.

Cher collègue,

Je suis ravie de vous contacter au sujet de ma motivation à continuer en tant que membre du conseil de l'AEC pour un nouveau mandat. Au cours de mes trois premières années au conseil de l'AEC, j'ai été témoin d'importants changements dans l'organisation, dont la conclusion réussie de « Polifonia », l'attribution de nouveaux fonds européens pour le projet « Full Score », l'élaboration d'un nouveau plan stratégique, l'introduction de la voix des étudiants comme valeur fondamentale, et la hausse continue des adhésions depuis les conservatoires d'Europe et d'ailleurs.

C'est une période difficile pour les membres de l'AEC, alors que bon nombre d'entre nous sommes confrontés à des situations financières nationales délicates. D'autres ont vécu le déclin des soutiens gouvernementaux. La réalité du secteur implique maintenant la nécessité de s'engager dans le lobbying politique, les fusions éducatives, la recherche de sources de financement alternatives et le développement (ou la résistance !) d'une approche de type « commercial » de la gestion de l'éducation.

Au cœur du problème se trouve la nécessité de maintenir des normes d'excellence en termes de performance musicale alors que les plates-formes traditionnelles évoluent et que les opportunités de réussir une carrière satisfaisante dans la musique demandent une approche beaucoup plus flexible, mais pas de qualité. L'AEC a de longs antécédents de soutien envers ses membres à travers l'apport de guides utiles et pratiques, en présentant des opportunités de réseautage et de développement personnel à travers les conférences et les plates-formes, et en s'engageant au nom du secteur dans le lobbying à l'échelle européenne. J'ai la conviction que l'AEC continuera à agir comme un soutien et un guide précieux alors que nous affronterons de nouveaux défis dans les années à venir.

Ce fut pour moi un privilège que de servir dans le conseil et de participer au processus de planification stratégique, d'aider l'organisation de la conférence de Glasgow cette année et de faire remonter auprès du conseil des informations sur une variété de plates-formes AEC que j'ai visitées. J'apporte mes expériences des conservatoires en Irlande à la table du conseil, expériences qui impliquent bon nombre des défis décrits ci-dessus. Dans bien des cas, j'ai appris à gérer ces défis grâce à la formation de l'AEC ou aux contacts collégiaux. Je suis ravie de dire qu'à certaines occasions, j'ai pu offrir en retour mes conseils. J'estime que c'est une valeur cruciale de l'AEC : nous faisons partie d'une communauté d'apprentissage et d'encouragement commun.

J'espère vivement que les membres de l'AEC me permettront de continuer au conseil, afin d'apporter ma contribution à cette excellente organisation, et à vous.

Professeur Deborah Kelleher

Directrice, Royal Irish Academy of Music

Renato Meucci (IT)

Renato Meucci
Conservatoire de Musique "G.Cantelli"
Novara, Italie

Renato Meucci (1958) enseigne organologie à l'université de Milan et Histoire de la musique au

Conservatoire de Novara, duquel il est directeur depuis 2011. Après avoir étudié la guitare et le cor aux conservatoires de Rome et de Milan et la philologie classique à l'Université de Rome, il a

travaillé en tant que joueur de cor indépendant pendant une dizaine d'années ; après il se tourna vers la musicologie, l'organologie et l'histoire de l'execution musicale en publiant plus qu'une centaine des études en plusieurs langues et en différents pays. Il est aussi l'auteur de *Strumentaio*, un livre unique sur l'histoire de la fabrication d'instruments de musique dans la tradition occidentale (2e éd, Venise 2010). En 2012 il a reçu, pour son longue activité de recherche, le prestigieux "Curt Sachs Award" assigné par la American Musical Instrument Society.

En tant que vice-président de la Conférence nationale des directeurs des Conservatoires Italiens, qui depuis 8 janvier 2013 réunit officiellement les responsables des 80 instituts supérieurs italiens d'études musicales, je présente ma candidature au conseil de l'Association Européenne des Conservatoires dans le but primaire de représenter les positions et les instances du susdit organisme italien. La situation particulière de la formation musicale en Italie, que selon les directives du processus de Bologna une loi de 1999 a radicalement transformé d'un programme à cycle unique en un modern parcours d'études à trois cycles principaux, exige une interface constante avec d'autres pays européens, confrontation qui à mon avis devrait être conduite par un directeur en titre, capable de se rencontrer et confronter fréquemment avec ses collègues directeurs des autres conservatoires. Les institutions italiennes de hautes études musicales ont en effet des caractéristiques et des ressources tout-à-fait différentes les unes des autres, exigeant ainsi un réalignement et une harmonisation cohérente au système européen d'enseignement musical, telle qu'il apparaît même de la déclaration de mission de l'AEC. Si la pratique musicale est bien sûr un but commun de toutes ces institutions, certaines d'entr'elles sont surtout consacrées au développement de compétences d'enseignement, tandis que d'autres sont plus impliquées dans la production musicale et d'autres encore à la recherche et à l'innovation: mettre mes collègues au courant à ce propos et les informer de ce qui se passe à l'étranger est un but indispensable, afin qu'une interface européenne puisse aider à conduire un développement coherent de la nouvelle formation musicale en Italie. En outre, comme depuis plus de 15 ans, et jusqu'en 2007 j'étais à la tête de la plus vielle association italienne consacrée à la musique ancienne (Fondazione Italiana per la Musica Antica), ainsi que le directeur du festival et cours de musique ancienne d'Urbino, je pourrais participer aux activités de l'AEC liées à ce domaine. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux,

Prof. Renato Meucci
Directeur du Conservatoire de Musique "G. Cantelli" de Novara

Marina Novak (HR)

Marina Novak
Université de Zagreb, Académie de Musique
Zagreb, Croatia

Le professeur Marina Novak est vice-doyenne des Programmes d'enseignement et de formation continue au sein de l'Académie de musique de l'Université de Zagreb ainsi que professeur de flûte, d'instruments de la famille de la flûte, professeur en méthodes d'enseignement et pratiques pédagogiques et de musique de chambre auprès de la Section des instruments à vent. Elle est membre du Groupe spécialisé de travail pour les Examens nationaux (dans le domaine de la musique) et représentante du Centre spécialisé dans les méthodes d'enseignement. Ses fonctions incluent la planification et le développement des programmes d'études actuels et futurs, leur exécution et leur évaluation continue. Elle est en charge de l'assurance de la qualité et de sa mise en œuvre au sein de l'Académie de musique de Zagreb. Elle occupe les fonctions de coordinatrice ECTS pour le compte de l'Académie dans le cadre du Programme de mobilité des étudiants de l'Université de Zagreb. En qualité de membre de la Commission pour la formation en ligne de l'Université de Zagreb, elle a été chargée de la mise en œuvre des programmes de formation en ligne dans le domaine des arts. Jusqu'à 2013, elle a occupé dans le cadre de deux mandats (six ans) les fonctions de vice doyenne chargée des affaires académiques. À cette époque, elle a enseigné aux professeurs invités de l'Académie de musique de l'Université de Ljubljana (Slovénie) et de l'Académie des arts de l'Université de Split, (Croatie). Avant cela, elle a occupé les fonctions de directrice du département des instruments à vent dans le cadre de trois mandats.

Né à Zagreb en 1965, Marina Novak a un diplôme universitaire de second et troisième cycle en flûte de l'Académie de musique de l'Université de Zagreb. Elle a reçu de nombreux prix et récompenses (y compris le fameux prix du recteur de l'Université de Zagreb) à l'occasion de divers concours nationaux et régionaux. Elle a actuellement le statut d'étudiante de doctorat en pédagogie auprès de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Zagreb. Le thème de sa thèse de recherche est l'évaluation dans l'enseignement de la musique.

Après ses études au sein de l'Académie, elle s'est représentée pendant huit ans en qualité de flûte principale au sein du Théâtre national slovène de l'Opéra de Maribor et de l'Orchestre de ballet. Après sa carrière au sein de l'orchestre, elle décide d'enseigner au sein de l'Académie de musique de Zagreb. Son profile artistique inclut les récitals en solo, les concerts au sein de divers orchestres (Orchestre philarmonique de Zagreb, Orchestre symphonique de la Radiotélévision croate, etc) ; lors de la dernière décennie, elle a été très active dans le domaine de la musique de chambre. Elle est membre et l'une des fondatrices du Quartet 4 Syrinx, qui s'est représenté avec un grand succès à l'étranger et en Croatie et a publié trois CD de musique classique de compositeurs contemporains majoritairement croates (le dernier CD a reçu le Prix national de musique dans la catégorie de la meilleure œuvre classique en 2014). Le quartet se prépare actuellement

pour la huitième saison de concerts au sein de la salle de concert de Zagreb la réputée. Elle est également l'une des fondatrices et vice-présidente de l'Association de flûte croate.

Ses activités et fonctions incluent : ses activités de membre au sein du Comité scientifique/artistique interdisciplinaire de l'Agence des Sciences et de l'Enseignement supérieur, ses activités de membre au sein du Conseil de surveillance de l'Association croate des Musiciens de 2009 à 2015 et ses activités de membre du Conseil d'évaluation des Examens professionnels des enseignants de flûte. Elle dispense régulièrement des cours internationaux de niveau maîtrise et enseigne dans le cadre des écoles d'été.

Chers Collègues,

Pendant presque vingt ans d'activité à l'Académie de Musique de l'Université de Zagreb en Croatie, comme professeur d'instrument, puis comme membre du Conseil d'Administration, j'ai pu observer une évolution importante dans le domaine de l'éducation musicale.

Le paradigme de l'enseignement de musique a changé d'une manière progressive. Ce changement de modèle a entraîné une évolution de l'organisation, de la logistique et de la législation. Cette transformation est issue d'un dialogue constant, plus au moins fructueux, avec les autres parties du processus éducatif: le Conseil d'Administration de l'Université, les autres institutions d'éducation, ou les instances de culture (Théâtre National, l'Orchestre Philharmonique ...), les employeurs futurs et les institutions d'état relevantes.

Mon investissement dans ce domaine a été important, mais l'expérience s'est avérée très utile pour apprendre et gagner de nouveaux acquis. J'ai participé à la conception de nouveaux programmes d'éducation dans le cadre de la réforme LMD (convention de Bologne), à leur mise en place et leur amélioration progressive, ainsi qu'à leur adaptation aux spécificités et aux besoins de l'éducation artistique et musicale. A travers la collaboration avec mes collègues dans les institutions supérieures similaires, nationales et internationales, nous avons (re)défini les compétences nécessaires à acquérir lors de la formation. Le développement des maquettes est en progression incessante et nous sommes en train de travailler sur l'implémentation des études doctorales et les programmes de Formation Continue.

Comme représentante du domaine des arts, j'ai eu l'occasion de travailler pendant plusieurs années comme membre des différentes Commissions de l'Université de Zagreb. Elles sont chargées du contrôle de la qualité d'enseignement, ainsi que du développement des compétences des enseignants à l'Université, de l'évaluation des maquettes, de l'implémentation de l'enseignement à distance par informatique (eLearning) et de la préparation des documents de régulation de l'enseignement. Faisant partie d'une Université plutôt scientifique, j'ai du défendre nos opinions et nos besoins, tout en montrant les spécificités des académies d'art. J'ai pu ainsi constater les différences des institutions supérieures, leurs avantages et leurs inconvénients, et me rendre compte des positions des autres par rapport à notre activité.

Le quotidien des huit années passées comme vice présidente m'apportait des défis d'organisation variés : analyse et planification des activités d'enseignement, d'art,

académique et autres. Les qualités que j'ai pu acquérir et améliorer sont : l'écoute, le dialogue argumenté, la formulation et la présentation des idées et des projets, qu'ils soient le fruit d'un travail collectif ou bien individuel.

Ma contribution à l'AEC est possible dans des domaines variés. Je connais bien le système d'éducation musicale en Croatie et dans les pays voisins. Par leur passé commun, ces systèmes sont liés et assez spécifiques à cette partie de l'Europe. Je considère qu'il y a des possibilités de collaboration plus intense. La mise en place de projets communs entre les institutions serait bénéfique pour apporter des qualités nouvelles dans l'espace d'enseignement de musique Européen.

Le futur de l'enseignement supérieur en musique dépend surtout de ses protagonistes majeurs, c'est à dire des étudiants et des enseignants au même temps. J'estime qu'il est important de renforcer les liens forts entre l'enseignement supérieur et les niveaux précédents. Il est nécessaire de prendre conscience de l'importance des compétences des enseignants dans l'éducation supérieure et faire particulièrement attention à leur progrès tout au long de leur carrière.

Comme potentiel Membre du Conseil AEC, je peux proposer mon temps, mon énergie et mes compétences actuelles, aussi bien que mon envie de progresser et d'apprendre dans des nouveaux domaines.

Je vous prie d'agrérer mes sentiments les meilleurs,

Marina Novak

Vice Présidente chargée des Programmes et de la Formation Continue

Université de Zagreb, Académie de Musique

Ingeborg Radok Žádná (CZ)

Ingeborg Radok Žádná

Academie des Arts Performants, Faculté de Musique et Dance Prague (HAMU)
Prague, République Tchèque

Elle a fait ses études à la Faculté des lettres de l'Université Charles à Prague. Déjà au cours de ses études, elle est devenue membre de plusieurs groupes de musique ancienne (Musica Antiqua Praha, Les Voix Humaines, Musica Fresca, Ad Vocem, Capella Regia Musicalis) en tant que violoncelliste et gambiste. Ses études terminées, elle a enseigné les langues et traduit à partir du français et de l'espagnol (Institut Français de Prague), tout en donnant des concerts et en réalisant des enregistrements (une collection des CDs intitulée *Musica Antiqua Praha* pour le label Supraphon et des enregistrements pour la Radio tchèque).

A partir de 1996, elle a occupé des postes de gestion au sein d'institutions culturelles (Chœur Philharmonique de Prague, PKF/Prague Philharmonia, Opéra d'Etat de Prague). Entre 2000 et 2002, elle a été commissaire exécutive au Bureau de la commissaire générale du projet intitulé *Saison tchèque en France 2002* pour le Ministère de la Culture de la République tchèque. A partir de 2002, elle a mené le service commercial et la production et à partir de 2004, elle a dirigé l'ensemble de l'opéra à l'Opéra d'Etat de Prague.

Depuis 2010, elle est employée à la Faculté de musique et de danse de l'Académie des arts de Prague (HAMU) en tant que vice-doyenne pour les activités internationales et artistiques et elle enseigne aux étudiants en production musicale. Dans cette fonction, elle a été sélectionnée dans de nombreux comité de travail et représente l'Académie des arts du spectacle dans le Présidium du Conseil des universités. Elle est responsable de plusieurs projets nationaux dans le domaine des activités créatrices, de l'évaluation de la qualité de l'éducation et de l'évaluation des activités créatrices.

Entre 2011 et 2014, elle a été la présidente du conseil d'administration du fonds de fondation pour décerner les prix pour les arts scéniques.

En 2003, le gouvernement français lui a remis l'Ordre des Arts et des Lettres.

Chers Collègues,

Depuis 1997, la Faculté de musique et de danse HAMU est membre de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC). Elle était l'une des premières parmi ces établissements à avoir rejoint le projet Quality Assurance and Accreditation in Higher Music Education. Le fait d'avoir adhéré à l'AEC nous a aidés à traiter de nombreuses questions majeures liées à la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne et la mise en place des mobilités dans le cadre du programme Erasmus. Les consultations avec des collègues, membres de l'AEC, relatives à la

reconnaissance des mobilités et à la compatibilité des cursus nous ont permis de calibrer le système de reconnaissance et de l'administration des mobilités pratiqué par notre faculté. Grâce aux liens personnels, nous avons pu réaliser de nombreux échanges d'étudiants et d'enseignants. Depuis toujours, HAMU prenait une part active aux projets de l'AEC, sans avoir jamais proposé un candidat aux fonctions exercées au sein du Conseil de l'AEC.

Cette année, notre institution célébrera 70 ans depuis sa fondation. Dès lors, il est temps d'envisager des changements. Mes collègues de HAMU m'ont sollicitée pour que je mette à profit mon expérience et prenne une part active aux travaux du Conseil de l'AEC.

Je travaille à HAMU depuis 6 ans, j'occupe le poste de vice-doyenne en charge de l'activité internationale et artistique. J'ai une expérience artistique, mais aussi pratique et administrative que j'ai acquise au cours de mon travail au sein de différentes organisations culturelles, et ensuite à HAMU. Je considère (en toute modestie) que je suis en mesure de me consacrer au travail administratif et à celui de réflexion en gardant une position équilibrée entre les deux. J'ai fini par comprendre que l'un ne va pas sans l'autre, si nous voulons communiquer avec le monde qui nous entoure.

Les Tchèques sont très fiers de leur tradition musicale. Ils sont convaincus que le legs de Smetana, Dvořák, Janáček et Martinů, la grande qualité de la musique de chambre tchèque, ainsi que la volonté ferme de préserver toutes ses valeurs constitue l'une de nos missions importantes. Je sais que l'AEC nous a toujours aidés, et, en retour, nous voudrions aujourd'hui apporter notre contribution.

J'essaierai dès lors de travailler pour l'AEC de façon à ce que les membres de l'association ne soient pas exposés à la montée en puissance de l'administration bruxelloise dans le cadre de l'harmonisation des normes et des nouvelles règles. Je tiens à apporter ma contribution à ce que la qualité de membre d'AEC soit un élément enrichissant pour tout le monde.

*Ingeborg Radok Žádná
Vice Directeur pour les relations internationales et Activités artistiques
Academie des Arts Performants, Faculté de Musique et Dance Prague (HAMU)*

Candidatures au Conseil de MusiQuE (2015)



Le Conseil de MusiQuE se compose de 5 membres désignés sur la base des propositions des trois organisations impliquées dans le projet : l'AEC [3 représentants], l'Association européenne des écoles de musique (EMU) [1 représentant] et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs des arts du spectacle) [1 représentant].

À la dernière Assemblée générale de l'AEC, en novembre 2014, les établissements membres actifs de l'AEC ont désigné 3 membres au Conseil de MusiQuE :

- Mist Thorkelsdottir, Académie de musique et d'art dramatique de l'université de Göteborg
- Christopher Caine, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance (secrétaire et trésorier)
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye (président)

Pour assurer la continuité et la stabilité de la transition entre les programmes de visites de l'AEC et les activités de MusiQuE, les personnes précitées étaient toutes membres du comité AQ de l'AEC (2011-2014). Cependant, un système de roulement a été instauré afin d'empêcher l'implication de tout autre collègue de la communauté AEC à partir de novembre 2015. **Il y aura donc un siège vacant au Conseil de MusiQuE à partir de janvier 2016. La personne désignée sera nommée pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.**

Processus de désignation des membres du Conseil de MusiQuE

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, les représentants de l'AEC sont désignés par le Conseil de l'AEC. Ces nominations sont ensuite validées par l'Assemblée générale de l'AEC avant d'être soumises au Conseil de MusiQuE.

Critères de nomination des membres du Conseil

Les organisations proposant des candidats du Conseil doivent s'assurer que ceux-ci possèdent :

- Une bonne connaissance de la vie professionnelle musicale et/ou de l'enseignement musical supérieur, si possible au niveau européen.
- L'expérience des procédures d'évaluation et/ou d'accréditation.

Outre les critères ci-dessus, applicables à tous les membres du conseil de MusiQuE, les candidats en puissance de l'AEC doivent :

- Figurer sur le registre des pairs évaluateurs de MusiQuE.
- Avoir participé à des visites d'établissements ou de programmes (au niveau national ou international).

- Ne pas être membres du Conseil de l'AEC (s'ils sont désignés, ils ne pourront en aucun cas être membre du Conseil de MusiQuE et membre du Conseil de l'AEC simultanément).

Candidatures reçues (liste alphabétique)

- Günaltay, Aygül (Conservatoire d'État de l'université d'Istanbul, Turquie)
- Munro, Gordon (Royal Conservatoire of Scotland, Écosse, Royaume-Uni)
- Stone, Terrell (Conservatoire « A. Pedrollo » Vicenza, Italie)

Aygül Günaltay est inéligible car elle ne figure pas sur le registre des pairs évaluateurs de MusiQuE.

Projet de recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE, soumis à l'approbation de l'AG de l'AEC

« Gordon Munro et Terrell Stone sont ex aequo, car le Conseil de l'AEC considère qu'ils ont tous deux les compétences et l'expérience requises. »

En conséquence, le Conseil proposera à l'Assemblée générale d'approuver les deux candidatures sans ordre de préférence.

Le Conseil de MusiQuE recevra ensuite le résultat de l'approbation de l'AG de l'AEC et sélectionnera un candidat.

Vous trouverez ci-après les lettres de motivation et les notices biographiques des deux candidats retenus.

GORDON JAMES MUNRO BEd(Mus) PhD FRSA

PERSONAL INFORMATION

- date of birth 21 July 1972
- age 42
- nationality Scottish
- address 2/L, 15 Fotheringay Road, Glasgow, G41 4NL
- tel. (home) +44 (0)141 423 5192
- mobile +44 (0)7478 992471
- email gordonj.munro@yahoo.co.uk / g.munro@rcs.ac.uk
- web www.gordonmunro.co.uk

EDUCATION

- 1994-1999 University of Glasgow, Music Department
Doctor of Philosophy
'Scottish Church Music and Musicians, 1500-1700'
supervised by Dr Kenneth Elliott; examined by Prof. John Caldwell
(University of Oxford)
- 1990-1994 Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow
formerly known as the Royal Scottish Academy of Music and Drama
Bachelor of Education (Music) with first--class honours
Year II: Euing Prize for History, Form and Analysis
Year III: Herbert Wiseman Prize for Choral Conducting
My final--year subjects piano, conducting, socio--historical studies,
dissertation and school experience.
- 1984-1990 Fortrose Academy
Higher Grades: English (B), French (A), Mathematics (A),
Music (A)
Certificate of Sixth Year Studies: French (A)

- 2012-present External Examiner for MMus programmes at Royal Welsh College of Music and Drama

- 2012-present External Examiner for undergraduate music programmes at St Patrick's College Drumcondra, Dublin

- 2011 External Examiner for the BMusEd programme at Trinity College, Dublin

- 2010 member of validation panel for BMus programme, Royal Welsh College of Music and Drama

Gordon Munro: Curriculum Vitae 31 May 2015

- 2009-2012 External Examiner for the BMus programme at Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London

- 2007-2011 External Examiner for the BMus(Ed) programme at the University of Aberdeen, School of Education, Dept. of Music

- 2007-present Examiner (Theory) for the Associated Board of the Royal Schools of Music

- 2007 member of expert team on behalf of the Estonian Higher Education Accreditation Centre in an assessment of the Estonian Academy of

Music and Theatre

- 2006 member of validation panel for BMusEd programme, University of Aberdeen

EMPLOYMENT

- 2015-present Royal Conservatoire of Scotland
Director of Music
- 2012-2015 Conservatory of Music and Drama, Dublin Institute of Technology
Head of Conservatory
- 2008-2012 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Undergraduate Programmes and Creative & Contextual Studies
(formerly known as Academic Studies)
- 2005-2008 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Department of Academic Studies and Joint Programme Director
for the BEd (Music) programme
- 2000 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music
Acting Head of Junior Conservatoire
- 1999-2005 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Lecturer, Department of Academic Studies (0.5 pro rata): teaching
Dissertation, Orchestration, Music History, Harmony & Counterpoint, Aural Skills, Theory, Analysis, Music History for non-majors, Practical Musicianship
- 1999-2000 University of Glasgow, Department of Adult and Continuing Education
Part---Time Tutor (teaching 'Learning to Read Music' – a 10-week evening course for adults)
- 1997-1999 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Part---Time Tutor, Department of Academic Studies
- 1996-2000 University of Glasgow, Music Department
Graduate Tutorial Assistant (Orchestration)
- 1994-2005 The Music School of Douglas Academy, Milngavie
Part---Time Specialist Tutor (Music History)
- 1993-2003 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music
Tutor (Musicianship and Theory)

MEMBERSHIP OF PROFESSIONAL BODIES AND COMMITTEES

- 2013-2015 Conservatoires Ireland, founding member
- 2013-2015 Laois Music Education Partnership Steering Committee, Committee Member
- 2012-2015 National Youth Orchestra of Ireland, Board Member
- 2012-2015 Council of Heads of Music in Higher Education (Ireland), Council Member
- 2009-2012 General Teaching Council for Scotland, Council Member
- 2007-present elected to Fellowship of the Royal Society for the encouragement of Arts, Manufactures & Commerce (FRSA)
- 2001-present Musica Scotica (Founding Trustee and General Editor)
- 1998-2004 Committee to Revise the Church Hymnary (Church of Scotland)
- 1994-2006 General Teaching Council for Scotland, provisional registration

PUBLICATIONS

- 2015 'Glasgow Cathedral', with Elaine Moohan, chapter in *Dear Green Sounds* edited by K. Molleson (Glasgow: Glasgow UNESCO City of Music)
- 2010 "Sang Schwylls" and 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650' [chapter] in *Music Education in the Middle Ages and the Renaissance* Publications of the Early Music Institute, edited by Susan F. Weiss and Russell E. Murray Jr (Bloomington: Indiana University Press)
- 2005 editions of five Scottish psalm settings (*Winchester Old, Martyrs, Wigtown, York (Stilt) and French (Dundee)*, nos. 4ii, 34ii, 41ii, 79ii and 81ii) in *Church Hymnary*, 4th edn (Norwich: Canterbury Press)
- 2005 *Notis muscall: Essays on Music and Scottish Culture in Honour of Kenneth Elliott* edited by Gordon Munro et al. (Glasgow: Musica)

EXTERNAL EXAMINING & VALIDATIONS

- 2014 Chair of validation panel for music programmes at Dundalk Institute of Technology, Ireland

Scotica)

Gordon Munro: Curriculum Vitae 31 May 2015

- 2004 'Moore, Thomas' in *Oxford Dictionary of National Biography* edited by H.C.G. Matthew and Brian Harrison (Oxford: Oxford University Press)
- 2000 'The Scottish Reformation and its Consequences' in *Our awin Scottis Use: Music in the Scottish Church up to 1603* edited by Sally Harper (Glasgow: Universities of Glasgow and Aberdeen)
- 1998 Patrick Douglas: *In convertendo* [edition] (Glasgow: University of Glasgow Music Department Publications)

CONFERENCE PAPERS

- 2005 "'Sang Schwylls' to 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650,' delivered at 'Reading and Writing the Pedagogy of the Renaissance: The Student, the Study Materials, and the Teacher of Music, 1470-1650', an international conference at the Peabody Conservatory for the Johns Hopkins University, Baltimore, Maryland, 4 June
- 2004 'Exploring Sixteenth---Century Scottish Psalm Tunes,' delivered at the invitation of The Hymn Society in the United States and Canada, Collegeville, Minnesota, 14 July
- 2002 'Scottish Sacred Music of the Renaissance Era,' delivered at the invitation of the 10th International Conference on Scottish Language and Literature of the Middle Ages and the Renaissance, Rolduc Abbey, The Netherlands, 15 July
- 1998 'The Usage and Development of Scottish Church Music, 1560-1635,' delivered at the invitation of the 24th Medieval and Renaissance Music Conference, York, 15 July

CONFERENCES ATTENDED AND PROFESSIONAL DEVELOPMENT

In addition to in---house staff development sessions at the Royal Conservatoire of Scotland and Dublin Institute of Technology, and Quality Assurance Agency (Scotland) conferences, I have attended the following conferences and professional development sessions:

- 2014 Dignity at Work Investigator Training (DIT)
- 2013 Annual Congress of the European Association of Conservatoires (AEC), Palermo
- 2013 Child Protection Training (DIT)
- 2012 'Licence to Interview' (DIT)
- 2012 'Dignity at Work' (DIT)
- 2010 'Improving the Impact of Leadership' (Leadership Foundation for Higher Education), Nottingham
- 2010 'Writing Determinations' (General Teaching Council for Scotland), Edinburgh

Gordon Munro: Curriculum Vitae 31 May 2015

- 2010 'Essentials of Finance' (Leadership Foundation for Higher Education), London
- 2010 'After Tuning there is Articulation' (European Association of

Conservatoires), Ghent

- 2009 Heads of Department (Scotland) Workshops (Leadership Foundation for Higher Education), Edinburgh & Stirling
- 2009 'The Reflective Conservatoire' (Conservatoires UK), London
- 2008 'How to Manage When Everything's a Priority' (Kinharvie Institute of Facilitation), Glasgow
- 2007 Annual Congress of the European Association of Conservatoires (AEC), Strasbourg
- 2007 'Accreditation in European Professional Music Training' (European Association of Conservatoires), Brno
- 2004 'Detecting and Deterring Plagiarism' (Netskills), Glasgow
- 2000 'Access to Music for Visually Impaired Pupils' (RNIB), Edinburgh

OTHER EXPERIENCE

- 2013: examined PhD 'In Process and Practice: the development of an archive of explicit stylistic data for Irish traditional dance music' by Martin Tourish at DIT
- 2013: Inverness Music Festival adjudication
- 2012: guest presenter for schools workshops on Tchaikovsky's *Romeo and Juliet* overture with the RTÉ National Symphony Orchestra

CHORAL CONDUCTING

List of works that I have performed as Musical Director of Thomas Coats Memorial Choral Society in Paisley (2007-2011) and Bridge of Weir Choral Society (2000-2006):
Brahms: *Schicksalslied* ('Song of Destiny')
Bridge: *A Prayer*
Britten: *Rejoice in the Lamb*
Bruckner: 'Ecce sacerdos magnus'
Bruckner: Requiem
Bruckner: Te Deum
Dvořák: Te Deum
Dvořák: Mass in D
Elgar: *Coronation Ode*
Elgar: Te Deum & Benedictus
Fauré: *Cantique de Jean Racine*
Gounod: St Cecilia Mass
Handel: excerpts from *Messiah*
J. Haydn: Te Deum
J. Haydn: 'Harmoniemesse'
M. Haydn: St Ursula Mass
Janáček: *Otčenáš* ('Our Father')
Liszt: Psalm 13
Mendelssohn: *Lobgesang* ('Hymn of Praise')
Mozart: *Vesperae Solennes de Confessore*, K. 339
Mozart: *Litaniae de venerabili altaris Sacramento*, K. 243
Puccini: *Messa di Gloria*
Purcell: *Rejoice in the Lord Alway*
Schubert: *Magnificat*
Schubert: Mass no. 5 in A---flat major
Sibelius: *Finlandia*
Sibelius: *Vapauttetu Kuningatar* ('The Captive Queen')
Vaughan Williams: *Serenade to Music*
Vaughan Williams: *Five Mystical Songs*
Vaughan Williams: *Fantasia on Christmas Carols*
Verdi: *Messa da Requiem*

Dear Sir/Madam,

I write to my register my interest in becoming a MusiQuE Board member.

I am very interested to become a MusiQuE Board member because I am passionate about music and music education. I have a great deal of experience in this field (see attached CV) - my first degree is in music education and I have worked in this area for over 20 years. I have undertaken numerous reviews, both as a reviewer and as a programme designer, and I have a deep understanding of the needs of music students and of the profession. My interest in issues such as employability, e---learning, staff development and collaboration across arts disciplines, as well as the need to re---affirm the value of our work in music education for the benefit of society have all informed my work as a programme designer and education leader. I see quality enhancement in music education as the essential connection between the needs of students and the needs of the profession.

Criteria for Nomination of Board members I have an excellent knowledge of professional musical life and of higher music education: I have worked as a professional musician and musicologist, directing choirs and ensembles for many years; and I have worked in higher music education for almost 20 years, with seven years' experience as a Head of Department and programme leader, and more than three years' experience as Head of Conservatory/Director. I have been involved in reviewing institutions and programmes at both national and international level, in Scotland, Ireland, Wales and Estonia (please see attached CV for full details) and I have reviewed and validated numerous programmes (most recently an undergraduate degree in Performance and British Sign Language, and a Masters degree in Performing Arts Education). I have also been an External Examiner at various institutions in Ireland, Wales, England and Scotland. I am closely concerned with the work of the Quality Assurance Agency for Scotland as an institutional representative in its Enhancement---Led Institutional Review process at the Royal Conservatoire of Scotland. I am listed on the MusiQuE Reviewers Register; and I am not a member of AEC Council. My vision for MusiQuE's development MusiQuE will play an essential role in setting high standards for quality enhancement across Europe's higher music education landscape. Working with partner organizations and with reviewed institutions, I would like to see MusiQuE's role develop by means of research based on findings from reviews as a world---leading organization for the advancement of music education, recognizing institutional and regional differences in the needs of music students and the profession, but acknowledging the fundamental characteristics of excellent quality in higher music education.

Yours sincerely,

Dr Gordon Munro

TERRELL STONE

Current position: Professor of Lute at the Conservatory "A. Pedrollo" in Vicenza, Italy
Member of the Academic Council at the Conservatory in Vicenza
International Relations Coordinator for the Conservatory in Vicenza

Field of expertise: Early Music performance, research and education;
Date and place of birth: October 19, 1954, La Grande, Oregon USA
Professional address: Conservatorio di Musica "A. Pedrollo", Contra S. Domenico, 33, 36100 Vicenza, Italy
E-mail address: terrell.stone@consvi.it
Phone number: +39/0444 507551 Mobile: +39/3471317423

EDUCATION

1984-1989: Studied Lute Performance at the "F.E. Dall'Abaco" Conservatory in Verona, Italy earning his final diploma in 1989;
1981-1983: Private Lute Study in Paris, France
1978-1981: Internal Student of Early Music at the Schola Cantorum Basiliensis in Basel, Switzerland;
1977-1978: Music Major at University of Oregon in Eugene, Oregon
1976-1977: Private Lute Study in Boston, Massachusetts;
1974-1975: Music and Music Therapy Major at Willamette University in Salem, Oregon;
1973-1974: Music Major and Psychology at Eastern Oregon University in La Grande, Oregon;
1972: Music Major at Central Oregon Community College in Bend, Oregon.

PROFESSIONAL EXPERIENCE

1997 to present: Professor of Lute at the Conservatory "A. Pedrollo" in Vicenza, Italy;
2011 to 2014 Member of the "Polifonia" Working Group on Quality Enhancement, Accreditation and Benchmarking organized by the Association of European Conservatoires (AEC);
2000 to 2011: President of the Early Music Department at the Conservatory in Vicenza; 2
2008 to 2010: Member of the INVITE Working Group with the "Polifonia" project organized by the Association of European Conservatoires (EC);
2003: Vice Director of the Conservatory of Vicenza;
2004 to present: International Relations Coordinator at the Conservatory in Vicenza;
2005 to present: Artistic Director for the Villa Contarini International Seminars in Early Music at Piazzola Sul Brenta, Italy.
2006 Nominated by the Italian Ministry of Education to the Commission of Experts for the evaluation of Early Music in Italian Conservatories;
1994-1997: Professor of Lute at the Conservatory "Santa Cecilia" in Rome, Italy;
1993-1994: Professor of Lute at the Conservatory "N: Piccini" in Bari, Italy
1990-1993: Vice Director and Lute Instructor at the Scuola di Alto Perfezionamento di Musica Antica "N. Vicentino" in Valdagno, Italy.
1976-1993: Free lance Lute and Early Music Instructor with numerous Music institutions in the US and Italy.

ARTISTIC/ACADEMIC EXPERIENCE

- Numerous solo lute recitals in Europe, the United States, Mexico and Japan;
- Numerous workshops/Master classes for the lute in Europe, the United States and Mexico;
- 5 solo CD recordings of lute music and over 30 CD recording of ensemble music;
- Orchestra del Teatro "La Fenice" in Venice, Italy;
- Orchestra del Teatro Comunale in Bologna, Italy
- Orchestra da Camera di Padova e del Veneto in Padova, Italy
- Orchestra del Teatro Filarmonico in Verona, Italy
- Il Complesso Barocco Italiano in Venice, Italy
- Archicembalo Ensemble in Vicenza, Italy
- I Musicali Affetti in Vicenza, Italy
- Accademia Farnese in Parma, Italy
- Accademia del Santo Spirito in Torino, Italy
- Cappella Palatina in Cremona, Italy
- Opera Festival Valle D'Itria Martina Franca, Italy
- Responsible for the designing and development of the Early Music study programme for the Conservatory in Vicenza. This experimental programme was written during the 1999/2000 academic year following the guidelines of the Bologna Declaration and the Italian National law n. 508/1999 regarding the reform of Italian conservatoires.
- Responsible for writing applications, implementing actions and developing partnerships for the participation in European Community's Lifelong Learning Programmes (LLP) at the Conservatory in Vicenza including written applications for the Erasmus University Charter (EUC), Erasmus Mundus (2007 and 2009) and to the Institution Building Partnership Programme (IBPP) of the European Commission.
- Responsible for organizing and coordinating the International Early Music Festival at Villa Contarini that involves the Consortium of 7 conservatories in the Veneto Region and students from Italy and abroad as well as famous international guest directors and performers.
- As a member of the Polifonia working group dedicated to Quality Enhancement, Accreditation and Benchmarking, I have been involved with developing the documents MusiQuE Standards for Institutional Review, Programme Review and Joint Programme Review and the Guide to Benchmarking Learning From Each Other: Sharing good practice through benchmarking.
- As a member of the Polifonia working group on Instrumental/Vocal Music Teacher Training (INVITE) coordinated jointly by the Royal College of Music in Stockholm and the European Association of Conservatoires (AEC), I have been involved in the study and analysis of Music Teacher Training programmes in institutions throughout Europe. The working group has developed a set of competences for instrumental/vocal teacher training that supplement the existing AEC learning outcomes, as well as national descriptions of systems for instrumental/vocal teacher training in Europe. The INVITE Working Group reflected on current trends and challenges regarding the changing role of instrumental/vocal music teachers and prepared the Handbook Instrumental and Vocal Teacher Education: European Perspectives on music teacher training published in 2010.

INTERNATIONAL EXPERIENCE

As International Relations coordinator at my Conservatory I am in frequent contact with Students, Teachers and Staff from institutions in Europe and beyond. Independent to my role as International Relations coordinator, I have travelled extensively to foreign countries as a performer, as a guest teacher, as an external evaluator and examiner and as a visiting working group member.

EXPERIENCE/KNOWLEDGE IN QUALITY ASSURANCE IN HIGHER MUSIC EDUCATION

Quality Assurance is currently being developed at my institution. As a member of the Academic Council and International Relations Coordinator, I have read numerous recent documents concerning Quality Assurance in Higher Music Education from National, European and International sources. Over the past 6 years, I have attended seminars, conferences and presentations concerning Quality Assurance. As a member of the 'Polifonia' QA working group, I helped organize and deliver AEC workshops on the training of Peer-Reviewers for the AEC (St. Petersburg, 2012 and Budapest, 2014). In September 2014, I participated in the Institutional Quality Enhancement Review at the Escola Superior de Música de Catalunya in Barcelona. In November 2013, I took part in the workshop for training peer-reviewers organized by National Association of Schools of Music (USA) held in Hollywood, Florida.

OTHER RELEVANT EXPERIENCE/KNOWLEDGE

Language proficiencies:

- o English first language;
- o Italian: Excellent reading, speaking and writing;
- o German: adequate reading and speaking, limited writing;
- o French: basic reading and speaking;
- o Spanish: limited reading and speaking.

RÉSUMÉ

Terrell Stone began his musical studies in the United States dedicating himself to the study of the lute since 1974. He studied lute as an internal student at the "Schola Cantorum Basiliensis" in Basel, Switzerland with Eugene Dombois and Hopkinson Smith and in Paris, France with Frank Eyler. He earned his diploma in lute with highest marks at the Italian State Conservatory "F. E. Dall'Abaco" in Verona as a student of Orlando Cristoforetti. He is specialized in performance and research of music from the early renaissance to the late baroque periods. For many years he has performed as a soloist participating in important music festivals in North and South America, Japan, Europe and the Middle East. He is also very active as a chamber and orchestral musician realizing basso continuo on the lute, archlute and theorbo.

Stone has recorded for television, radio and recording companies and has numerous recordings to his credit. His solo recordings include a compact disc of the solo music of Giuseppe Brescianello for gallichone, a 3 CD set of the music of Silvius Weiss for baroque lute from the Warsaw manuscript RM 4137, and a CD containing music of 16th century Paduan lute composers recorded in the world famous Anatomical Theater of the University of Padova. Recently, he was musical director and performer for the award winning documentary film "Indagine su Giorgione" produced and broadcast for RAI5.

Stone has resided in Italy for over 30 years and has taught lute at the Conservatory "Santa Cecilia" in Rome, Italy, at the Conservatory "N. Piccini" in Bari, Italy and is presently Professor of lute at the Conservatory "A. Pedrollo" in Vicenza, Italy where he also serves as International Relations Coordinator and member of the Academic Council.

In addition to his performing, recording and academic activities, he has edited several modern editions of music for lute and has conducted research and written scholarly articles concerning early music. Stone devised the computer program 'Tastar de Corde' for writing lute tablature and its' transcription to modern notation.

01/06/2015

Dear AEC Council,

I would like to submit my candidacy for the vacant seat on the MusiQuE Board.

I am professor of lute at the Conservatory in Vicenza, Italy where I also am the International Relations Coordinator and member of the Academic Council.

I am involved with Quality Enhancement issues within Italy, my country of residence, and within a wider European context. Currently I am on the register of Expert Reviewers for ANVUR (Agenzia Nazionale di Valutazione del Sistema Universitario e della Ricerca) in Italy as well as the MusiQuE Peer-Reviewers Register.

As a member of the Polifonia working group dedicated to Quality Enhancement, Accreditation and Benchmarking, I have been involved with developing the documents MusiQuE Standards for Institutional Review, Programme Review and Joint Programme Review and the Guide to Benchmarking Learning from each other: Sharing good practice through benchmarking. In September 2014, I participated in the Institutional Quality Enhancement Review at the Escola Superior de Música de Catalunya in Barcelona. In November 2013, I participated in the workshop for training peer-reviewers organized by National Association of Schools of Music (USA) held in Hollywood, Florida.

In recent years, the AEC has addressed issues dealing with quality assurance regarding higher music education. The documents produced by AEC and services provided to its members have been fundamental in promoting a ‘quality culture’ within higher music institutions throughout Europe. I regard the recent formation of MusiQuE as essential for providing higher music institutions, not only in Europe, with a unique, subject-specific approach to the quality enhancement of higher music education.

Should my candidacy be accepted, I shall work diligently with colleagues on the MusiQuE Board to present quality enhancement in a meaningful manner not only as a necessary requirement for most national systems but moreover, as a valuable process to improving the services and education we offer to students and to the community and in determining strategies and practices to better respond to the needs of our changing societies.

Respectfully,

Terrell Stone

Samedi 14 Novembre, 14:30 - 16:00

Rencontres régionales avec les membres du Conseil

Les membres du Conseil de l'AEC agissent au nom de tous les membres, et non uniquement ceux de leur propre pays. Néanmoins, afin de renforcer la représentation de tous et de faciliter la communication, chaque membre du Conseil a été désigné comme référent pour les établissements d'un pays ou d'un groupe de pays spécifique. Par ailleurs, un représentant de tous les membres associés de l'AEC a été coopté par le Conseil de l'AEC en 2014 pour assurer la représentation de ces parties.

Les participants auront l'occasion de rencontrer leur référent pour discuter avec eux de toute question pertinente. Vous trouverez la liste des pays et des référents ci-après

| Membres du Conseil | Pays | Salle |
|---|---|----------------------|
| Evis Sammoutis | Grèce, Turquie, Chypre, Israël, Liban, Egypte | 2.46 |
| Jörg Linowitzki | Allemagne, Autriche, Suisse | Conference Room |
| Eirik Birkeland and Kaarlo Hilden | Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Islande, Estonie, Lettonie, Lituanie | Fyfe Lecture Theatre |
| Grzegorz Kurzyński | Pologne, Biélorussie, Russie, Ukraine, Bulgarie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie | AG8 |
| Deborah Kelleher | Royaume-Uni, Irlande | Rehearsal Room 4 |
| Harrie v.d. Elsen | Pays-Bas, Belgique | Movement Room 1 |
| Claire Mera-Nelson (assistée par Sara Primiterra) | Italie | AG13 |
| Georg Schulz | Hongrie, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Macédoine, Kosovo, Albanie, Slovénie, Croatie, Bosnie, Monténégro, Serbie | Rehearsal Room 5 |
| Antonio Narejos | Espagne, Portugal | Voice Room 1 |
| Jacques Moreau | France, Luxembourg | Voice Room 2 |
| Don Mc Lean | Membres associés a) Non-européenne: Australie, Canada, Chine, Corée, Japon, Puerto Rico, Singapour, Etats-Unis, Thaïlande b) Européenne | Boardroom |

Compte-rendu sur les réunions régionales - Budapest, Congrès de l'AEC 2014

SÉANCE « RENCONTREZ VOTRE MEMBRE DU CONSEIL » - LES RENCONTRES RÉGIONALES BUDAPEST, 15 novembre 2014

**Veuillez noter que le feedback des établissements membres sur le Congrès annuel 2014 a été dûment communiqué au Conseil de l'AEC et au Comité de préparation du Congrès, afin de prendre des mesures d'amélioration au cours de l'année pendant la préparation du Congrès 2015. Par ailleurs, le feedback sur l'usage potentiel de MusiQuE par les membres de l'AEC a été transmis au Conseil de MusiQuE. En conséquence, il n'est pas présenté dans le tableau ci-dessous, où figurent les comptes-rendus sur tous les autres sujets débattus lors de la session « Rencontrez votre membre du Conseil ».*

| Groupe régional | Rapport |
|---|---|
| Hubert Eiholzer <ul style="list-style-type: none">• Grèce• Turquie• Chypre• Israël• Liban• Égypte | <p>Donner plus d'information sur les établissements membres de l'AEC, en particulier sur leurs programmes d'études :</p> <ul style="list-style-type: none">- À la réunion de Palerme, les membres du groupe régional ont exprimé le souhait d'avoir plus d'information sur les établissements offrant des programmes d'études autres que la musique classique occidentale, soulignant que celle-ci n'est ni le genre musical majoritaire ni le seul genre musical des programmes d'études des conservatoires de leur région. Une meilleure connaissance du profil des établissements partenaires potentiels permettrait d'accroître et d'approfondir îles activités d'échanges avec les établissements membres de l'AEC d'autres régions.- En réponse, le Bureau de l'AEC a demandé aux participants à la conférence IRC de 2014, à Aarhus, de faire passer l'information sur leurs programmes d'études non classiques. Malgré les résultats encourageants, le sentiment général était que l'information n'était pas complète. L'objectif ci-dessus réitère ce souhait sans toutefois s'y limiter et suggère que le site internet de l'AEC devienne la source principale d'information - complète, détaillée et facilement accessible - sur ses établissements membres. <p>De plus, le Bureau de l'AEC devrait :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présenter une information pertinente sur son site internet. Par exemple en créant un modèle à l'usage de tous les établissements pour permettre de comprendre rapidement et facilement l'information et collecter les données pertinentes.- Développer ou améliorer les échanges et les activités dans leur région : l'AEC agit en qualité d'organisation de tutelle et/ou apporte son aide, en autres, par ses outils organisationnels et son savoir-faire.- Créer une plateforme pour la composition contemporaine, sur le modèle de la plateforme Musique Ancienne, qui aborderait aussi les |

| | |
|--|--|
| | <p>questions des nouveaux publics et du travail interdisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défendre l'enseignement musical préprofessionnel : le financement public alloué à l'enseignement musical est souvent inexistant ou très restreint ; par ailleurs, les trois niveaux de l'enseignement musical (enseignement général, pré-supérieur et professionnel) manquent souvent de cohérence. Une déclaration de soutien de l'AEC aiderait les établissements concernés dans leurs efforts de développement et d'amélioration de l'enseignement musical dans leurs régions respectives. De plus, les représentants de l'AEC pourraient rencontrer les parties prenantes de la région ou du pays. - Les participants proposent d'étudier les liens potentiels entre ces objectifs et ceux de FULLSCORE, en particulier comment la poursuite de ces objectifs profiterait à la réalisation de FULLSCORE et vice versa. |
| Eirik Birkeland et Kaarlo Hilden <ul style="list-style-type: none"> • Norvège • Suède • Finlande • Danemark • Islande • Estonie • Lettonie • Lituanie | <p>Recommandations à l'AEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre plus d'accent sur les aspects pédagogiques : certains membres relèvent une absence de bonne formation classique pour les ensembles plus importants. L'AEC aurait tout intérêt à se focaliser plus sur les questions liées à la pédagogie et la formation. - Le groupe régional demande à l'AEC de continuer à soutenir la mobilité des étudiants/enseignants - L'AEC devrait aussi réfléchir à établir des liens avec des organisations sœurs. L'exemple des liens entre SEADOM et ANMA est positif. <p>ANMA (Association des académies de musique des pays nordiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe régional remercie Vilnius qui a organisé la dernière rencontre ANMA - La prochaine réunion du comité exécutif d'ANMA aura lieu le 14 décembre 2014 - La prochaine réunion d'ANMA se tiendra le 15 mai (lieu à préciser) |
| Grzegorz Kurzyński <ul style="list-style-type: none"> • Pologne • Belarus • Russie • Ukraine • Bulgarie • Kazakhstan • Azerbaïdjan • Géorgie • Arménie | <p>Tous les participants s'accordent sur le fait qu'ils sont bien représentés par le Conseil de l'AEC. À l'exception des Congrès, leur participation aux événements de l'AEC ne peut-être qu'occasionnelle, pour des raisons financières.</p> <p>Les recteurs polonais expriment leur satisfaction quant aux conditions du secteur musical dans le domaine de l'enseignement supérieur polonais (nombreux investissements, infrastructures, etc.) et à la condition de la culture en Pologne. La situation est peu ou prou la même en Russie et en Géorgie.</p> <p>U-Multirank est sujet à controverse. Les académies de musique attendent une information plus détaillée sur les indicateurs de terrain qui ne sont pas encore pleinement élaborés pour le secteur musical.</p> <p>Le benchmarking est un autre sujet controversé : les académies de musique polonaises utilisent (officieusement) cet outil en raison de leur étroite interrelation. Les exemples de bonne pratique sont systématiquement mis en œuvre dans les 9 académies polonaises. Toutefois, il existe un sérieux problème de financement pour une coopération internationale dans ce domaine.</p> <p>Résultats du IIIe cycle de Polifonia : Les pays de l'Est de l'Europe sont très demandeurs d'informations sur les développements de la scène européenne (par exemple : Grzegorz Kurzyński a été invité à participer à la conférence internationale sur le « Développement d'une</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>perspective d'enseignement musical professionnel », organisée au conservatoire national Rimski-Korsakov de Saint-Pétersbourg, pour diffuser certaines sujets - en particulier en lien avec les activités de l'AEC)</p> <p>FULLSCORE et avantages possibles d'Erasmus + : la Géorgie aimerait participer à divers réseaux et se montre très ouverte à certaines opportunités offertes par FULLSCORE et Erasmus +.</p> <p>Retraite du personnel de l'enseignement supérieur : l'âge moyen des professeurs est très élevé. La situation est sans doute imputable au faible niveau des salaires. En Géorgie, environ 30% des enseignants du supérieur sont « professeurs émérites ». Idem en Russie. En Pologne, le règlement est très strict sur l'âge de la retraite : 67 ans pour les enseignants et 70 ans pour les professeurs titulaires.</p> <p>Mobilité des étudiants et des enseignants : Les établissements polonais d'EMS notent une diminution du nombre d'étudiants partant à l'étranger ; les étudiants sont déçus par le niveau de l'enseignement musical dispensé dans certains pays. Ce n'est pas le cas de la Géorgie et de la Russie.</p> <p>Cette question est en lien direct avec les difficultés économiques actuelles, et dans ce domaine l'AEC pourrait apporter son aide en incitant les établissements à recevoir des étudiants étrangers, ou en permettant à ses membres de promouvoir leurs réalisations afin d'attirer les étudiants.</p> <p>Recherche : l'approche de la recherche est très différente dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. En Géorgie, comme en Russie, la musicologie s'enseigne dans les académies de musique. La situation est différente en Pologne : la musicologie est enseignée à l'université, et les études théoriques se font dans les académies de musique, qui sont totalement indépendantes et sans lien avec l'université. Le cadre de la recherche est légèrement différent.</p> <p>L'importance de la participation des étudiants à toutes les formes d'activités fait l'unanimité. La participation de Szymon Rudzki (Pologne) en offre un bon exemple. Le rôle des étudiants et la portée thématique de leurs tâches doivent être étendus. Le rôle des étudiants doit être assez important. Il faudrait peut-être envisager une « AEC jeunesse », en parallèle à l'AEC.</p> |
| Deborah Kelleher • R-U • Irlande | <p>Par quelles actions concrètes l'AEC peut-elle aider la région face aux défis politiques/économiques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enrique Baron Crespo, un homme politique éclairé. Pourrait-il (lui ou une autre personnalité) conseiller l'AEC/ses membres sur les subtilités du discours politique au niveau européen ? L'AEC a peut-être besoin d'un consultant/parrain connaissant bien les affaires politiques ? Le nom d'Alastair Simm (Universités d'Écosse) a été avancé comme celui d'un connaisseur du jargon des fonctionnaires - de l'art d'influencer les secrétaires de cabinet. - Au niveau national, l'ignorance de nos hommes politiques en matière artistique est une source de frustration. <p>Que pense le groupe de U-Multirank ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La crainte de « créer un monstre » est toujours présente. Face à l'aspect positif du contrôle de la création de ces instruments de mesure, il faut réaliser que, de toutes façons, ils serviront à établir un classement des établissements. - Voulons-nous définir un système qui nous éloignera de notre mission essentielle ? Certains participants pensent néanmoins que U-Multirank est un véritable progrès par rapport à la situation actuelle. |

| | |
|---|---|
| | <p>Polifonia III. Quelles ont été les réactions du groupe à la fin du cycle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe salue l'utilité des documents produits, en particulier les manuels. Se pose à présent la question de la pérennisation et de l'évolution de ce travail (par ex. le site internet sur l'entrepreneuriat). - Mise à jour de documents antérieurs : ne faudrait-il pas réexaminer les acquis de l'apprentissage, par exemple, à une époque où la musique classique [occidentale] n'est plus l'élément dominant de l'enseignement dispensé dans tous les conservatoires ? <p>Conseils pour FULL SCORE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à conserver une base pratique - du moins en partie. Par ailleurs, il serait utile d'expliquer aux membres les résultats pratiques escomptés, car le projet reste un peu abstrait en l'état. - La participation des étudiants à l'AEC (possibilité d'une « AEC étudiante » ?!) apporte une dynamique considérée comme positive. <p>Autre sujet - élargir le cadre de l'AEC pour accueillir d'autres formes d'art ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissant la présence d'ELIA dans ce créneau, le sentiment général était que l'interdisciplinarité devrait faire partie des thématiques des futurs plateformes ou congrès de l'AEC. Utile même dans les conservatoires qui n'enseignent qu'une seule forme d'art, l'interdisciplinarité pourrait constituer, sinon une partie importante du travail, du moins un axe de réflexion sur les idées force d'ouverture d'esprit et de collaboration. Un thème pour un prochain congrès ? <p>Relations entre les conservatoires et l'industrie musicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe a remarqué les liens étroits entre NASM et l'industrie musicale - ce domaine serait un véritable secteur de croissance pour l'AEC, dans la lignée de ce qui a déjà été initié avec PEARLE. |
| Harrie v.d. Elsen <ul style="list-style-type: none"> • Pays-Bas • Belgique | <p>Sujets généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la position de l 'AEC face au développement des réseaux de Conservatoires, qui sont des concurrents potentiels ? - Quelles orientations pour le développement de la participation étudiante ? - ICON est un véritable succès : est-il possible d'établir un nouveau projet avec l'AEC ? - L'AEC entretient-elle suffisamment de rapports avec l'Agenda européen et « Bruxelles » ? - Diffusion du congrès : rapport/streaming/vidéo ? |
| Bruno Carioti (Absent. Réunion avec Eirik Birkeland et Sara Primiterra) <ul style="list-style-type: none"> • Italie | <p>Élections à l'AEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre 20 et 25 représentants italiens ont participé à la réunion, qui s'est déroulée en italien et en anglais. Le principal sujet de discussion a été l'absence de représentant italien au Conseil. Les deux candidats italiens, présents, ont expliqué les raisons de leur candidature. Ettore Borri a évoqué ses liens récents et sa contribution aux activités de l'AEC dans les domaines de la recherche artistique et de l'assurance qualité. Renato Meucci a expliqué que sa qualité de vice-président de l'association italienne des directeurs de conservatoires faisait de lui le candidat naturel au Conseil. - L'échec aux élections a été unanimement imputé à la double candidature. Lors du débat, les participants ont demandé à Eirik de quitter la salle parce qu'ils avaient besoin de réfléchir à la situation pour décider de l'action à mener. - D'un commun accord, il a été reconnu que la situation est le résultat d'une mauvaise gestion de la campagne électorale. Tous les participants ont convenu de la nécessité de poursuivre le dialogue avec l'AEC et son Conseil et de présenter un nouveau - et un seul - candidat aux prochaines élections. |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Teresa Trevisan, IRC du Conservatoire Tartini de Trieste, déclare que les directeurs auraient dû consulter les IRC, que leurs fonctions amènent à bien connaître l'AEC, ses activités, ses valeurs et son fonctionnement. Elle souligne que l'absence récurrente de dialogue entraîne un mauvais échange d'information et fait rater des occasions. - Renato Meucci a pris la réunion en main et évoqué la possibilité d'écrire au Conseil pour expliquer la situation en Italie, les besoins du secteur au niveau national et la nécessité d'engager un dialogue ouvert avec l'AEC. |
| Georg Schulz <ul style="list-style-type: none">• Hongrie• Roumanie• République tchèque• Slovaquie• Macédoine• Kosovo• Albanie• Slovénie• Croatie• Bosnie,• Monténégro• Serbie | <p>EUPhony Youth Orchestra / Orchestre des jeunes EUPhony</p> <p>Le groupe considère que ce projet est capital pour la région. La demande de Partenariat stratégique pour 2014 ayant malheureusement échoué, le groupe veut soumettre une nouvelle demande avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zagreb étudiera avec l'Agence nationale croate les chances de réussite d'une demande en Croatie, si l'agence agit en qualité de coordinateur. En cas d'échec, il reste l'option d'essayer à nouveau en 2015 en Autriche (date limite de dépôt de la demande : 31/3/2015). - La demande concernant trois projets d'orchestre (2015 Zagreb, 2016 Skopje, et 2017 Budapest) a été considérée comme trop onéreuse (nous avions demandé environ 342 000 €) et les experts se sont interrogé sur la nécessité de trois ans pour parvenir à l'objectif souhaité. Le groupe convient qu'il vaudrait mieux faire une demande portant sur deux ans puis essayer d'obtenir une prolongation. Après consultation de l'Agence nationale croate, le projet pourrait être reformulé sur deux ans (2016 Skopje - en juillet/août en raison du festival, et Zagreb : fin février 2017). - Aux pays partenaires de la demande en 2014 : Croatie (Zagreb), Hongrie (Budapest), Macédoine (Skopje), Roumanie (Cluj-Napoca), Slovaquie (Bratislava), Slovénie (Ljubljana) et Autriche (Linz, Eisenstadt et Graz) s'ajoutaient des étudiants de Bosnie Herzégovine (Sarajevo) et de Serbie (Belgrade et Novi Sad). Fidèle à sa démarche de non exclusion, le groupe demandera à tout établissement présent à la réunion mais qui n'était pas partenaire jusqu'alors s'il souhait se joindre au projet. - Partout en Europe, de nombreuses demandes de partenariats stratégiques, pourtant bien conçues, n'ont pas été acceptées en 2014. Si cette tendance ne se renverse pas en 2015, nous devrons trouver d'autres options pour poursuivre le projet EUPhony. Zagreb travaillera en parallèle sur une autre source de financement pour un projet de moindre ampleur, prévu fin février 2016. <p>Festival CochaSEE !</p> <p>Suite à une proposition du groupe lors des réunions de Saint-Pétersbourg et de Palerme, Georg Schulz a travaillé sur une demande pour une série de festivals de musique de chambre contemporaine au sein du programme culturel. La demande n'a pas pu être finalisée en 2014. Le groupe décide de la présenter en 2015. Les lieux des festivals sont : Novi Sad (2016) ; Graz (2017) et Ljubljana (2018). En ce qui concerne EUPhony, le groupe souhaite la plus grande ouverture possible et demandera à tout établissement présent à la réunion s'il veut se joindre au projet. Le centre de décision concernant cette demande étant à Bruxelles, l'académie de Graz en demeure la coordinatrice.</p> <p>Autres projets dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sarajevo : L'académie prépare un projet de demande de partenariat stratégique sur des thèmes aussi divers que la musique de chambre pour instruments à vent, l'éducation musicale et l'enseignement de la musique populaire traditionnelle. L'académie fera un mailing de recherche de partenaires quand la concrétisation du projet sera plus avancée. |

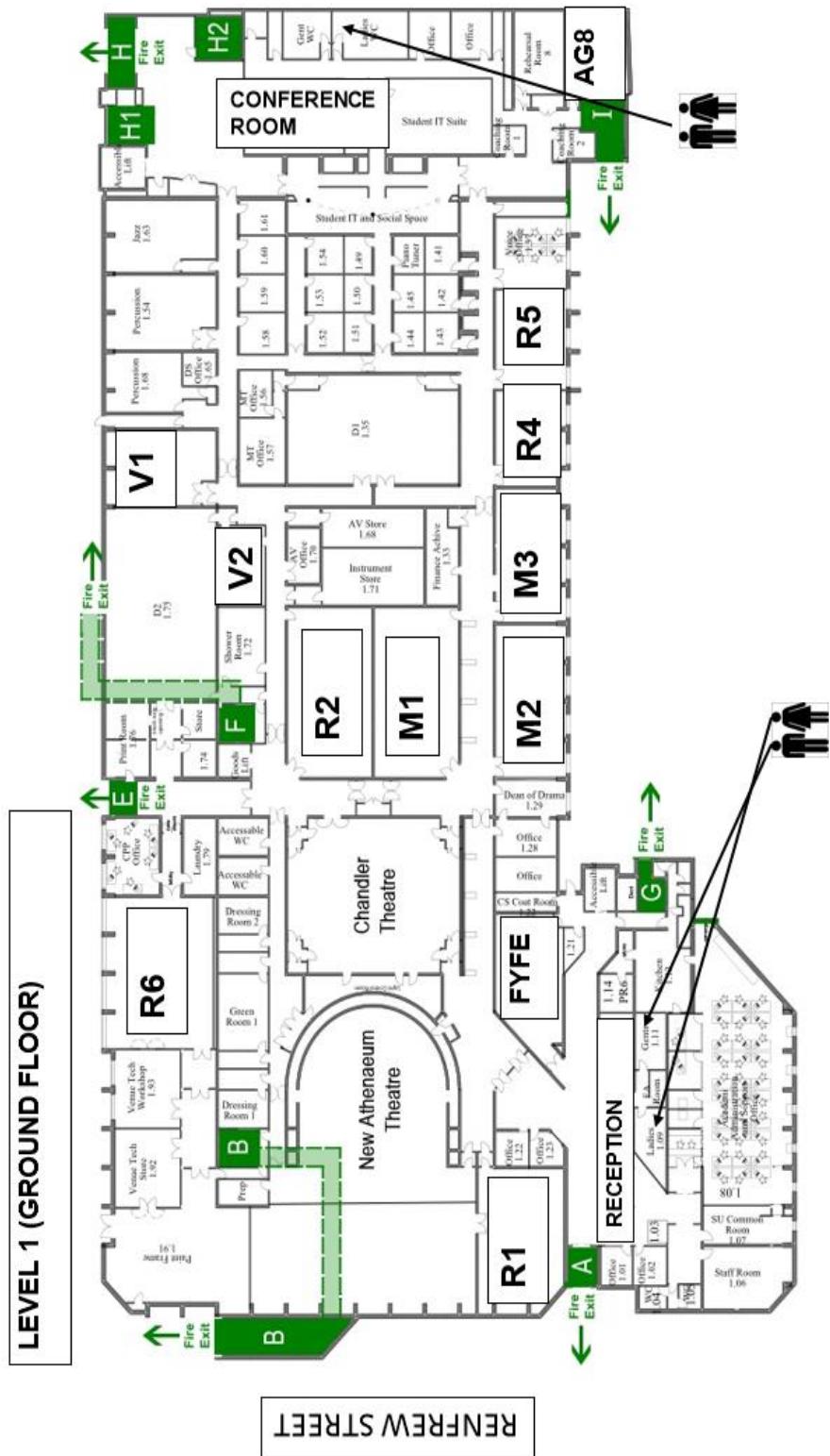
| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Belgrade : L'académie de Belgrade envisage des demandes (catégorie : renforcement des capacités) pour des cours d'été sur différents thèmes. Elle demande en outre si d'autres académies ont l'expérience d'étudiants handicapés. De nombreux établissements reçoivent de temps en temps des étudiants non voyants dont il est possible de s'occuper. Pour le groupe, le sujet des étudiants handicapés est important car nos académies doivent être ouvertes à tout étudiant talentueux. Afin d'assurer un enseignement pertinent selon le handicap, il faut des professeurs formés spécialement et des infrastructures appropriées. Le groupe échangera sur ses expériences par e-mail. - G. Schulz rappelle l'importance fondamentale de la mise à jour les listes d'adresses mail. La liste élaborée l'année dernière est jointe. G. Schulz demande à chacun de vérifier la validité des adresses et de lui signaler tout changement. <p>Problèmes régionaux spécifiques souhaitant bénéficier de l'aide de l'AEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ljubljana : Face à la décision politique d'arrêt du système florissant d'enseignement public de la musique en Slovénie, l'académie de Ljubljana demande à l'AEC de l'aider en rédigeant une lettre sur l'importance des écoles de musique. G. Schulz demande à Grafenauer de préciser ce plan et les forces du système existant. Pour que l'AEC puisse décider d'une action, il est essentiel de savoir quand cette lettre sera nécessaire. Il ne sera pas possible d'obtenir une lettre du Conseil de l'AEC avant sa prochaine réunion, en mars/avril 2015. L'académie de Zagreb suggère d'envoyer cette lettre à tous les autres membres du groupe. Les systèmes d'enseignement public de la musique sont semblables dans la région et d'autres pays pourraient avoir la même volonté politique d'y mettre fin. - Novi Sad : L'académie de Novi Sad met en place un enseignement de jazz avec l'aide de collègues de l'académie norvégienne de Trondheim. Elle demande conseil afin de trouver des financements pour une coopération pérenne. Schulz suggère qu'un représentant de Novi Sad participe à la réunion de la plateforme Jazz & Pop à Valencia. Ce type de coopération dans le cadre de la création d'un enseignement Jazz est assez courant un peu partout en Europe, et la plateforme serait sans doute le meilleur lieu d'échange et d'information sur le sujet. <p>Multirank</p> <p>Au cours d'un bref débat sur les indicateurs de qualité des académies, certains collègues déclarent qu'il existe déjà des indicateurs pour des occasions bien précises (par ex. Ljubljana pour l'habilitation universitaire ; Skopje utilise un système de points et Bucarest un ensemble d'indicateurs). G. Schulz demande à tous ceux qui ont une expérience avec des indicateurs de les lui envoyer (même s'ils n'existent que dans leur langue nationale). Ces expériences pourraient aider l'AEC à se forger un avis éclairé sur la possibilité de trouver des indicateurs de qualité spécifiques à l'EMS et pertinents pour Multirank.</p> |
| Antonio Narejos <ul style="list-style-type: none"> • Espagne • Portugal | <p>Situation financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cotisations actuelles sont trop élevées pour les conservatoires espagnols et portugais. L'écart de cotisations entre les pays (plus riches/moins riches) devrait être plus grand. Par ailleurs, l'AEC devrait également prendre en compte la taille de l'établissement. - Seul un tiers des conservatoires espagnols est représenté à l'AEC, et seule une petite partie de ces membres se rend aux événements de l'Association. Le manque d'intérêt est peut-être dû au fait que les représentants espagnols ont l'impression que leurs besoins actuels ne sont pas pleinement pris en compte par l'AEC. En raison de la crise financière, les directeurs de Conservatoires doivent faire face à de très nombreux problèmes. Lors des Congrès de l'AEC, ils se sentent trop loin des thématiques abordées, le quotidien de leurs établissements étant plus la survie immédiate que les possibilités d'évolution futures. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - L'AEC devrait envisager un programme commun pour les pays du Sud. Ceci aiderait les conservatoires du Sud de l'Europe à faire entendre leur voix dans l'élaboration d'une stratégie à long terme pour améliorer leur situation. - L'AEC pourrait-elle créer une plateforme spécifique dédiée aux problèmes spécifiques de ces pays ? Ou, lors des événements habituels, consacrer aux régions une séance plus longue, où les différents pays pourraient se retrouver et débattre de leurs propres programmes et points spécifiques ? - L'AEC pourrait-elle être plus présente dans la vie musicale en Espagne et au Portugal ? Par un parrainage éventuel de conférences ou de festivals de musique ? Ceci aiderait à faire connaître l'AEC. À l'heure actuelle, nombre d'établissements et d'enseignants ignorent tout de l'Association. <p>Élections</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antonio quittera son poste au Conseil de l'AEC en 2015. Il est important pour l'Espagne et le Portugal de trouver un bon représentant au Conseil, avec un bon niveau d'anglais. <p>Lobbying</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes des conservatoires espagnols (dont le manque d'autonomie légale, l'absence de gestion individuelle et la dépendance en matière d'enseignement) proviennent en grande partie de leur statut : étant en dehors de la sphère universitaire, ils sont considérés comme des établissements d'enseignement secondaire. Ils ne peuvent donc pas être intégrés dans des programmes de recherche ou proposer des études de 3^e cycle. Une solution envisageable pour résoudre ce problème majeur serait de renommer les établissements espagnols en « Université des Arts ». Pour y parvenir, le rôle de plaidoyer de l'AEC auprès du Ministère espagnol de la Culture serait important. <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'information concernant l'AEC devrait également atteindre les professeurs des établissements, ce qui n'est pas le cas actuellement ; - La traduction des publications de l'AEC en italien et en espagnol serait très utile ; - Les participants montrent beaucoup d'intérêt pour FULL SCORE, et certains aimeraient s'impliquer activement dans ce projet ; - Danger de Multirank : utilisation possible du classement par les gouvernements pour fermer des établissements (dévaluation). Une évaluation informelle serait plus souhaitable. <p>Il faudrait renouveler la composition des groupes de travail.</p> |
| Jacques Moreau • France • Luxembourg | <p>Préoccupations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - U-Multirank. Cet outil devrait servir de base de données plutôt que d'instrument de classement : les élèves du pré-supérieur recherchent une information sur les établissements d'enseignement supérieur afin de guider leur choix, et les dirigeants des établissements pré-supérieurs n'ont pas toujours une connaissance exhaustive des différentes possibilités offertes. Les participants sont satisfaits qu'aucune décision irrévocabile n'ait encore été prise. - Les « Artist patrons ». La représentation de la diversité des genres est une question importante : il ne faut pas uniquement des grands artistes de musique classique. Le sentiment parmi les participants est qu'il ne faudrait pas que la restriction à un seul groupe de parrains fasse perdre la possibilité de voir des personnes étrangères au milieu artistique s'impliquer dans un soutien à l'AEC. Il faudrait plus de diversité et de souplesse. - FULL SCORE. Il est important de renforcer le lien entre les établissements pré-supérieur et supérieurs : en France, les établissements |

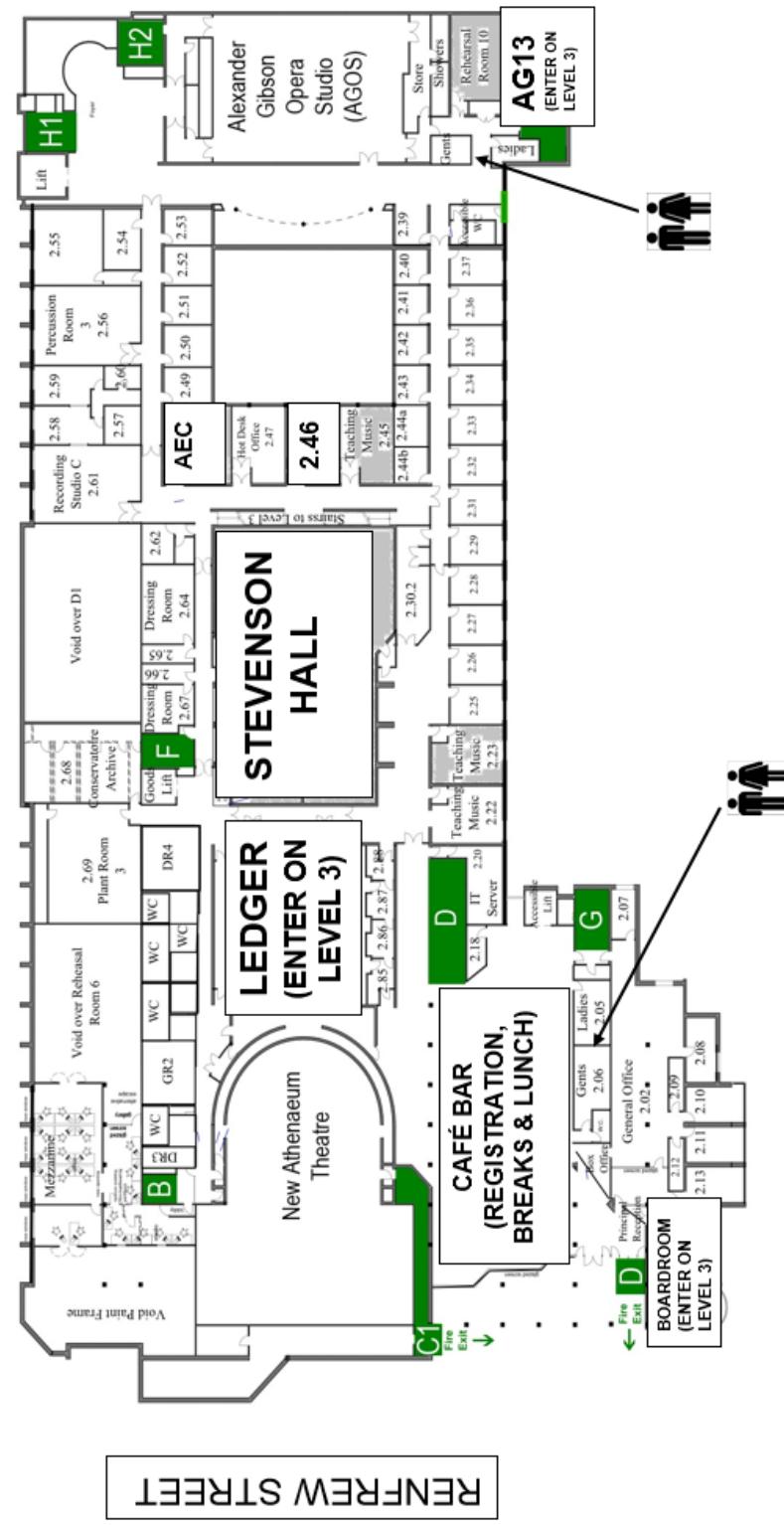
| | |
|--|--|
| | <p>d'enseignement musical pré-supérieur se sentent abandonnés. En France, une association comme Conservatoires de France pourrait être un partenaire potentiel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le départ de Jeremy Cox. Jeremy Cox, directeur général de l'AEC, a annoncé son départ à l'été 2015. Le choix de son successeur est une préoccupation majeure pour les participants. Le profil de la personne est déterminant en raison de l'importance stratégique du poste pour l'avenir de l'AEC. - Danse et art dramatique. De nombreux établissements enseignent la danse et l'art dramatique, certains offrent les deux. Ces disciplines ne sont pas représentées à l'AEC. Un lien avec ELIA serait vraiment nécessaire. - Validation des études à l'étranger. La difficulté de comparabilité des cursus nationaux pose parfois des problèmes à l'établissement qui accueille un étudiant étranger. <p>Problèmes français à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visibilité du système français. Les participants ont éprouvé la nécessité d'engager ensemble une réflexion sur une communication adéquate et explicite de la structure du système français. Il existe par ailleurs un problème interne en France. La nouvelle association ANESCAS, qui réunit les directeurs des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène, semble importante car elle élabore son propre groupe de travail sur des sujets internationaux. - Lien entre les établissements. Le besoin de solidarité entre établissements a été exprimé : il faut éviter que ces derniers pratiquent entre eux une politique de sélection darwinienne ; « nous devons agir en totale transparence, faire le mieux possible avec la carte actuelle des installations et des ressources disponibles ». Un autre intervenant a exprimé le besoin de pouvoir compter sur l'autorité habilitée afin d'agir conformément aux autorisations accordées par le Ministère. <p>Erasmus : les participants suggèrent d'organiser un espace de rencontre pour un travail collectif afin de mettre en commun l'information et certaines actions. Une rencontre entre les coordinateurs français d'Erasmus a été décidée (NB : cette première rencontre a eu lieu le 5 décembre à Paris, dans le cadre d'une rencontre Erasmus+ organisée par le Ministère de la Culture).</p> |
|--|--|

INFORMATIONS PRATIQUES

Plan d'étage

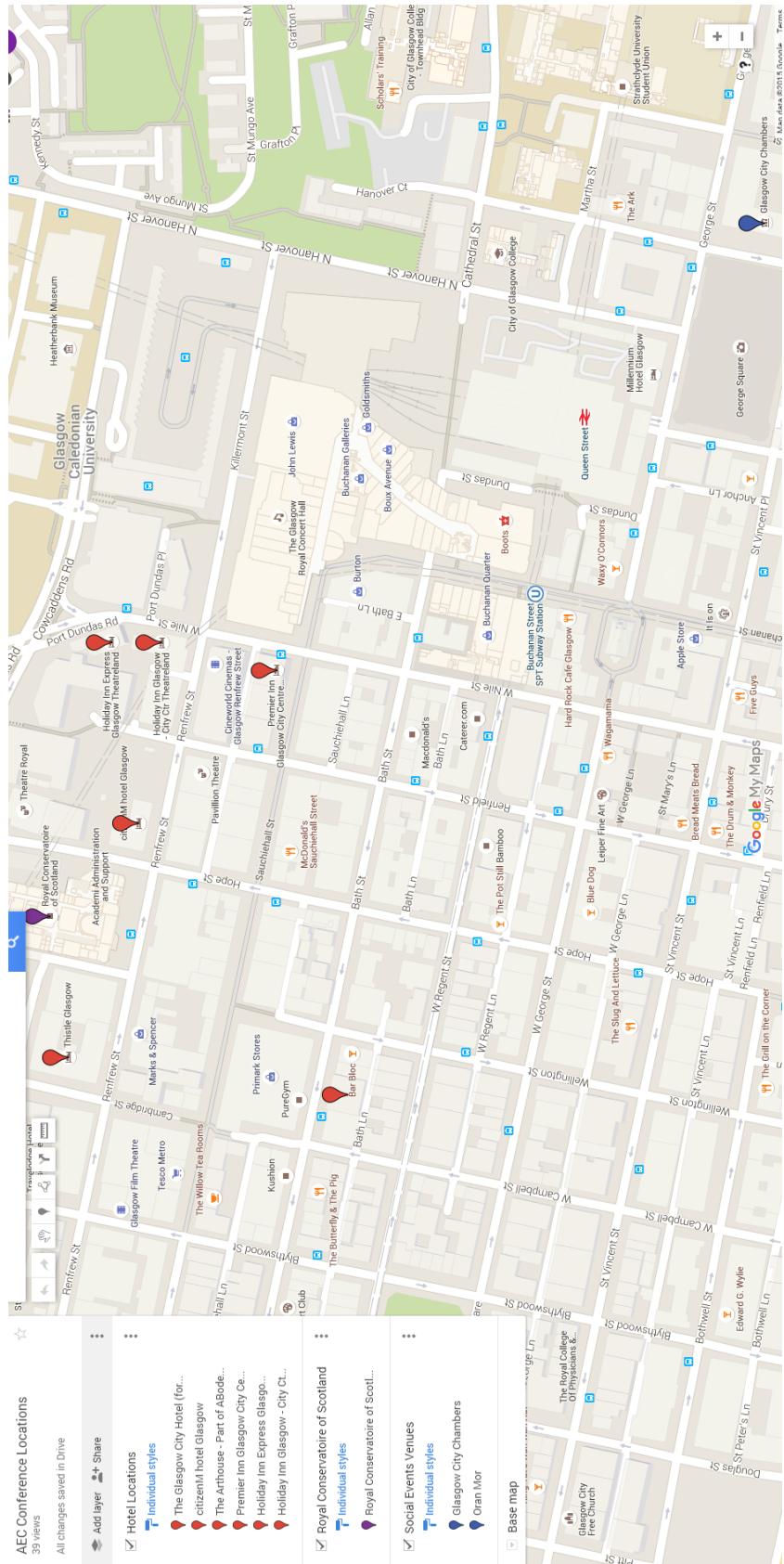


LEVEL 2 (FIRST FLOOR)

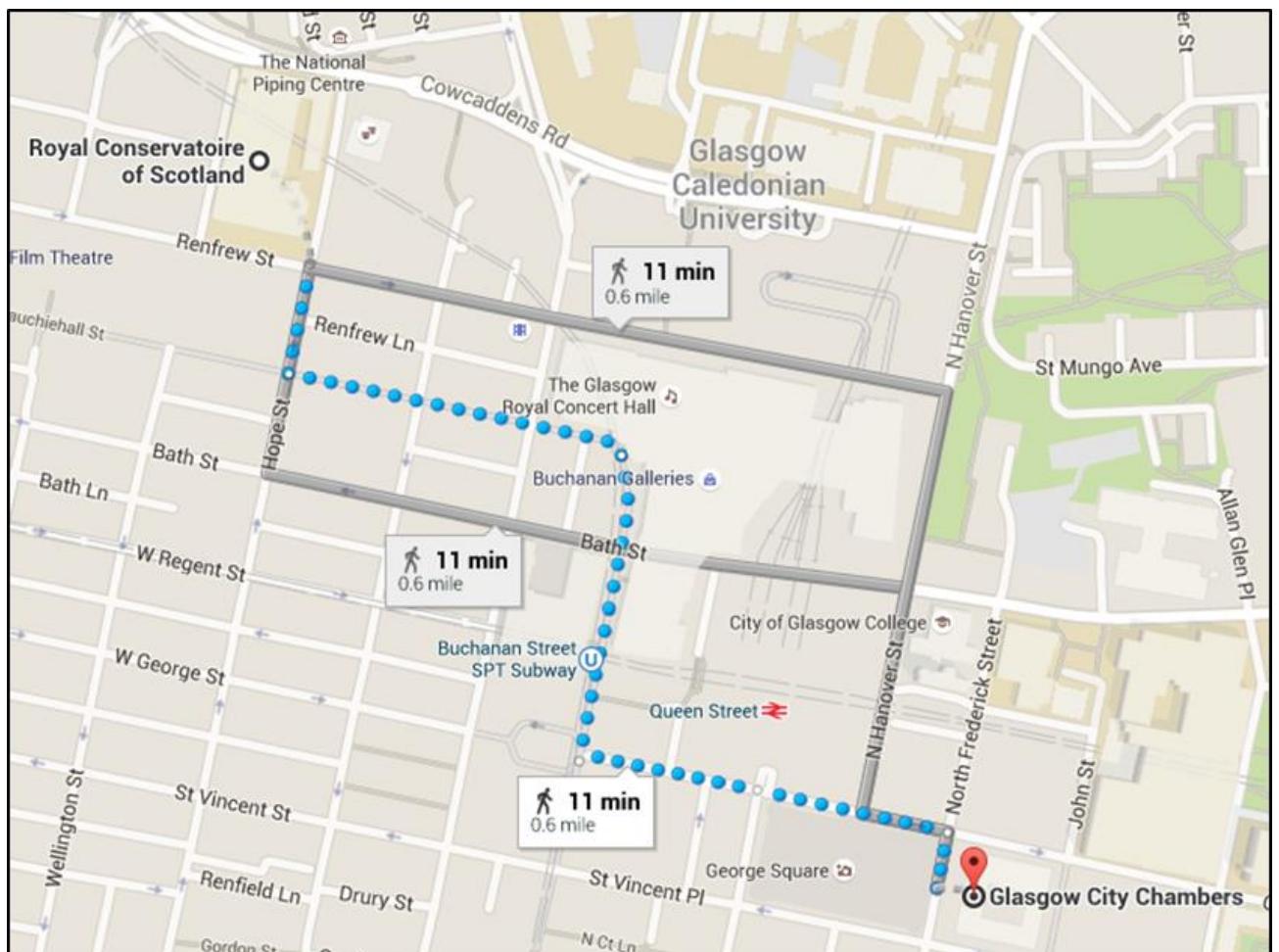


Cartes

Carte sur Google Maps <https://goo.gl/l3cnS3>



Plan d'accès à pied des City Chambers (Dîner de samedi)



Informations WIFI

Pendant le Congrès, les délégués auront un accès Wi-Fi en se connectant sur eduroam ou _The Cloud. Eduroam est un service international de mobilité destiné aux usagers des établissements de recherche et d'enseignement. Pour plus d'information, consultez le site internet d'eduroam <http://www.eduroam.org>. The Cloud est accessible dans les zones publiques du Conservatoire : il suffit de le sélectionner sur votre liste Wi-Fi et de créer un compte sur <http://www.thecloud.net>.

Adresses importantes

Lieu du Congrès

Royal Conservatoire of Scotland, 100 Renfrew Street, Glasgow, G2 3DB

Dîner de bienvenue jeudi soir - on va en bus

Oran Mor, Top of Byres Road, Glasgow, G12 8QX

Les autobus partiront du Conservatoire à 19h30.

Les bus repartiront du Restaurant Oran Mor à partir de 23:00 heures. Le dernier bus partira à 23h30, et retournera au Conservatoire.

Dîner de gala samedi soir

Glasgow City Chambers, George Square, Glasgow, G2 1DU

Taxi

Glasgow Taxis: +44 (0) 141 429 7070

Il y a aussi une station de taxis située à l'extérieur du Conservatoire Royal de l'Ecosse sur Renfrew Street

Numéros de téléphone des coordonnateurs de l'événement

Sara Primiterra (AEC Events Manager)

Gsm AEC: 0031/639011273 (à partir de 8/11-15/11 uniquement)

Gsm personnel: 0032/496207303

Amy Beth Jordan (Event Manager au Conservatoire Royal d'Ecosse)

+ 44 (0) 7711 557 114

Transferts / Transports

Pour rejoindre le centre ville depuis l'aéroport international de Glasgow :

- en taxi (trajet d'environ 20 minutes, prix moyen de la course : £21),
- avec le bus Airport Express (No. 500). Aller simple : £6.50, aller-retour : £9. Descendre à Buchanan Bus Station. Vous êtes à 5' à pied du Conservatoire et de nombreux hôtels.

L'aéroport international de Prestwick est desservi par Ryanair et d'autres compagnies de courts-courriers. Toutes les 30', des trains partent pour la gare centrale de Glasgow (Glasgow Central). Il est également possible d'atterrir à Édimbourg (Edinburgh Airport) et de rejoindre Glasgow en bus ou en train.

Hotels

Holiday Inn

161 West Nile Street, G1 2RL

+44(0)141 352 8300

higlasgow.com

Distance du Conservatoire: 0.2 miles

Temps de marche: 3minutes

Holiday Inn Express

165 West Nile Street, G1 2RL

+44(0)141 331 6800

higlasgow.com

Distance du Conservatoire: 0.2 miles

Temps de marche: 3 minutes

Premier Inn

141 West Nile Street, G1 2RN

+44(0)871 527 9360

<http://www.premierinn.com/en/hotel/GLASTA/glasgow-city-centre-buchanan-galleries>

Distance du Conservatoire: moin que 0.2 miles

Temps de marche: 4 minutes

Citizen M

60 Renfrew St,

Glasgow, G2 3BW

+44(0)20 3519 1111

citizenm.com

Distance du Conservatoire: 187ft miles

Temps de marche: 1 minutes

Thistle Hotel

Cambridge Street

Glasgow, G2 3HN

+44(0)871 376 9043

www.thistle.com/glasgow

Distance du Conservatoire: 0.1 miles

Temps de marche: 2 minutes

Marks Hotel

110 Bath Street,

Glasgow, G2 2EN

+44 (0)141 353 0800

markshotels.com

Distance du Conservatoire: 0.2 miles

Temps de marche: 3 minutes

Carlton George Hotel

44 W George St,

Glasgow, G2 1DH

+44 (0)141 353 6373

<http://www.carlton.nl/george/>

Distance du Conservatoire: 0.4 miles
Temps de marche: 9 minutes

Travelodge Glasgow Central Hotel
5-11 Hill Street
Glasgow
G3 6RP
United Kingdom
+44(0)871 984 6141?
Distance du Conservatoire: 0.2 miles
Temps de marche: 3 minutes

Park Inn by Radisson Glasgow City Centre
141 West George St,
Glasgow, G2 2JJ
+44 (0)141 221 1211
parkinn.co.uk
Distance du Conservatoire: 0.3 miles
Temps de marche: 6 minutes

Mercure Glasgow City Hotel
201 Ingram Street, G1 1DQ
+44(0)8448 159 103
<http://www.mercure.com/gb/hotel-8336-mercure-glasgow-city-hotel/index.shtml>
Distance du Conservatoire: 0.7 miles
Temps de marche: 14 minutes

Blythswood Hotel
11 Blythswood Square,
Glasgow, G2 4AD
+44 (0)141 248 8888
townhousecompany.com
Distance du Conservatoire: 0.3 miles
Temps de marche: 6 minutes

Ibis Hotel
220 West Regent Street,
Glasgow, G2 4DQ
+44 (0)141 225 6000
ibis.com
Distance du Conservatoire: 0.5 miles
Temps de marche: 9 minutes

Grand Central Hotel
99 Gordon St,
Glasgow, G1 3SF
+44 (0)141 240 3700
thegrandcentralhotel.com
Distance du Conservatoire: 0.4 miles
Temps de marche: 8 minutes

Malmaison Glasgow

278 West George St,

Glasgow, G2 4LL

+44 (0)141 572 1000

malmaison.com

Distance du Conservatoire: 0.4 miles

Temps de marche: 9 minutes

Millennium Hotel Glasgow

George Square,

Glasgow, G2 1DS

+44 (0)141 332 6711

millenniumhotels.co.uk

Distance du Conservatoire: 0.5 miles

Temps de marche: 11 minutes

Veuillez noter les participants doivent effectuer directement leur réservation dans l'hôtel de leur choix et que ni l'AEC, ni le Conservatoire de Glasgow ne prendront en charge d'éventuels frais d'annulation de réservation

Liste des restaurants

Restaurants accessibles à pied depuis le Conservatoire Royal d'Écosse

Les suggestions ci-après ne représentent qu'une petite sélection parmi les nombreux restaurants du centre ville de Glasgow. Veuillez noter que le Conservatoire Royal ne recommande officiellement aucun établissement.

The Red Onion

Le Red Onion est ouvert 7/7 et assure un service continu à partir de midi. Ambiance et cuisine contemporaines et décontractées avec un menu où tout le monde trouve son compte. Cuisine écossaise classique revisitée.

257 West Campbell Street, Glasgow, G2 4TT
Tel: 0141 221 6000
www.red-onion.co.uk

Two Fat Ladies

Un restaurant de fruits de mer frais et de plats de poisson selon l'arrivée du jour, sans oublier les grands classiques comme les filets de carrelet avec des crevettes grises, des câpres et une sauce au beurre persillé ou la superbe sole de Cornouailles. Le rendez-vous incontournable des amateurs de poisson.

118A Blythswood Street, Glasgow, G2 4EG
Tel: 0141 847 0088
www.twofatladiesrestaurant.com/citycentre

Opium Glasgow

L'Opium propose une cuisine orientale de type fusion, mélange de Dim Sum traditionnel et de plats « fusion ».

191 Hope Street, Glasgow, G2 2UL
Tel: 0141 332 6668
www.opiumrestaurant.co.uk/

The Grill on the Corner

Une cuisine simple et efficace à base d'ingrédients sains, qui allie agréablement les textures et les saveurs pour offrir un mélange de plats innovants et de grands classiques favoris.

21-25 Bothwell Street, Glasgow, G2 6NL

Tel: 0141 248 6262

www.blackhouse.uk.com/glasgow

The Restaurant Bar and Grill

Chez nous vous trouverez des classiques mais aussi une cuisine inspirée et de saison, des steaks incroyables et des cocktails fabuleux. Nous servons la meilleure viande de bœuf britannique, issue de fermes sélectionnées par nos soins. Nous mettons un point d'honneur à savoir d'où viennent nos ingrédients et nous nous engageons à faire de votre visite un souvenir inoubliable. Cuisine et service de qualité.

2^e étage, Princes Square Shopping Centre, Buchanan Street, Glasgow, G1 3JX

Tel: 0141 225 5622

www.individualrestaurants.com/bar-and-grill/glasgow/

Charcoals

Bienvenue dans l'univers fantastique du restaurant indien Charcoals pour une expérience unique : découvrez l'art gastronomique de l'Inde dans un superbe décor au cœur de l'Écosse. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons de faire rimer Charcoals avec style, luxe et plaisirs de la vie.

26A Renfield Street, Glasgow, G2 1LU

Tel: 0141 221 9251

www.charcoals.co.uk/

Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2015

Frais d'inscription

| Congrès annuel de l'AEC | | |
|--|--|--|
| Catégorie | Règlement effectué avant le 1^{er} octobre | Règlement effectué après le 1^{er} octobre |
| Représentant d'une institution membre de l'AEC | €200 (+ 30€ en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE) | €300 (+ 30€ en cas de participation au séminaire du pré-congrès MusiQuE) |
| Représentant d'institutions non-membres | €400 | €500 |
| Étudiant d'une institution membre de l'AEC | €150 | €210 |
| Autre étudiant | €200 | €300 |

Les frais de participation couvrent :

Les documents de conférence

La participation à toutes les séances plénières et parallèles

La participation à tous les moments de réseautage

La traduction simultanée en anglais, français et allemand de toutes les séances plénières

La possibilité d'afficher des brochures, des posters et autres documents d'information sur les établissements membres de l'AEC

Les pauses café

Deux dîners (jeudi 12 et samedi 14)

Deux déjeuners (vendredi 13 et samedi 14)

Concert organisé par l'établissement hôte

L'aide du personnel de l'AEC

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés si le participant annule sa participation après le 1^{er} octobre

Coordonnées bancaires pour les règlements
BNP Paribas Fortis
Kantoor Sint-Amantsberg, Antwerpsesteenweg 242
9040 Sint-Amantsberg, Belgium
Account Holder AEC-Music
IBAN: BE47 0016 8894 2980
SWIFT/BIC Code: GEBABEBB

Lors du virement, merci d'indiquer clairement :

Le numéro de facture

ou

- le code de l'événement (Congress 2015)
- le nom de famille du participant

• le nom de votre institution (le cas échéant)

Exemple : Congress2015, Smith, Gotham Conservatory

Organisation

Conservatoire Royal d'Écosse

Professor Jeffrey Sharkey, Principal

Professor Maggie Kinloch, Deputy Principal

Dr Gordon Munro, Director of Music

Gemma Carlin

Professor Phil Cunningham

Timothy Dean

Dr Joshua Dickson

Kurt-Hans Goedicke

Eilidh Hughes

Kirsten Hunter

Amy-Beth Jordan

John Logan

Ian Mackay

Dr Gordon McPherson

Professor Allan Neave

Heather Nicoll

Professor Stephen Robertson

Professor Aaron Shorr

Professor Tommy Smith

Gerrie Victor

David Watkin

Nicolas Zekulin

Client Services at the Royal Conservatoire of Scotland

WTMS at the Royal Conservatoire of Scotland

Front of House and Box Office at the Royal Conservatoire of Scotland

Le Conseil de l'AEC

Présidente

- **Pascale De Groote** - Koninklijk Conservatorium, Artesis Hogeschool Antwerpen

Secrétaire Général

- **Jörg Linowitzki** - Musikhochschule Lübeck

Vice-Présidents

- **Eirik Birkeland** - Norwegian Academy of Music, Oslo*
- **Georg Schulz** - Kunstudiversität Graz

Membres du Conseil

- **Harrie van den Elsen** - Prins Claus Conservatorium Groningen*
- **Deborah Kelleher** - Royal Irish Academy of Music, Dublin*
- **Grzegorz Kurzyński** - Karol Lipinski Academy of Music in Wrocław
- **Antonio Narejos Bernabeu** - Conservatorio Superior de Música "Manuel Massotti", Murcia
- **Kaarla Hildén** - Sibelius Academy Helsinki
- **Jacques Moreau** - CEFEDEM Rhône-Alpes, Lyon*
- **Evis Sammoutis** - European University Cyprus, Nicosia
- **Claire Mera-Nelson** - Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London
- **Don McLean** - Faculty of Music, University of Toronto (co-opté par le Conseil pour représenter les membres associés de l'AEC)

*Membres du Comité du Congrès

Stefan Gies
Directeur Général



Linda Messas
General Manager



Angela Dominguez
Communication and Project
Manager



Jef Cox
Project Coordinator and
Member of the MusiQuE Staff



Sara Primiterra
Events Manager



Nerea Lopez de Vicuña
Office Manager



Cecilia Cotero
Stagiaire



Susan Togra
Stagiaire



